



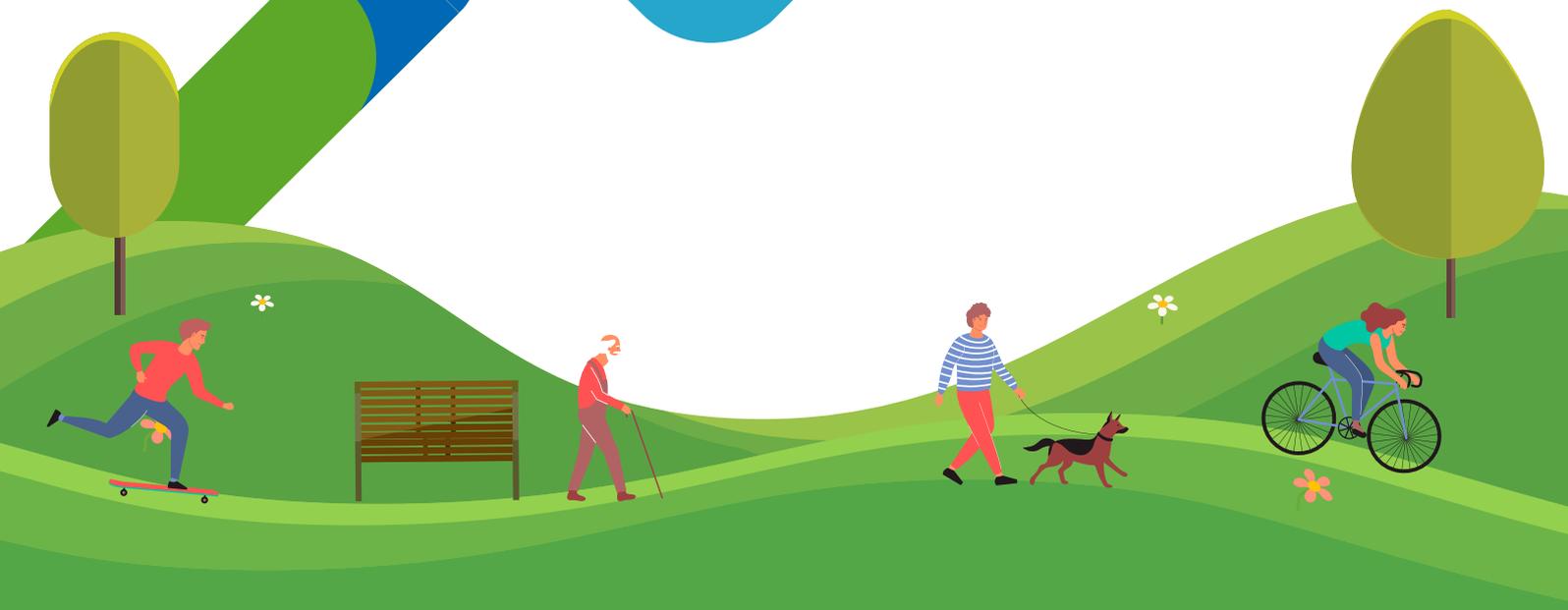
BEP Expansion économique

BEP Environnement

BEP Crématorium

IDEFIN

RAPPORT ANNUEL



# TABLE DES MATIÈRES

<b>1. INTRODUCTION</b> .....	5
1.1 PRÉSENTATION DU GROUPE BEP .....	6
1.2 L'ORGANISATION DES ÉQUIPES.....	6
1.3 LA VISION POUR LE TERRITOIRE .....	7
A. Contexte.....	7
B. Enjeux.....	7
C. Vision.....	7
D. Mission.....	7
E. Objectifs stratégiques .....	7
1.4 LA VISION DU GROUPE BEP.....	8
A. Contexte.....	8
B. Enjeux.....	8
C. Vision.....	8
D. Mission.....	8
E. Objectifs stratégiques .....	8
1.5 LES VALEURS DU GROUPE BEP .....	9
1.6 L'ANNÉE 2021 MOIS PAR MOIS.....	10
1.7 L'ANNÉE 2021 EN CHIFFRES.....	12
<b>2. LE BEP</b> .....	13
2.1 AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES.....	14
A. Mission.....	14
B. Indicateurs annuels de performance .....	14
C. Domaines d'actions.....	14
2.2 AUX CÔTÉS DES COMMUNES ET DES POUVOIRS LOCAUX.....	27
A. Mission.....	27
B. Indicateurs annuels de performance .....	27
C. Domaines d'actions.....	27
2.3 DES POLITIQUES DÉCENTRALISÉES PAR BASSIN DE VIE.....	56
A. Mission.....	56
B. Domaines d'actions.....	56
2.4 UNE VITRINE AU CŒUR DE NAMUR .....	61
A. Mission.....	61
B. Indicateurs annuels de performance .....	61
C. Domaines d'actions.....	61
<b>3. BEP EXPANSION ÉCONOMIQUE</b> .....	63
3.1 MISSION.....	64
3.2 INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE .....	64
3.3 DOMAINES D' ACTIONS .....	65
A. Vers le développement d'une offre immobilière adaptée en matière de parcs d'activité économique .....	65
B. Vers une offre adaptée en matière de vente de terrains .....	69
C. Vers une promotion et une commercialisation accrue de son offre immobilière au niveau local et régional.....	77
D. Vers le développement d'une offre immobilière adaptée en matière de bâtiments d'accueil temporaire et de centres de services auxiliaires .....	78
E. Vers une attention soutenue à la gestion environnementale au travers de la norme ISO 14001 .....	80
F. Vers une réduction de l'artificialisation des sols .....	80
G. Vers une diversification de son métier immobilier .....	80
H. Vers une promotion et une commercialisation accrue de son offre au niveau international .....	83
<b>4. BEP ENVIRONNEMENT</b> .....	85
4.1 MISSION.....	86
4.2 INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE .....	86
4.3 L'ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS EN PROVINCE DE NAMUR .....	87
4.4 L'ÉVOLUTION DES MODES DE TRAITEMENT.....	88
4.5 AUTRES CHIFFRES CLÉS.....	89
4.6 LE PROGRAMME INTÉGRÉ DE GESTION DES DÉCHETS .....	89
4.7 LE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES .....	90
4.8 LES COLLABORATEURS DE BEP ENVIRONNEMENT EN QUELQUES CHIFFRES .....	91
4.9 DOMAINES D' ACTIONS .....	91
A. Vers plus de communication directe avec le citoyen.....	91

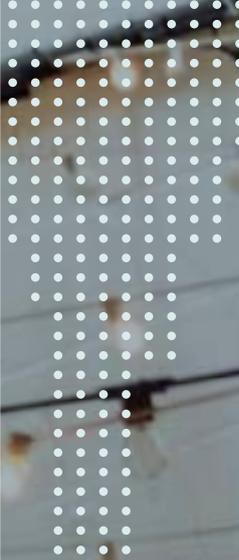
B. Vers une réduction des déchets .....	93
C. Vers un renforcement du tri .....	97
D. Vers un renforcement de la propreté .....	98
E. Vers un renforcement du réemploi .....	99
F. Vers un service de collecte des déchets ménagers multi-filières efficient adapté à l'évolution des demandes et des besoins.....	100
G. Vers un système de gestion des bulles à verre encore plus performant .....	107
H. Vers un réseau de recyparcs amélioré .....	108
I. Vers une optimisation des filières de traitement .....	111
J. Vers une post-gestion rigoureuse des centres d'enfouissement technique (CET) au travers de la norme EMAS .....	117
K. Vers plus de communication avec le personnel ouvrier .....	117
L. Vers plus de sécurité des travailleurs et des usagers .....	118
<b>5. BEP CREMATORIUM .....</b>	<b>121</b>
5.1 MISSION .....	122
5.2 INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE .....	122
5.3 DOMAINES D' ACTIONS .....	122
A. Vers un renforcement de la disponibilité des installations .....	122
B. Vers une attention soutenue à l'égard des familles .....	123
C. Vers un nouvel outil de crémation en Province de Namur .....	123
<b>6. IDEFIN .....</b>	<b>125</b>
6.1 MISSION .....	126
6.2 INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE .....	126
6.3 DOMAINES D' ACTIONS .....	126
A. Vers une collaboration efficace avec ORES pour le développement d'un réseau de distribution d'énergie performant .....	126
B. Vers une collaboration efficace avec le Groupement des Intercommunales Pures de Financement Wallonnes (IPFW Snc) lorsque la transversalité des réflexions l'exige .....	127
C. Vers une plus grande diversification du portefeuille d'actions et de placements .....	127
D. Vers une implication accrue dans la transition énergétique et le développement des énergies durables .....	128
E. Vers la recherche de meilleures conditions pour les Communes au travers des centrales de marché .....	128
<b>7. DES SERVICES D' APPUI EN SUPPORT DES SERVICES OPÉRATIONNELS .....</b>	<b>129</b>
7.1 RH .....	130
A. Indicateurs annuels de performance .....	130
B. Domaines d'actions .....	130
7.2 FINANCES .....	133
A. Indicateurs annuels .....	133
B. Domaines d'actions .....	133
7.3 INFORMATIQUE .....	134
A. Indicateurs annuels de performance .....	134
B. Domaines d'actions .....	134
7.4 JURIDIQUE .....	136
A. Indicateurs annuels de performance .....	136
B. Domaines d'actions .....	136
7.5 GESTION DES INTERCOMMUNALES ET DES AUTRES STRUCTURES .....	138
A. Indicateurs annuels de performance .....	138
B. Domaines d'actions .....	138
7.6 COMMUNICATION .....	139
A. Indicateurs annuels de performance .....	139
B. Domaines d'actions .....	139
7.7 QUALITÉ .....	143
A. Indicateurs annuels de performance .....	143
B. Domaines d'actions .....	143
<b>8. LE BEP ET SES REPRÉSENTATIONS DANS D'AUTRES ORGANISMES .....</b>	<b>145</b>
<b>9. LE BEP ET SES RÉSEAUX .....</b>	<b>147</b>
A. Développement des parcs d'activité .....	148
B. L'accompagnement des Communes .....	148
C. L'accompagnement des entreprises .....	148
D. La gestion des déchets .....	149





1

# INTRODUCTION



# 1.1 PRÉSENTATION DU GROUPE BEP



## BEP ENVIRONNEMENT

- Pure à majorité communale
- Collecte et traitement des déchets
- Propriété sites/équipements

## BEP CRÉMATORIUM

- Pure à majorité communale
- Construction et exploitation d'un crématorium
- Associés communaux et provinciaux de Namur et de Luxembourg

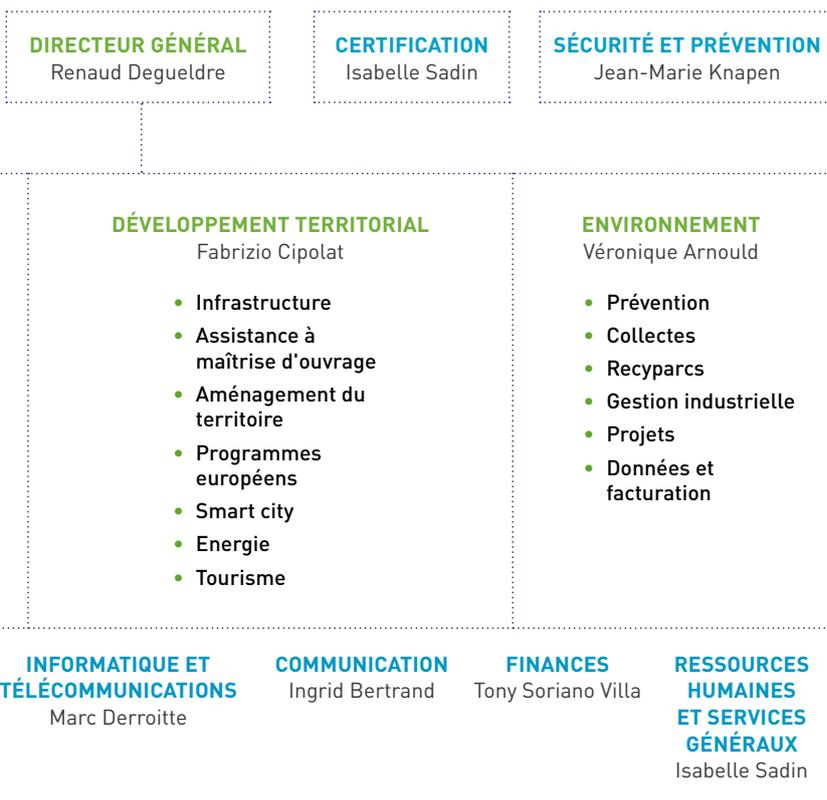
## BEP EXPANSION ÉCONOMIQUE

- Mixte à majorité communale
- Infrastructures d'accueil pour entreprises
- Propriété sites/équipements

## IDEFIN GESTION DÉLÉGUÉE

- Pure à majorité communale
- Gestion des placements énergétiques

# 1.2 L'ORGANISATION DES ÉQUIPES



# 1.3 LA VISION POUR LE TERRITOIRE

## A. CONTEXTE

- Présence sur le territoire de la **Capitale régionale** et d'une série de **polarités urbaines intermédiaires** de niveau supra-local structurant le territoire ;
- **Territoire à dominante rurale**, avec une croissance de population hétérogène, les problèmes inhérents en termes de mobilité, d'exode vers les centres urbains et d'accessibilité aux différents services publics et privés ;
- **Cadre de vie préservé**, avec une population de plus en plus sensible aux enjeux liés à la **transition énergétique** et au **développement durable** ;
- Territoire constitué majoritairement d'une **économie de type résidentiel** (territoire attractif sur le plan de l'habitat, avec des résidents consommateurs de biens et de services de proximité) ;
- Territoire avec une **mixité d'activités** publiques et privées ;
- Tissu économique constitué majoritairement de **PME et TPE**, avec peu d'entreprises de grande taille, faisant vivre un écosystème local ;
- Territoire avec un **faible passé industriel** ;
- **Territoire pluriel sur le plan de son développement**, avec des zones attractives en développement, rurales et industrielles en reconversion.

## B. ENJEUX

- Maintenir une dynamique attractive de développement à côté des aires métropolitaines de Liège et de Charleroi en privilégiant le **développement endogène** et l'attractivité externe structurante pour le territoire ;
- Positionner de manière proactive le territoire dans la réponse aux défis liés à la **transition énergétique**, à la **consommation et au développement durable** ;
- Eviter, vu la dimension majoritairement rurale du territoire, le décrochage, tant sur le plan numérique que dans l'accessibilité aux services de proximité avec la nécessité d'une **connectivité** lui permettant de maintenir une économie résidentielle et un développement endogène ;
- Maintenir, vu sa dimension plurielle, une forte **cohésion territoriale**, avec un plus grand maillage des zones en développement avec les zones rurales et les zones en reconversion, pour éviter leur décrochage.

## C. VISION

Le BEP développe le territoire namurois dans une **dynamique génératrice d'activités et d'emplois durables**, stimulant l'**innovation** et la **différenciation**, tant auprès des entreprises que des pouvoirs locaux. Les lignes de force de cette dynamique sont :

- Le renforcement de la **qualité environnementale du cadre de vie** ;
- La **valorisation des ressources endogènes** et le **développement de services de proximité** renforçant la création d'un écosystème durable ;
- Le développement de projets s'inscrivant dans la **transition énergétique et numérique** du territoire ;
- Le développement d'un **tissu entrepreneurial diversifié** intégré dans l'écosystème.

Cette stratégie doit s'inscrire dans une **complémentarité avec les autres espaces wallons et transfrontaliers, ainsi qu'en liaison avec Bruxelles**.

## D. MISSION

Le BEP a pour mission d'assurer le **développement économique, social et environnemental de la Province de Namur en support de la politique wallonne et européenne et en étroite collaboration avec les pouvoirs locaux**.

## E. OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Développer l'**attractivité résidentielle et économique** du territoire en misant sur sa centralité wallonne et sur son positionnement au sein d'un carrefour d'axes européens, tout en préservant le cadre de vie de qualité et en attirant des ressources renforçant l'écosystème namurois ;
- Valoriser les **ressources endogènes locales, publiques et privées**, en misant sur la différenciation et l'innovation, ainsi que sur le développement du potentiel entrepreneurial, et en leur permettant de s'inscrire de manière durable dans l'écosystème local et wallon ;
- Développer des activités et projets publics et privés susceptibles de répondre aux **enjeux liés à la transition énergétique et à la transition numérique** ;
- Développer des **dynamiques particulières de développement** (Capitale, Condroz et E411, Val de Sambre, Entre-Sambre-et-Meuse, Houille-Semois namuroise) dans une perspective de cohésion territoriale namuroise.

## 1.4

## LA VISION DU GROUPE BEP

## A. CONTEXTE

- Intégration des missions et des projets du BEP dans les **politiques européennes et wallonnes en support aux différents programmes** initiés par ces niveaux de pouvoir ;
- Débat en cours sur les **enjeux supra-communaux** avec le rôle futur du BEP en sa qualité d'agence de développement ;
- Intégration des missions et des actions du BEP dans les **objectifs de bonne gouvernance et de transparence fixés par le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation (CDLD)** ;
- Débat en discussion sur **l'avenir des Provinces**, susceptible de modifier la relation de la Province de Namur au BEP en sa qualité d'actionnaire ;
- **Exigence accrue des citoyens** à l'égard des services publics, réclamant plus d'efficacité et de transparence.

## B. ENJEUX

- Continuer à **bénéficier du soutien financier européen** (au travers notamment des politiques de développement régional), **régional** (au travers des différents plans et appels à projets) **et provincial** (au travers de sa politique structurante en faveur du développement économique et des pouvoirs locaux), avec, en perspective, la stabilité financière du BEP ;
- Veiller à la **digitalisation** accrue des activités et des processus susceptibles d'impacter l'efficacité du fonctionnement ;
- Faire coexister **plusieurs générations de collaborateurs** au sein du BEP et les faire converger dans une dynamique collective, en misant sur le **développement des compétences** au bénéfice des projets à mener et des objectifs à atteindre, dans un contexte de **volatilité accrue du marché du travail** et de recherche d'une plus grande **agilité**.

## C. VISION

En tant qu'agence de développement, le BEP entend être un **modèle d'entreprise publique proactive, partenaire des collectivités régionales et locales**. Le BEP entend renforcer :

- Un **management innovant** qui promeut l'**autonomie**, la **responsabilisation** et le **développement des compétences** de ses collaborateurs ;

- Une **bonne gouvernance interne**, soucieuse de **transparence** à l'égard de ses actionnaires, de ses partenaires et de ses clients ;
- Une **réponse proactive et anticipative aux enjeux majeurs** de son territoire par la souplesse et la réactivité et l'**agilité** de ses équipes.

## D. MISSION

Le BEP a pour mission de réunir ses collaborateurs dans une **dynamique collective de projets** susceptible de **répondre aux enjeux territoriaux** de la Province de Namur en favorisant leur **épanouissement** et leur **évolution**.

## E. OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- S'affirmer comme **centre d'expertise pluridisciplinaire** dont les priorités sont données au renforcement de la qualité et de l'éventail des services, à l'agilité et la proactivité de ses équipes, de même qu'à l'efficacité dans l'action ;
- Veiller à la **bonne santé financière** du BEP, avec transparence et en visant l'efficacité ;
- Être un **accompagnateur de changement** qui anticipe, comprend et répond aux besoins évolutifs de ses publics cibles et du territoire ;
- **Fédérer**, en appui de la politique provinciale et quand la nécessité l'exige, **les acteurs et les partenaires concernés** sur les projets ou intérêts majeurs qui concourent au développement du territoire namurois ;
- Consolider la position du BEP comme **organisme de référence à l'égard des actionnaires**, clients et partenaires dans la mise en œuvre des actions et des projets s'intégrant dans les politiques wallonnes et européennes.

**1.5****LES VALEURS DU GROUPE BEP**

**L'ENGAGEMENT**  
**LE PROFESSIONNALISME**  
**LA PROXIMITÉ**  
**LE PARTENARIAT**  
**L'OUVERTURE D'ESPRIT**

Être engagé au BEP, c'est se sentir concerné par son travail, partager les valeurs de l'institution, s'identifier à elles et contribuer à la performance générale de l'entreprise.

Être professionnel au BEP, c'est agir efficacement, développer ses compétences, être orienté résultat avec, en point de mire, la satisfaction des clients.

Être proche de ses clients au BEP, c'est se montrer disponible et à l'écoute de ceux-ci tout en mettant ses compétences et son expertise à leur service.

Avoir un esprit partenarial au BEP, c'est rechercher et identifier les ressources internes et externes qui permettent de développer des projets ambitieux, dans une optique d'efficacité.

Être ouvert d'esprit au BEP, c'est être perméable aux évolutions et influences de l'environnement externe, pouvoir s'en inspirer pour s'améliorer individuellement et collectivement dans l'action.

# 1.6 L'ANNÉE 2021 MOIS PAR MOIS

## 01 JANVIER

Dans le cadre de son plan de soutien à la relance économique, le BEP propose aux organisateurs d'événement et producteurs en circuit court de recourir au crowdfunding via la plateforme CiLo.



## 03 MARS

Namur Expo devient l'un des principaux centres de vaccination contre la COVID-19 en Wallonie.



## 05 MAI

La Ressourcerie Namuroise déménage dans son nouveau centre de réutilisation installé à Ecolys®.



## 02 FÉVRIER

La 1<sup>ère</sup> thermographie aérienne du marché-cadre proposé par le BEP est réalisée à Gembloux.



## 04 AVRIL

Hiki-Lab, la plateforme d'e-learning du BEP se développe avec deux nouveaux modules de formation sur la veille digitale et l'innovation.



## 06 JUIN

Le BEP lance un plan d'actions, BEPresent, pour le retour en présentiel et à temps plein de son personnel employé.



# 07/08

## JUILLET/AOÛT

BEP Environnement met en œuvre des moyens exceptionnels (collecte, recyparcs, mise à disposition de conteneurs) pour aider les Communes et citoyens touchés par les inondations.



# 09

## SEPTEMBRE

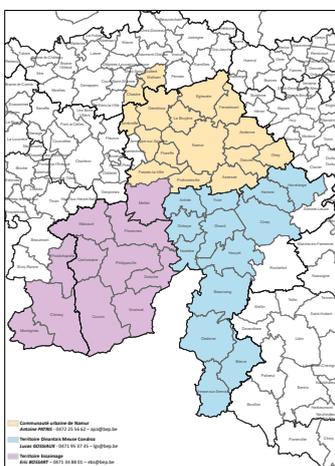
Le BEP organise une journée de visite d'Ecolys® pour y découvrir les dernières entreprises installées (Business Village Ecolys®, La Ressourcerie Namuroise, Delahaut, Fabrique Circuits Courts, Cluster Ecoconstruction).



# 10

## OCTOBRE

Les 3 projets de supracommunalité (Essaimage, arrondissement de Namur et arrondissement de Dinant) retenus par la Wallonie sont lancés et coordonnés par le BEP.



# 11

## NOVEMBRE

Le BEP participe au Salon Recup'Ère 2021.



# 12

## DÉCEMBRE

Le Coworking E420 devient le Colearning E420 grâce à un partenariat entre le BEP et Form@nam.



## 1.7

## L'ANNÉE 2021 EN CHIFFRES

LE DÉVELOPPEMENT  
DES PARCS D'ACTIVITÉ :

**19,92** ha de terrains vendus,  
soit **58,7** millions d'investissements  
et **390** emplois

**91,5%** de taux d'occupation des parcs d'activité  
(soit 1.490 entreprises et 17.611 emplois) à compléter

**91** entreprises et **384** emplois hébergés  
dans les incubateurs

.....

L'ACCOMPAGNEMENT  
DES ENTREPRISES :

**13** porteurs de projets

**66** entreprises accompagnées

**20** créations d'entreprises

**1.031** participants aux séminaires/  
workshops/missions mis en œuvre  
à destination des entreprises namuroises

**58** actions mises en œuvre

.....

L'ACCOMPAGNEMENT  
DES COMMUNES :

**36** Communes accompagnées dans leurs projets  
urbanistiques ou architecturaux dont :

**9** stratégies territoriales

**32** projets de bâtiments publics

**18** projets de logements ou d'espaces publics

**18** projets touristiques

**14** projets énergie

**14** projets en matière de Smart city

LA GESTION DES DÉCHETS  
MÉNAGERS :

**550** kg de déchets collectés par habitant

**75%** des déchets recyclés/compostés/biométhanisés

**28.450** tonnes de déchets verts valorisés  
au centre de compostage de Naninne

**14.704** tonnes de déchets organiques valorisés  
en biométhanisation (Tenneville)

**34.203** tonnes de bois et  
**14.520** tonnes d'encombrants traités  
dans l'unité de tri-broyage de Floreffe

**6.930** élèves sensibilisés à la prévention, au tri des  
déchets ou à la propreté publique dans les écoles  
namuroises

**157** stands, prêts/mises à disposition d'outils  
de sensibilisation, animations de prévention/  
tri/sensibilisation du BEP

**1.214.697** visites dans les recyparcs

.....

## NAMUR EXPO :

**17** manifestations représentant

**256.412** visiteurs

.....

## L'ORGANISATION GÉNÉRALE :

**457** collaborateurs

**44** ans de moyenne d'âge

**85,1%** de clients satisfaits

**91%** d'indice de bien-être au travail



LE BEP

2



## 2.1

## AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES

## A. MISSION

Dans le cadre de sa mission générale pour le territoire namurois, le BEP favorise **la création d'entreprises** et accompagne celles-ci dans le **développement de leurs activités**, contribuant ainsi au **développement écono-**

**mique et social de la Province**, en complète **synergie avec la politique d'animation économique mise en œuvre par la Wallonie**.

## B. INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

	OBJECTIFS	RÉSULTATS 2021
Nombre d'entreprises créées	5	20
Nombre de créateurs accompagnés	15	13
Nombre de start-ups accompagnés (TRAKK)	10	30
Nombre d'étudiants entrepreneurs accompagnés	20	91
Nombre d'entreprises en croissance accompagnées	45	66
Nombre d'interventions de conseil aux entreprises	150	245
Nombre d'événements de networking	25	10
Nombre de participants aux événements de networking	700	380
Nombre d'ateliers/workshops	15	48
Nombre de participants aux ateliers/workshops	100	651

## C. DOMAINES D' ACTIONS

## PLAN DE RELANCE ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE DE LA PROVINCE DE NAMUR

Un programme d'actions a été lancé en 2020 afin de soutenir les opérateurs économiques impactés par la crise sanitaire. Celui-ci s'est poursuivi en 2021. En fonction des besoins des entrepreneurs, des indépendants, de l'HoReCa, des producteurs locaux, des acteurs touristiques et du secteur de l'événementiel, les actions suivantes ont été menées :

- En matière de **communication**, le BEP a réalisé un guide des mesures de soutien et conseils pratiques à destination des PME et des indépendants.
- Pour les **entrepreneurs**, les clients des services d'accompagnement du BEP ont régulièrement été contactés par les équipes, afin de répondre à leurs besoins les plus urgents (recherche de fournisseurs et sous-traitants, outils de suivi, digitalisation de leur prospection, ...) mais également de repositionnement plus structurel. Ceux-ci ont été accompagnés au montage de dossiers financiers (outils de pilotage et recherche de financement) pour faire face aux conséquences de la crise. Ils ont été sensibilisés/

Guide des  
mesures de soutien et conseils pratiques  
à destination des PME et des indépendants



Dernière mise-à-jour : 12-11-2020

Crise COVID-19  
BEP et BEP Expansion Économique  
se mobilisent  
avec le soutien de la Province de Namur

accompagnés sur des thématiques telles que la résilience et l'innovation pour leur permettre de rebondir.

- Pour les acteurs de l'**HoReCa et les petits indépendants**, le BEP a dressé l'état des lieux de leur situation financière, analysé leurs besoins futurs en termes de trésorerie et de financement en fonction des dépenses liées à la Covid-19 et leur a proposé des solutions financières.
- Pour les **producteurs locaux**, le BEP a proposé un soutien au montage de dossiers financiers (outils de pilotage

et recherche de financement) pour positionner leur activité dans un contexte de relocalisation de la consommation. 25 producteurs ont été retenus suite à un appel à projets afin de bénéficier d'un financement participatif au travers de la plate-forme de crowdfunding CiLo.

- Pour les **attractions touristiques et hôtels**, le BEP a proposé son aide au repositionnement ou à l'ajustement de leur offre et a permis de monter 10 dossiers financiers pour faire face à la crise.

**Voici les résultats enregistrés fin 2021 :**



**VERS PLUS DE CRÉATIONS D'ENTREPRISES**

**NEC Digital**

Le BEP a développé une politique de **digitalisation de contenus** afin de permettre à un maximum de créateurs d'entreprises et de porteurs de projets d'accéder avec flexibilité et souplesse à de l'information de qualité, sélectionnée sur la base de leurs besoins.

Le **NEC (Namur Entrepreneurship Center)** a été le premier parcours d'accompagnement collectif à être digitalisé dès 2020. Il offre la capacité aux porteurs de projets et jeunes créateurs de préciser leur idée de produit/service ainsi que les contours de son marché. Ce parcours est systématiquement proposé aux candidats de l'incubateur étudiants LinKube afin de structurer la base de leur business plan et ainsi optimiser l'accompagnement individuel qui leur est prodigué. En 2021, ce sont 23 utilisateurs qui ont pu continuer à bénéficier du NEC.



## Incubateur étudiants LinKube



LinKube est l'incubateur étudiant de la province de Namur. Sa mission : accompagner des jeunes (étudiants ou jeunes diplômés) à créer leur entreprise en parallèle de leurs études. LinKube existe depuis 2016 et est subsidié par la Wallonie. Il propose des services tels que :

- Des coachings individuels, personnalisés ;
- Des ateliers collectifs sur des thématiques liées à l'entrepreneuriat ;
- La jouissance des services du TRAKK (bureau LinKube, coworking, FabLab, salles de réunion, réseau...)
- De la mise en réseau via des parrains, des réseaux comme Square ou Openflow ;
- De la visibilité sur les projets des jeunes.

### Les résultats 2021 peuvent être évalués comme suit :

- 78 projets ont transité par le dispositif namurois depuis sa création ;
- 49ancements d'entreprises (40 n° d'entreprise et 9 startups) ;
- Taux de conversion des projets en entreprises de 62,8%.

Fin 2021, LinKube comptait 32 projets pour 48 jeunes entrepreneurs.

### En 2021, les actions sont les suivantes :

- **L'évolution de l'offre de services** en adéquation avec les besoins des étudiants et les perspectives de financement futur de l'incubateur. En effet, l'offre d'accompagnement est, depuis le deuxième semestre 2021, articulée autour de 3 livrables prestés en faveur des étudiants entrepreneurs. Une première rencontre a lieu afin d'apprécier **la maturité du projet** pour rentrer dans le dispositif et si besoin lui communiquer des étapes préalables à entamer. Un **diagnostic** détaillé du projet est ensuite proposé aux étudiants prêts à rentrer dans l'incubateur afin de déterminer un **plan d'actions** précis et un accompagnement sur mesure pour le développement de leur projet. La troisième phase consiste en un **suivi de la mise en**

**œuvre du projet**, comprenant des phases d'accompagnements individuels et collectifs ;

- L'organisation d'un comité stratégique avec pour but de réfléchir à l'évolution de l'incubateur étudiant sur le territoire namurois organisé en date du 6 septembre 2021 ;
- L'organisation de 4 comités de sélection (25 février, 22 avril, 5 octobre et 30 novembre 2021) et d'un comité de sélection, passage obligé pour la validation et l'acceptation d'un projet au sein de l'incubateur étudiant ;
- La co-organisation et l'implication active de LinKube à l'événement Mind & Market Namur (10 et 11 février 2021), événement clé de présentation et de réseautage pour les porteurs de projet de la région dont certains projets incubés. 5 projets LinKubés étaient présents : Anasazi, Briocoli, Scriberoo, Third Side Dimension et Up-Recycle ;
- La sensibilisation à l'entrepreneuriat chez les jeunes :
  - > 25/03 : en visio : via présentation LinKube dans une formation "générations entreprenantes" à l'attention de professeurs ;
  - > 16/09 : journée portes ouvertes – TRAKK ;
  - > 07/10 : présentation – HEAJ ;
  - > 15/10 : présentation et implication étudiants – Beuraing ;
  - > 26/10 : présentation – Henallux ;
  - > 08/11 : Challenge étudiants - section marketing / Henallux.
- Lancement d'un "prix LinKube" (1<sup>ère</sup> édition) aux Alfes 2021.

### Accompagnement individuel des porteurs de projet

Dans le cadre du parcours à la création NEC digital, dès que les porteurs sont passés du stade de l'idée au stade du projet, ils peuvent bénéficier d'un **accompagnement individuel contractualisé** pré ou post-crédation pour challenger et valider leur business modèle.

Cet accompagnement est réalisé dans le cadre du référentiel produits mis en place par la Sowalfin en 2021. Ce référentiel définit, pour l'ensemble des opérateurs wallons, la durée de l'accompagnement subsidié ainsi que le contenu et le niveau de qualité des livrables attendus.

Le porteur de projet ou le créateur d'entreprise peut ainsi bénéficier des services prestés au niveau du TRAKK, tels que des tests produits /marchés ou workshops techniques, ainsi que par les conseillers d'entreprises qui, sur la base d'un diagnostic du projet, proposent un accompagnement répondant à ses enjeux de développement.

Le BEP a poursuivi, en 2021, ses partenariats avec des acteurs de l'écosystème afin d'encadrer au mieux les startups. Celles-ci peuvent ainsi compter **sur l'expertise des**

**services de ses partenaires** tel que le Namur Legal Lab pour les aspects juridiques, le programme Reaktor, une collaboration avec un Start-up Studio... L'ensemble des services permet de proposer un continuum d'accompagnement aux start-ups et scale-ups.

La part des nouvelles entreprises accompagnées (porteurs de projet et entreprises de moins de 3 ans) représente environ 30 % du portefeuille clients du BEP. Une part importante est issue du secteur du numérique qui a encore bénéficié en 2021 de l'accompagnement du BEP dans le cadre du projet **“Extraktion”, écosystème numérique**.

## VERS PLUS DE CROISSANCE DES ENTREPRISES

### Digitalisation de l'offre d'accompagnement

Comme mentionné plus haut, le BEP a souhaité digitaliser une partie de son offre d'accompagnement, comme il l'a fait pour le NEC (Namur Entrepreneurship Center). En combinant un accompagnement dans l'acquisition de compétences techniques et pédagogiques et les connaissances métiers des conseillers, une nouvelle offre digitale a vu le jour à destination des entrepreneurs et porteurs de projets. Différents modules ont été développés, afin de répondre à la variété des attentes des entreprises. Tous ont été postés sur la plateforme digitale Hiki-Lab.

Ils permettent d'optimiser les rendez-vous avec les conseillers d'entreprises en préparant le contenu des thématiques qui seront abordées.

Les contenus mis en ligne en 2021 concernent :

- **« La veille digitale : une clé pour de nouvelles perspectives » :**  
Ce module vise à apprendre à mettre en place une veille digitale, à savoir une surveillance automatisée sur le web, afin de détecter de nouvelles opportunités en termes d'innovation, d'amélioration de produits ou services, d'écoute des besoins des clients sur les réseaux sociaux ou encore d'information sur les évolutions des tendances et des marchés.
- **« Réseaux sociaux pour mon entreprise » :**  
Ce module vise à apprendre à activer les bons canaux de communication avec les outils adéquats proposés par les réseaux sociaux pour atteindre les prospects, fidéliser les clients ou encore rester informé des évolutions de votre marché.
- **« Marketing » :**  
Ce module permet à l'entrepreneur d'aborder le marketing sous l'angle de la stratégie commerciale, qui lui permet de mettre sur pied sa stratégie d'entreprise, de définir ses objectifs commerciaux, en vue d'établir une stratégie de prospection.
- **« Baromètre Internationalisation » :**  
Cet outil d'auto-diagnostic a pour objectif d'aider l'entreprise à s'auto-évaluer, à s'informer sur les techniques à l'export et les stratégies à l'international et enfin à être consciente des éléments à mettre en place pour se lancer à l'export.

- **« TRAKK Innovation Trail » :**

Ce module vise à apprendre aux entreprises à innover et à lancer un nouveau produit qui répond vraiment aux besoins de ses clients.

Ces modules sont accessibles sur <https://hiki-lab.bep.be>  
Six modules complémentaires sont en préparation pour 2022.

### Workshops - webinaires

Un programme d'ateliers/workshops est proposé chaque année aux entreprises de la Province. En prolongement de la démarche initiée en 2020, le programme d'actions a été digitalisé partiellement pour faciliter l'accompagnement collectif des entreprises, en ce compris à distance.

### > VOLET RÉSILIENCE – cycle de conférences « Namur Demain »

- **“Namur Demain – la suite” - 3 ateliers pour favoriser les modèles résilients en renforçant les échanges**  
Suite aux 8 modules d'accompagnement proposés dans le cadre de « Namur Demain, Innover et Entreprendre » en 2020, les entreprises ont émis le besoin de pouvoir continuer à réfléchir sur ces thématiques de résilience mais aussi de pouvoir échanger en présentiel afin de densifier les projets et réflexions.



Le BEP a ainsi organisé 3 ateliers complémentaires en 2021 afin de renforcer le modèle économique des entreprises participantes :

- > 24 septembre 2021 : atelier sur les concepts de partenariats stratégiques et sur leurs stratégies de déploiement (9 participants) ;
- > 22 octobre 2021 : atelier sur les méthodologies et réflexes qui permettent de rebondir sur l'échec pour le transformer en coups gagnant (10 participants) ;
- > 19 novembre 2021 : atelier sur les outils de gestion du temps et des priorités, l'importance de fixer des objectifs et le management participatif (11 participants).

Le BEP a clôturé le cycle d'accompagnement "Namur Demain" par une conférence donnée par Philippe Boulanger sur la manière dont l'innovation permet d'augmenter la résistance des entreprises en temps de crise.

Cette conférence s'est déroulée au TRAKK le 3 décembre 2021 et a rassemblé 23 participants.



## > VOILET COMMERCIALISATION

### • Atelier préparatoire au forum "Mind & Market Namur"

Dans le cadre du Forum Mind & Market Namur qui réunit des porteurs de projets et des start-ups orientés numérique, silver économie, circuits courts, économie circulaire, industries culturelles et créatives, un atelier préparatoire a été organisé afin de coacher ces différents projets dans la conception de leur pitch en vue d'une présentation face à différents jurys dans le but de remporter un prix.

## > VOILET GESTION

### • Groupe de travail sur le transport fluvial

Dans le cadre des accompagnements en économie circulaire, la thématique du transport fluvial rencontre de plus en plus de succès. De nombreuses entreprises souhaitent s'orienter vers ce nouveau mode de transport mais manquent d'informations et d'expérience. C'est pourquoi, en collaboration avec le Port Autonome de Namur et l'ADL de Sambreville, un groupe de travail a été organisé en novembre 2021.

### • Atelier financier pour les étudiants LinKubés

Deux sessions de deux ateliers ont été mises sur pied par le BEP et LinKube en septembre et en novembre pour informer les futurs étudiants de l'incubateur et les préparer au comité de sélection. Il s'agissait pour les étudiants de disposer des notions théoriques d'un plan d'affaires et financier, de présenter leurs premiers chiffres sur le mode « besoins-moyens », d'obtenir un premier feedback et les premiers conseils sur leur projet et de se faire accompagner dans le cadre du diagnostic.

Les ateliers se déroulaient en présentiel en 2 parties : la première partie consistait en l'explication des notions théoriques suivie, une semaine plus tard, de la présentation par les étudiants eux-mêmes de leur projet.

### • Atelier Namur Legal Lab

L'objectif du Namur Legal Lab est de faire accompagner les start-ups qui mènent des réflexions juridiques en lien avec les nouvelles technologies par des groupes d'étudiants en Master DTIC de l'UNamur pour les conseiller sur les questions de type droit du commerce électronique et mise en place d'un e-commerce, droit à la vie privée, RGPD, droit de propriété intellectuelle, droit des médias et publicité sur les réseaux sociaux. 11 porteurs de projet ont participé à cet atelier.

### • Alfes 2021

L'édition 2021 des prix économiques de la Province de Namur fut une cérémonie en distanciel, en présence au Delta uniquement de l'animatrice et des entrepreneurs récompensés et retransmise en live sur Youtube. Elle a récompensé 5 entrepreneurs namurois et, pour la première fois, un prix a été décerné au meilleur étudiant entrepreneur issu de LinKube.



## Accompagnement individuel des entreprises

Le Gouvernement wallon a confié en 2018 à la Sowalfin la mission de réformer le paysage de l'animation économique en concertation avec les opérateurs du secteur.

Un référentiel produits définissant l'offre de services a été opérationnalisé en phase test au cours de l'année 2021 et sera effectif à partir de 2022. Il définit les types d'accompagnements à prester, les livrables correspondants et les modalités de subsidiation en fonction du nombre de jours prévus pour leur réalisation.

9 catégories de services ont été identifiées :

### > CATÉGORIE 1 – SENSIBILISATION

### > CATÉGORIE 2 – INFORMATION ET ORIENTATION

- **Type 2b** : Information et orientation collectives à des personnes qui souhaitent entreprendre ou qui entreprennent
- **Type 2c** : Information et orientation individuelles à des personnes qui souhaitent entreprendre ou qui entreprennent

### > CATÉGORIE 3 – DIAGNOSTIC

- **Type 3a** : Diagnostic d'un projet de création/reprise d'entreprise
- **Type 3b** : Diagnostic (au sein) d'une entreprise existante
- **Type 3c** : Diagnostic bas carbone d'un projet de création/reprise d'activité ou (au sein) d'une entreprise existante
- **Type 3d** : Diagnostic Agent de stimulation à la transmission d'entreprise
- **Type 3e** : Diagnostic d'un projet d'autocréation d'emploi

### > CATÉGORIE 4 – SUIVI

- **Type 4a** : Suivi d'un projet de création/reprise d'entreprise – phase de pré-création
- **Type 4b** : Suivi d'un projet de création/reprise d'entreprise – phase de post-création
- **Type 4c** : Suivi d'un projet d'auto-création d'emploi – phases pré-création, test et post-création
- **Type 4e** : Suivi (au sein) d'une entreprise existante
- **Type 4f** : Suivi d'un projet à composantes scientifiques, techniques ou technologiques
- **Type 4g** : Suivi d'un projet « Bas carbone »
- **Type 4j** : Suivi d'un projet d'étudiant entrepreneur – phase pré-création

### > CATÉGORIE 7 – MISE EN RELATION D'ENTREPRENEURS

- **Type 7a** : Animation d'un groupe d'acteurs au bénéfice d'une activité entrepreneuriale – événements de fertilisation
- **Type 7b** : Animation d'un groupe d'acteurs au bénéfice d'une activité entrepreneuriale – workshops spécialisés
- **Type 7c** : Facilitation et encadrement de la création et du développement de montages partenariaux

### > CATÉGORIE 8 – ANIMATION / INFRASTRUCTURES / ÉQUIPEMENTS

- **Type 8a** : Animation dans un lieu de vie – événement de fertilisation
- **Type 8b** : Animation dans un lieu de vie – workshop spécialisé
- **Type 8c** : Animation dans un lieu de vie – échanges entre pairs
- **Type 8d** : Animation dans un lieu de vie – test usages
- **Type 8e** : Animation dans un lieu de vie – test marché rapide
- **Type 8f** : Animation dans un lieu de vie – test proto

### > CATÉGORIE 9 – RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES / CAPACITÉ DES ENTREPRENEURS

- **Type 9a** : Renforcement des capacités des entrepreneurs

Les catégories 3 (diagnostic), 4 (suivis) et 8 (services au sein du TRAKK) sont concernées par l'accompagnement individuel et feront l'objet de fiches projets FEDER lors de l'appel à projets 2021-2027 qui sera lancé en 2022.

Le « parcours client entreprise » se matérialise dans ce contexte comme suit :

- Un **ciblage efficient** des entreprises à potentiel de développement, d'innovation et d'internationalisation ;
- Une **démarche proactive** vers les entreprises identifiées comme prioritaires ;
- La réalisation d'un **diagnostic 360°** conduisant à une identification des besoins de l'entreprise et de ses enjeux ;
- La réalisation d'une **feuille de route de développement** et la formalisation d'une proposition de **plan d'accompagnement personnalisé**, réalisé par le BEP (chargé de relation et conseillers spécialistes) avec l'appui de partenaires (au sein et hors du réseau de la Sowalfin) ;
- La **contractualisation avec les entreprises** et la mise en œuvre efficiente du plan d'accompagnement sur la base de l'offre de services d'accompagnement ;

- **L'auto-évaluation et l'évaluation** du client dans une optique d'amélioration continue.

En 2021, une cinquantaine de livrables de type diagnostic création, croissance et bas carbone ont été envoyés à la Sowalfin dans le cadre de la phase test. La plupart ont fait l'objet d'un contrôle qualité permettant de faire les ajustements nécessaires pour se conformer au référentiel attendu.

Les outils de suivi internes ont été affinés afin de suivre précisément les prestations en termes de nombre de jours ouvrables pour chaque contrat de suivi d'entreprise.

## VERS PLUS D'INNOVATION DES ENTREPRISES

### Programme d'actions et d'accompagnement, collectif et/ou individuel, en lien avec le projet d'innovation des entreprises - TRAKK

Cette année, l'équipe du TRAKK a également fait preuve d'agilité pour adapter ses actions dans un contexte de crise sanitaire :

- Plusieurs formats d'inspiration collectifs en présentiel sont passés en distanciel et/ou hybride (en ligne et sur place) notamment, l'évènement **Mind & Market** (pour lequel nous avons comptabilisé plus de 300 connexions).



- L'équipe a tout mis en œuvre pour composer avec les règles en vigueur et l'évolution des contraintes pour continuer à proposer des activités de réseautage à la communauté. Différents nouveaux formats ont été mis en place pour faire en sorte de proposer aux Trakkeurs des **moments de rencontres, d'échanges** tout en respectant les mesures sanitaires en vigueur : **Hacks du TRAKK, Mix and Match, animation des communautés digitales** (via Instagram).
- 2021 a également été dédiée au développement d'un **module e-learning** (TRAKK Innovation Trail, axé sur les méthodes d'innovation centrée utilisateurs disponible sur la plate-forme Hiki-Lab du BEP) mais aussi de **boîtes à outils** du TRAKK by BEP disponibles sur MURAL (innovation managériale, innovation produits/services). L'objectif de tous ces supports est d'accompagner au mieux les (candidats) entrepreneurs dans le développement des

compétences requises pour créer des projets innovants via des outils numériques afin de garantir une continuité dans l'accompagnement des entreprises et porteurs de projets.

Les actions d'**accompagnement collectif** menées en 2021 ont concerné :

- **Mind & Market** - Espace d'exposition permettant aux porteurs de projets et entreprises de tester leurs prototypes de produits/services auprès d'utilisateurs et de consommateurs potentiels (Le 4 février 2021 - 31 projets et 13 jurés).
- **Créer un pitch « Waouw »** - Workshop à destination d'entreprises et porteurs de projet pour les inspirer sur ce qu'est un bon pitch, leur donner des astuces pour pitcher leur projet innovant (le 11 mars 2021 - 13 participants).
- **Studio by Wallonia** - Événement phygital pour permettre aux entreprises de pitcher devant un public (jury + retransmission Facebook live) (le 15 mars 2021 - 13 participants et 8 experts).
- **TRAVEL2IT** - Ateliers en vue de donner les bases et fondements de la cyber sécurité, ainsi qu'une série d'outils pour l'implémenter pour sa structure (les 19 et 21 mai 2021 - 21 participants).
- **Parcours TRAKK by CREATIS** - Accompagnement par le BEP et Creatis des porteurs de projets à faire décoller leur nouvelle activité dans le secteur des industries culturelles et créatives (du 22 avril 2021 au 3 juin 2021 - 8 participants).
- **Parcours Innovation numérique** - Mise en œuvre par le TRAKK, le BEP, l'INFOPOLE et Mecatech d'une méthodologie innovante afin d'aider les dirigeants d'entreprise à explorer le potentiel des technologies avancées (le 16 avril 2021 - 11 participants).
- **Parcours SmartCity by BEP and TRAKK** - Programme d'accélération d'idées sur la thématique de la ville intelligente (du 26 mai 2021 au 16 septembre 2021 - 42 participants).
- **Les Hacks du TRAKK #1** - Notions by Benoît Vrins - Mini conférence informelle dispensée par Benoît Vrins (résident du TRAKK et CEO de Spade) (le 23 juin 2021 - 11 participants).
- **Pitch Party** - Possibilité pour des start-ups en phase de quasi levée de fonds de s'entraîner à pitcher devant un parterre d'experts, investisseurs et médias (le 7 septembre 2021 - 26 participants).
- **Regards croisés « Territoires innovants »** - Événement de clôture du parcours "SmartCity by BEP and TRAKK" (le 16/09/2021 - 38 participants).
- **Organisations Innovantes** - Et si la clé se trouvait au cœur de vos pratiques managériales ? (le 16 septembre 2021 - 17 participants).

- **Cohorte Innovation Managériale** - Un parcours de 4 workshops pour construire les bases d'une organisation innovante et motivationnelle (du 8 octobre 2021 au 10 décembre 2021 - 4 participants).



- **XR – EVENT** - Journée de travail et de networking au service de l'écosystème XR Wallon ! (le 16 novembre 2021 - 18 participants).
- **TRAKK au KIKK** - Accueil de délégations étrangères et mise en relation avec l'écosystème du TRAKK (le 3 novembre 2021 - 39 participants).
- **Cohorte Innovation durable** - Un parcours de 5 workshops pour upgrader le projet vers plus de durabilité (du 15 octobre 2021 au 7 novembre 2021 - 7 participants).



- **TRAKK Morning #9** - Régime fiscal belge des droits d'auteur (le 22 octobre 2021 - 25 participants).
- **Meet&Create** - Présentation de l'offre de service des diverses structures wallonnes actives dans l'accompagnement de projets créatifs (création et développement d'activités) (le 2 décembre 2021 - 36 participants).
- **Hack du TRAKK #2** - la Product Roadmap Canvas (le 9 novembre 2021 - 7 participants).

En matière d'accompagnement individuel, 8 entreprises ont bénéficié des services d'accompagnement du TRAKK via le LeanCanvas.

Un format de rendez-vous sous forme de permanence a également été mis en place dans le cadre de la crise sanitaire.

## FOCUS SUR UN PARCOURS INNOVANT EN MODE "COHORTE"

En 2021, l'équipe du TRAKK by BEP a développé un nouveau format : l'accompagnement collectif en mode cohorte avec comme thématique principale le développement durable. Ce cycle de 5 workshops/ateliers rassemblait des (candidats) entrepreneurs/start-uppeurs namurois qui souhaitent développer leur projet d'entreprise tout en veillant à réfléchir à l'impact positif de celui-ci sur son environnement. Le côté « durable » est présent dans des ateliers plus généralistes mais également dans un atelier spécifique à l'économie circulaire. Ce programme, basé également sur les principes du lean start-up, a été conçu comme une boucle itérative pour revenir régulièrement au canvas principal utilisé et créer de la valeur économique tout en minimisant les risques.



### Le développement de la silver économie, source d'innovation

Le projet silver économie est un programme d'animation économique pour stimuler l'innovation et la croissance des entreprises dans les produits et services dédiés aux seniors. Ce projet entre dans la stratégie de mise en place du futur parc d'activité économique Care-Ys.

Voici les projets réalisés en 2021 :

1. En 2020, une page LinkedIn Silvercobelgium a été lancée. Elle a été animée en 2021 de manière à la faire vivre, à rassembler les acteurs de la thématique, à créer un réseau étoffé et à donner une visibilité aux différentes initiatives (213 followers).
2. Un networking a été organisé avec les entreprises namuroises du secteur au salon "Soins & Santé" en septembre 2021, permettant aux entreprises de se rencontrer entre elles et de participer aux différentes infrastructures du salon.
3. De nouveaux projets ont été accompagnés comme Permiganau, la voix du quotidien et Vanessa Allein (porteuse de projet).

4. 3 projets issus de la silver économie ont participé au Mind & Market 2021 (31 projets) : Group H & HappyGrandsParents et Home The Road Again.
5. Le BEP a participé aux groupes de travail BNI Santé et à la création d'un groupe santé composé de différentes entreprises wallonnes afin d'échanger les contacts et de créer un réseau de partenaires.
6. Le BEP a contribué au projet Interreg "IT4Anxiety" (projet européen mené par le centre neuropsychiatrique Saint-Martin à Dave) pour accompagner les projets/start-ups et l'organisation d'un hackathon en avril 2022 en partenariat avec le KIKK et le TRAKK, avec l'identification d'un vivier de projets numériques actifs contre l'anxiété.

## VERS PLUS DE DURABILITÉ DES ENTREPRISES

### Accompagnement des entreprises dans l'évolution de leur business model aux enjeux de la transition énergétique

Dans le cadre du dispositif Easy'Green de la Sowalfin, le BEP a pour mission de sensibiliser les entreprises aux enjeux de transition bas-carbone et de les accompagner pour détecter leurs opportunités à travers la réalisation d'un diagnostic « bas-carbone/économie circulaire ».

En 2021, ce travail a débouché sur :

- 2 actions de sensibilisation collective qui ont touché 21 parties prenantes (entreprises, porteurs de projets, étudiants) ;
- 61 parties prenantes ont été sensibilisées individuellement ;
- 31 diagnostics ont été réalisés au sein d'entreprises namuroises ;
- 6 accompagnements ont été menés pour la mise en œuvre des opportunités détectées.

### Actions Bâti C<sup>2</sup>

L'objectif du projet Interreg Bâti C<sup>2</sup> est d'enrichir les filières d'éco-matériaux sur la zone transfrontalière et de favoriser les circuits courts en s'appuyant sur le réseau de partenaires du projet. Le BEP est responsable de la coordination générale du projet (5 opérateurs). Le projet est clôturé depuis mars 2020. Néanmoins, avec la période Covid et le report de certaines actions, le BEP a continué à travailler avec les partenaires pour organiser l'action sur **le salon Bois & Habitat**.



En effet, un stand collectif est prévu pour l'édition 2022 du salon afin de permettre aux entreprises du secteur d'exposer à moindre coût. Des réunions se sont par ailleurs poursuivies entre partenaires du projet afin d'évaluer les opportunités de poursuivre les actions dans le cadre de la nouvelle période de programmation Interreg.

### Actions Re C<sup>2</sup> pour REutilisation (REcyclage, REemploi) en circuit court

Ce projet Interreg a pour objectif de rechercher des complémentarités d'entreprises pour réduire la production de déchets, stimuler la réutilisation de matériaux et favoriser l'émergence de méthodes innovantes de réutilisation de matières à l'échelle des territoires transfrontaliers. Ce projet s'est clôturé en 2020 mais l'action des groupes de travail a continué en dehors du projet. Le 19 octobre 2021 s'est tenu un **groupe de travail économie circulaire** sur la zone de Sambreville (Basse-Sambre), 21 participants dont 9 entreprises ont pu échanger sur des problématiques communes et détecter des synergies potentielles. Un suivi est prévu et pensé avec les participants. Les entreprises ont indiqué leurs noms sur les fiches idées qui les intéressent pour aller plus loin dans les démarches proposées. Des petits groupes se constituent donc pour le suivi.

Chaque participant sera recontacté individuellement pour réaliser un diagnostic individuel sur les potentialités internes en matière d'économie circulaire/bas-carbone. Un atelier informatif sur le tri des déchets sera également organisé en collaboration avec l'UWE.

Enfin, la thématique de la **pénurie d'emploi** étant également relevée, une rencontre avec le Forem est prévue pour connaître les modalités et les possibilités de mettre en place des opérations de recrutement.



### Accompagnement des producteurs locaux à développer de nouveaux marchés en circuits courts

Durant l'année 2021, le BEP a renforcé ses actions de structuration de l'offre en accompagnant les projets individuels et collectifs portés par les producteurs et artisans du secteur agroalimentaire. Dans le cadre du plan de relance circuits courts du BEP, plus d'une trentaine de producteurs ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé et contractualisé.

Afin de sensibiliser les collectivités aux enjeux de la transition alimentaire et d'identifier les priorités d'actions à envisager pour faire évoluer la filière agro-alimentaire, le BEP a entrepris de réaliser une analyse du métabolisme économique local. Cette analyse a permis d'affiner une stratégie alimentaire territoriale structurée au niveau provincial et de rédiger une feuille de route du BEP visant à :

- Favoriser le développement de **nouveaux outils de transformation et logistique**, à même de massifier les circuits courts, tout en travaillant sur une meilleure répartition de la valeur avec l'amont agricole.

A ce niveau, le projet de création d'un hub logistique a été déposé par le BEP en partenariat avec Paysans Artisans fin 2021 et retenu par le Gouvernement wallon dans le cadre du Plan National de Relance et de Résilience.

- Soutenir l'**innovation, l'expérimentation de nouveaux modèles et l'émergence de produits** stratégiques et accompagner les producteurs en ce sens. Une trentaine de producteurs ont été accompagnés en 2021.
- Faire de la **restauration collective publique** une vitrine de la transition vers une alimentation durable, en favorisant la mise en adéquation entre l'offre alimentaire locale et les pratiques des acteurs (collectivités, acheteurs, cuisines centrales).

Dans ce cadre, le BEP a accompagné la Ville de Namur au travers d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du projet *Réseau local structuré pour nourrir Namur*, en vue de la réalisation d'une étude de faisabilité technico-économique d'une plateforme agricole en vue de **fournir les collectivités via les cuisines centrales du CPAS**.

- Encourager l'ancrage et la **coopération entre les acteurs de la production-transformation-distribution-restauration**, en favorisant le maillage des complémentarités et des synergies entre les acteurs. Des ateliers thématiques seront organisés à cette fin en 2022.

## VERS PLUS D'INTERNATIONALISATION DES ENTREPRISES

### Programme d'accompagnements spécifiques (action secteur brassicole)

Ce programme, démarré en 2020, visait à accompagner les brasseries namuroises dans leurs démarches d'innovation de marchés et d'internationalisation. Ce secteur, très concurrentiel en Belgique, le devient également de plus en plus à l'étranger. Nécessitant des investissements importants et frappées de plein fouet par la crise sanitaire actuelle, les brasseries ont besoin de 3 clés pour réussir : un positionnement stratégique, un ciblage commercial et le recours à l'innovation. Un cycle de trois ateliers a ainsi été proposé aux brasseurs namurois :

- Innovation et internationalisation : tendances des marchés (23 juin 2020),
- Business Game sur la stratégie commerciale locale et internationale (22 septembre 2020),
- Vendre à l'Export et focus sur le marché français (21 avril 2021).

Ce troisième atelier a rassemblé 11 participants.

Une fiche pratique résumant les informations utiles pour approcher le marché brassicole français a été rédigée à l'issue de l'atelier et publiée sur le site du BEP ([www.bep-entreprises.be/un-coaching-sur-quoi/international-fiches-pratiques/brasseries-focus-sur-le-marche-francais/](http://www.bep-entreprises.be/un-coaching-sur-quoi/international-fiches-pratiques/brasseries-focus-sur-le-marche-francais/)).

### Programme de formation/information

- **Webinaire "Etablir une relation commerciale au Québec : du projet au concret" - 27 mai**

Ce webinaire, organisé en collaboration avec Québec International et l'AWEX Montréal, avait pour objectif de sensibiliser les entreprises aux opportunités du marché québécois et de les aider à concrétiser leur projet d'exportation de produits ou services vers ce marché. 12 participants y étaient inscrits.

- **Atelier « S'internationaliser par le Numérique » - 16 novembre**

En collaboration avec l'AWEX, cet atelier visait à sensibiliser les (potentiels) exportateurs sur les opportunités et les défis générés par l'e-commerce à l'international. Deux experts ainsi qu'une entreprise témoin, Aroma-Zen, ont ainsi partagé leurs expériences et conseils aux 10 participants.



- **Séances d'information sur la législation européenne**

Le BEP a collaboré à l'organisation d'ateliers visant à sensibiliser et informer les entreprises sur la législation européenne, dans le cadre d'Enterprise Europe Network (au bénéfice de 12 participants namurois) :

- > Un webinaire de présentation de l'outil "Access2Market" organisé par la DG Trade de la Commission européenne - 19 janvier 2021 ;
- > Un webinaire sur le marché japonais (focus sur le secteur agroalimentaire) organisé par l'EU Japan Center - 21 octobre 2021.

- **Participation à des B2B, foires et salons**

Le programme d'actions collectives à l'international a été malmené par la crise de la Covid-19. Sur demande et initiative de l'AWEX, le BEP s'est engagé pour collaborer à différents événements hybrides mis en place par le **Village Francophone** à l'occasion de grands rendez-vous mondiaux des technologies. Ainsi, la contribution du BEP s'est matérialisée par différentes actions collectives en virtuel :

- > **CES Las Vegas (US)** – janvier : positionnement de start-ups et de jurés pour les sessions de pitch internationales en ligne ;
- > **South-By-South-West (Austin, US)** – mars : organisation d'un atelier préparatoire au concours de pitch international et d'une fiche pratique pour aider les entreprises à mieux se préparer ("Comment pitcher et créer un effet waouw ?" – [www.bep-entreprises.be/wp-content/uploads/2021/03/Comment-pitcher-et-creer-un-effet-waouw-.pdf](http://www.bep-entreprises.be/wp-content/uploads/2021/03/Comment-pitcher-et-creer-un-effet-waouw-.pdf)), suivi d'un studio connecté au TRAKK incluant un concours de pitch local et la mise en valeur des candidats et jurés wallons aux sessions de pitch internationales ;
- > **Hannover Messe (DE)** – avril : contribution au programme des conférences en ligne et positionnement de jurés et de candidats entreprises ;
- > **Viva Technology Paris (FR)** – juin : organisation d'un studio connecté au TRAKK incluant deux panels de discussion sur la santé et sur le tourisme, et la mise en valeur des candidats et jurés wallons aux concours de pitch internationaux.



Les studios connectés ont été organisés en collaboration avec Form@nam et diffusés sur les réseaux sociaux et sur la plateforme du Village Francophone ([www.myglobalvillage.com/](http://www.myglobalvillage.com/)).

Ainsi, grâce à cette opération, 33 entreprises namuroises (sur un total de 147 participants wallons) ont pu bénéficier d'une opportunité de visibilité et de réseautage international en tant que candidat pitcheur, juré ou expert, et des conseils du BEP, de l'AWEX et des partenaires associés aux opérations pour leur participation (Digital Wallonia, les pôles et clusters impliqués, le KIKK).

#### • KIKK Festival 2021

Le KIKK Festival, événement phare des industries culturelles et créatives qui se déroule chaque année en novembre à Namur, a enfin pu souffler ses 10 bougies, après son anniversaire reporté de 2020. Le BEP, grâce au support d'Enterprise Europe Network, a activement contribué à divers événements de rencontres, organisés en marge de ce festival :

- > L'accueil d'une délégation emmenée par l'Agence de Développement de Nantes Saint-Nazaire et présidée par Franky Trichet, Président de la Métropole de

Nantes et élu à la Ville et organisation de diverses rencontres avec l'écosystème du TRAKK, des acteurs académiques, touristiques et économiques, en coordination avec Wallonie Bruxelles International (26 participants namurois) ;



- > Un Business Day la veille de l'ouverture officielle du festival visant à mettre en valeur l'écosystème local et le TRAKK, et à favoriser le maillage entre les délégations étrangères invitées au KIKK (7 participants namurois) ;



- > Deux journées de rencontres d'affaires internationales sur le Creative Village du KIKK Festival (32 inscrits namurois).

#### • B2B divers

Grâce au support d'Enterprise Europe Network et de ses membres, le BEP a pu proposer divers B2B organisés virtuellement et accompagner des entreprises et clusters namurois lors de ces événements, notamment :

- > Taste of TAVOLA – agroalimentaire – mars – virtuel (en raison du report physique du salon TAVOLA à 2022) ;
- > Hannover Messe Technology Cooperation Days – industrie 4.0 – avril – virtuel ;
- > Cycl'Eau Strasbourg – environnement – juin – virtuel ;
- > Food Connections, événement annuel du pôle de compétitivité Wagralim – agroalimentaire – septembre – virtuel ;
- > Congrès International du Développement Durable Wallonie/Grand-Est (FR) – construction – septembre – virtuel.

## VERS PLUS DE NETWORKING

### Au niveau local par l'animation des clubs d'entreprises

Le BEP est resté en contact avec les clubs d'entreprises dans cette difficile période de crise sanitaire afin qu'ils puissent servir de relais auprès de leurs membres pour diffuser les mesures du plan de relance lancé par le BEP, tout en restant à la disposition des questions des clubs.

#### • C2P – Club des 2 Provinces

Différentes actions ont fait l'objet d'un partenariat entre le Club des 2 Provinces et le BEP, à commencer par l'action de retrouvailles du Club à l'occasion d'un court retour aux actions en présentiel en septembre 2021.



#### • CeWal – Comité des entrepreneurs de Walcourt

Des contacts ont eu lieu avec le Club d'entreprises de Walcourt-Chastrès, ainsi que l'ADL afin de pouvoir répertorier les entreprises qui ont souffert des inondations et leur venir en aide.



#### • GeRoch – Groupement des entreprises de Rochefort

Le BEP a participé à l'Assemblée générale du GeRoch le 7 mai, au cours de laquelle le GeRoch a présenté ses actions majeures, parmi lesquelles le Webinaire du BEP : « Comment prospecter efficacement en situation de crise ? », la redynamisation du parc avec les réunions de suivi, l'étude commerciale avec UpCity. Enfin, le club en a profité pour faire peau neuve avec un nouveau logo, porteur d'une nouvelle dynamique en 2022.



#### • GrepanN4 – Groupement des entreprises/commerces du parc de Naninne et de la N4

Le 23 septembre, le GrepanN4 a organisé son barbecue de rentrée, premier événement en présentiel depuis longtemps. Il a réuni une bonne centaine d'entrepreneurs, avec le soutien du BEP.



#### • Idealys – Club des entreprises de Crealys® et Ecolys®

Le BEP a participé aux différentes réunions en visio qui ont eu lieu tout au long de l'année afin d'échanger sur le nouveau visage du club. En parallèle, Idealys et le BEP ont soutenu l'association ELA contre la leucodystrophie en participant au jogging, décentralisé en raison de la Covid-19. L'ensemble des pas était comptabilisé via une App permettant de rassembler les montants au profit de l'association. Enfin, Idealys a poursuivi sa réflexion quant à la croissance de la mobilité douce sur ses parcs.



#### • Echange avec les ADL

Le BEP a échangé avec les ADL à propos des mesures de soutien aux entreprises d'une part, mais aussi au sujet des inondations qui en ont impacté certaines d'autre part. Par ailleurs, le BEP apporte son soutien via sa participation aux comités et assemblées générales de certaines ADL.

### Au niveau régional avec les CEEI et la Sowalfin

Le BEP est membre de l'ASBL EBN Wallonia qui regroupe l'ensemble des centres d'entreprises et d'innovation wallons (CEEI) et qui constitue un lieu d'échanges visant à renforcer l'offre de services de ses membres et leur positionnement dans l'offre wallonne d'accompagnement d'entreprises.



En 2021, les échanges ont principalement porté sur la **réforme du paysage de l'animation économique** décidée par le Gouvernement wallon et opérationnalisée par la Sowalfin. Ces échanges ont eu pour objet d'harmoniser les pratiques de réalisation des livrables prévues dans le référentiel de produits d'accompagnement wallon. La phase test de mise en œuvre des livrables « diagnostics » et « suivis d'entreprises » a en effet été lancée en 2021. Ces livrables ont par ailleurs fait l'objet de contrôles qualité par la Sowalfin afin d'optimiser l'offre de service. L'estimation du nombre de livrables qui feront l'objet de subsides FEDER dans le cadre de la programmation 2021-2027 a également été réalisée au vu des ressources disponibles.

### Au niveau international au travers de EEN et dans le cadre d'Interreg

Des rencontres et échanges sont rendus possibles entre les entreprises belges et françaises grâce aux actions des **projets Interreg Bâti C<sup>2</sup> et Re C<sup>2</sup>**.

Le projet **Enterprise Europe Network (EEN)** favorise également la mise en réseau à l'international des entreprises et du BEP avec des organismes pairs dans 60 pays du monde, l'accès à diverses informations utiles pour les PME, leur innovation et leur croissance (législations européennes, accès aux marchés et financements de projets européens de recherche et d'innovation).



*L'Europe à la portée de votre entreprise.*

## 2.2 AUX CÔTÉS DES COMMUNES ET DES POUVOIRS LOCAUX

### A. MISSION

Dans le cadre de sa mission générale pour le territoire namurois, le BEP accompagne les Communes dans leurs **projets de développement local et supra-local** en mettant

à leur disposition une offre de **compétences diversifiées** contribuant ainsi à la **cohésion territoriale provinciale**.

### B. INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

	OBJECTIFS	RÉSULTATS 2021
Nombre de communes accompagnées	35	36
Taux de fidélisation des communes	97,22 %	94,44 %
Nombre de projets communaux accompagnés	79	98
Nombre de projets non communaux accompagnés	19	23
Nombre de projets d'études stratégiques accompagnés	7	9
Nombre de projets de bâtiments publics accompagnés	30	32
Nombre de projets de logements et espaces publics accompagnés	19	18
Nombre de projets touristiques accompagnés	15	18
Nombre de projets Smart City accompagnés	12	14
Nombre de projets économiques locaux ou commerciaux accompagnés	3	6
Nombre de projets en efficacité énergétique accompagnés	3	14
Nombre de projets organisationnels/en assurances accompagnés	5	7

### C. DOMAINES D' ACTIONS

#### VERS PLUS DE SENSIBILISATION AUX NOUVEAUX ENJEUX TERRITORIAUX

La crise sanitaire a limité les possibilités d'actions collectives et le programme 2021 s'est donc concentré sur les thématiques de la Smart City et de l'énergie, de même que dans l'animation des conférences des élus dans le cadre des 3 dynamiques supracommunales, comme détaillé ci-dessous.



## VERS PLUS DE SUPRA-COMMUNALITÉ ET DE STRATÉGIE TERRITORIALE

## • Les projets

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2021
<b>BEP – Supra-communalité et cartographie dynamique</b>	Construction d'un tableau de bord socio-économique dynamique, permettant de développer une réflexion stratégique et prospectiviste du développement territorial par sous-bassin en vue de décliner la stratégie régionale du Schéma de Développement Territorial.	En lien avec la dynamique SmartCity by BEP et la valorisation des données, une première mission a été réalisée pour estimer le potentiel de la valorisation des données territoriales.  En complément, un tableau de bord statistique de la Province a été réalisé en 2021.
<b>BEP – appel à projets wallon « soutien aux projets supracommunaux »</b>	Un appel à projets a ainsi été lancé début 2021 à l'ensemble des Communes visant à rencontrer les objectifs propres à la supracommunalité, à savoir assurer l'animation d'un territoire, fédérer les élus et identifier des projets mutualisés.	Le BEP, étant un acteur historique de la supra/intercommunalité de par sa connaissance du territoire, de ses acteurs et son travail de terrain, a permis d'identifier 3 bassins cohérents : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse namuroise et hennuyère (déjà active dans une dynamique supracommunale, appelée Essaimage) ;</li> <li>• L'arrondissement de Dinant ;</li> <li>• Le bassin de vie de Namur Capitale.</li> </ul> Les projets supracommunaux portés par le BEP rassemblent ainsi 40 communes, dans 3 bassins distincts.

## VERS PLUS DE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

## • Les projets

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2021
<b>Profondeville – stratégie centre-ville</b>	Accompagnement de la Commune dans une vision stratégique du centre de Profondeville.	La plateforme de consultation citoyenne G1idée a été adaptée pour assurer la communication du projet envers les citoyens.
<b>Sombreffe – stratégie de centre-ville</b>	Réalisation d'une étude stratégique visant à donner des priorités d'urbanisation aux réserves foncières existantes dans le centre de Sombreffe ainsi qu'une programmation des développements.	L'étude a été clôturée et présentée au Conseil communal.
<b>Fosses-la-Ville – rénovation urbaine</b>	Réalisation d'un parking de délestage, d'une plaine de jeux, d'un aménagement d'espaces verts et d'une promenade urbaine piétonne (mise en œuvre de la rénovation urbaine).	Le marché de travaux a été publié et ouvert. Le dossier est en attente de validation par le pouvoir subsidiant.
<b>Couvin – rénovation urbaine</b>	Mission d'assistance à la Commune dans la réalisation de son opération de rénovation urbaine.	Le BEP a participé aux comités de pilotage pour l'élaboration du dossier de base.
<b>Ciney – revitalisation urbaine</b>	Elaboration d'une note juridique et d'une analyse urbanistique concernant un périmètre à revitaliser dans le centre de Ciney.	La note juridique permettant d'envisager le projet de manière opérationnelle a été rédigée. Sur cette base, le projet a été redéfini.
<b>Sambreville – PDU</b>	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de la réalisation de la Perspective de Développement Urbain (PDU) de Sambreville et des éléments de communication et de participation locale qui seront nécessaires. Est notamment comprise la réalisation d'un projet de ville pour la redynamisation du centre de Tamines.	Le document de perspective de développement urbain a été finalisé et sera présenté au Collège communal de janvier 2022. Le projet de ville de Tamines fait partie du document et a été détaillé. Une balade citoyenne et une consultation en ligne ont été organisées de même qu'une première réunion avec les forces vives du centre taminois.

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2021
Dinant – SAR Neffe – potentiel de reconversion – Mérimos	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue d'une étude du potentiel de reconversion du site à réaménager (SAR) du Mérimos pour y créer des entrepôts de stockage.	Le BEP a réalisé la visite du site. L'analyse de la reconversion du site se poursuivra en 2022.
Havelange – Schéma directeur du centre	Etude sur le centre de Havelange visant à coordonner les développements publics et privés attendus et à définir une vision concertée de ce développement : réalisation d'un schéma directeur, d'une étude de pertinence d'un réseau de chaleur et d'une feuille de route.	Le diagnostic de l'étude a été présenté fin décembre 2021 au Collège. Une balade citoyenne a été organisée en amont. L'étude de programmation du site se poursuit en 2022.

### FOCUS SUR L'ÉTUDE STRATÉGIQUE DES RÉSERVES FONCIÈRES AU CENTRE DE SOMBREFFE

La Commune de Sombreffe s'est dotée d'une vision urbanistique cohérente sur laquelle se baser pour évaluer les opportunités et préciser les actions à mener pour le développement du centre de Sombreffe. L'enjeu majeur de l'étude a été de programmer les développements immobiliers à venir et de réaliser un schéma de développements pour les grands terrains urbanisables. Une attention particulière a par ailleurs été apportée à la recherche d'une cohérence entre les projets immobiliers envisagés afin de les mettre au service de la vision définie en concertation avec le Collège. Concrètement, les disponibilités foncières du centre ont été évaluées et leur valorisation envisagée au regard des grands enjeux d'aménagement du territoire à Sombreffe. Quatre grands ensembles fonciers ont été analysés dans le détail. Une programmation globale de chacun de ces ensembles a été proposée reprenant notamment la typologie d'habitat, l'échelle de densité visée à cet endroit, la prise en compte du paysage et de l'environnement direct, la mobilité ou encore la création d'espaces publics et les possibilités d'usage collectif de ceux-ci.



Couvin – rénovation urbaine



Fosses-la-Ville – rénovation urbaine



Havelange - balade citoyenne



Dinant – SAR Merinos

## PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT URBAIN DE SAMBREVILLE

La Commune de Sambreville s'est inscrite dans la politique des grandes villes menée par la Wallonie et s'est dotée d'une perspective de développement urbain (PDU). La PDU reprend les ambitions et actions territoriales que la Commune souhaite mener.

Dans cette démarche, la Commune a pu mettre à profit les réflexions urbanistiques et d'aménagement du territoire menées précédemment. Le Plan Guide consacré au Val de Sambre, réalisé en 2019 et qui avait défini la stratégie territoriale globale, a notamment été pris en compte. Le document de PDU s'ancre également dans les documents communaux tel que le Plan Stratégique Transversal.

Un point d'attention particulier a été apporté au centre de Tamines qui a fait l'objet d'un véritable projet de ville détaillant la stratégie et les actions à mener pour une redynamisation du centre-ville. Le travail d'analyse et de concertation a permis d'aboutir à 12 fiches projets traitant des thématiques territoriales variées telles que le paysage, la mobilité, le commerce ou encore le logement. L'ensemble du processus a été accompagné d'une démarche de participation citoyenne et de communication menée sur le terrain et en ligne.



Sambreville – balade citoyenne

## VERS UNE CONCRÉTISATION ACCRUE DES PROJETS PUBLICS LOCAUX

### • Les projets

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2021
<b>BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS</b>		
<b>Province – Maison Administrative Provinciale (MAP)</b>	Construction d'un nouveau complexe intégrant la quasi-totalité des agents provinciaux des services namurois, soit 480 agents.	Le suivi du chantier s'est poursuivi début 2021 jusqu'à l'achèvement des travaux du bâtiment. Les services provinciaux ont pris possession progressivement de leurs nouveaux locaux durant l'été 2021.
<b>Somme-Leuze – Maison communale</b>	Rénovation-transformation de la Ferme Laboulle reprise en site à réaménager en nouvelle Maison communale.	La programmation détaillée a été rédigée et présentée au Collège communal. Les rencontres avec l'ONE ont également eu lieu afin de définir les besoins de la crèche qui s'y retrouvera également. Le cahier des charges en marché de services a été publié.
<b>Dinant – Maison communale</b>	Extension de la Maison communale de Dinant avec, d'une part, la réorganisation des services administratifs et, d'autre part, l'accueil des citoyens, en lien avec le renforcement de l'attractivité du centre-ville.	La programmation précise des besoins, les estimations des travaux et les états sanitaires des bâtiments ont été présentés au Collège communal. Une volonté d'adjoindre la Maison du Tourisme au projet de l'Administration communale a été analysée.
<b>Walcourt – extension et rénovation de l'Administration communale</b>	Mission d'assistance maîtrise d'ouvrage pour revoir et aménager l'actuelle Administration communale et l'ancienne Justice de paix.	La programmation d'occupation des deux bâtiments a été soumise et validée par les services communaux. Le cahier des charges du marché de travaux en conception et réalisation sera rédigé et soumis à l'approbation du Conseil communal fin du printemps 2022.

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2021
<b>Couvin – nouvelle Maison communale</b>	Reconversion de l'ancien Athénée Jean Rey sur le site du Bercet.	La programmation immobilière et financière sur le site du Bercet a été présentée au Collège. Le scénario regroupant le CPAS et l'Administration communale au minimum a été validé par les autorités locales. Le BEP poursuivra en 2022 son accompagnement pour conseiller les 2 institutions en vue de renforcer les synergies et contenir l'enveloppe financière.
<b>Hastière – Maison communale</b>	Transformation du rez-de-chaussée de l'Administration communale.	Le marché de travaux a été publié. L'ouverture des offres a eu lieu et le marché attribué. Le chantier débutera en 2022.
<b>Fosses-la-Ville – requalification de l'ancienne Administration communale</b>	Requalification de l'ancienne Administration communale et des deux places la jouxtant.	Un cahier des charges du marché de services a été publié et ouvert en juin. Le marché a été attribué en décembre 2021.
<b>Florennes – master plan îlot « Trafic »</b>	Réalisation d'un masterplan de développement de l'îlot « Trafic », programmation des projets immobiliers publics (bureaux du CPAS, académie de musique, antenne de la police, ambulance) et définition des options d'aménagements pour les projets privés (logements et commerces).	Les analyses de pollution de sol ainsi que les levés de géomètre et par drone ont été réalisés. Les premiers contacts visant à définir la programmation des équipements publics ont également été établis. La mission se poursuivra durant l'année 2022.
<b>Havelange – aménagement d'un site administratif au centre</b>	Analyse de l'opportunité d'achat d'un bâtiment propriété de la Fédération Wallonie-Bruxelles en vue d'y installer le centre administratif de la Commune.	L'étude de faisabilité a été réalisée et un audit technique et sanitaire a également complété l'estimation afin de donner à la Commune une vision réaliste du montant d'investissement minimum à envisager. Cette mission alimente également la réflexion sur le schéma directeur en cours d'étude par le BEP.
<b>Sambreville – ancien CPAS de Tamines et académie</b>	Assistance du BEP en vue d'installer la bibliothèque, l'académie et le conservatoire sur le site de l'ancien CPAS de Tamines.	Le BEP a réalisé la visite du site et pris connaissance des documents de marché qui ont permis de désigner les auteurs de projet. Il poursuivra début 2022 en rencontrant les directions et les auteurs de projet pour proposer une vision concertée en adéquation avec les objectifs fixés par le Collège.



Walcourt – administration communale



Hastière – administration communale



TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2021
<b>ÉCOLES</b>		
<b>Gesves – extension de l'école de Faux-les-Tombes</b>	Remplacement de l'infrastructure inadaptée dans l'école de l'Envol par la construction d'une nouvelle implantation scolaire liée à l'école de l'envol sur le site de Mozet.	Le marché de travaux en conception et réalisation a été publié. L'ouverture des offres est prévue en 2022.
<b>La Bruyère – extension de l'école d'Emines</b>	Extension de 7 classes primaires de l'école d'Emines et transformation d'une classe existante en sanitaire.	L'entreprise a été notifiée sur base du rapport d'analyse des offres et la demande de permis d'urbanisme a été déposée.
<b>Hastière – aménagement de l'école d'Hermeton</b>	Rénovation de la toiture de l'école et mise en conformité.	Les travaux ont été finalisés en décembre 2021.

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2021
<b>Anhée – démolition sur le site de l'ancienne école</b>	Démolition des bâtiments et infrastructures de l'ancienne école de la Communauté française implantée rue Grande à Anhée.	Le chantier de démolition a été réceptionné définitivement.
<b>Andenne – école de Coutisse</b>	Réalisation d'une étude de faisabilité comprenant une étude de programmation et la réalisation d'un masterplan pour la réorganisation de l'école de Coutisse et la création d'une salle polyvalente.	Le masterplan a été présenté au Collège communal.
<b>Couvin – audit technique du site Ste Marie</b>	Audit technique et financier pour une aide à la décision d'achat.	L'estimation des travaux à effectuer et la valeur d'achat du site ont été réalisés.

### BÂTIMENTS SPORTIFS, CULTURELS ET MAISONS ASSOCIATIVES

<b>Piscines du nord-Namurois</b>	Réalisation d'une étude de faisabilité supracommunale pour répondre aux besoins de natation (scolaires, sportifs, de loisirs) de la population des Communes de Namur, Fernelmont, La Bruyère, Eghezée et Gembloux.	Le comité d'accompagnement a validé les orientations finales de l'étude.
<b>Namur – complexe aquatique</b>	Montage du projet du futur centre aquatique de la Ville de Namur.	Le BEP accompagne un comité constitué des représentants des groupes politiques présents au Conseil communal de Namur. Il s'agit de permettre à ce comité la co-production d'une vision partagée du futur complexe aquatique namurois. Grâce à l'appui de différents experts, les questions des équipements à intégrer, la localisation, la durabilité, la mobilité et le montage juridique et financier ont pu être abordés afin de permettre à la Ville de décider de la forme que prendra la future piscine de Namur. Une fois que cette étape sera finalisée, le BEP s'attèlera à opérationnaliser le projet.
<b>La Bruyère – hall sportif d'Emines</b>	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un hall sportif sur le territoire de la Commune de La Bruyère.	Les plans ont été adaptés et le permis d'urbanisme a été déposé.
<b>Profondeville – salle de gymnastique</b>	Aménagement et extension de la salle de gymnastique de l'école communale de Profondeville.	L'étude de faisabilité a été présentée au Collège avec différents scénarios. Le BEP accompagne la Commune en vue de répondre à l'appel à projets d'infrastructures partagées. Les candidatures doivent être introduites en 2022.
<b>Gembloux – salle du Ranil à Mazy</b>	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue d'aider la Commune à compléter la demande de subsides Infrasports.	Le BEP accompagne la Commune en vue de répondre à l'appel à projets pour la rénovation énergétique des infrastructures sportives. Les candidatures doivent être introduites en 2022.
<b>Sambreville – aménagement de la salle des mariages</b>	Réaménagement (acoustique, domotique, éclairage et architecture intérieure) de la salle des mariages de la Commune.	Le cahier des charges et les plans ont été réalisés. Le marché de travaux a été lancé. Le rapport des offres est en cours de finalisation.
<b>Sambreville – aménagement de la gare d'Auvelais pour le CRAC'S</b>	Aménagement de la gare d'Auvelais en vue du déménagement du CRAC'S.	L'entreprise a été notifiée sur base du rapport d'analyse des offres et le permis d'urbanisme a été octroyé.



Hastière – aménagement de l'école de Hermeton



Sambreville – salle des mariages



La Bruyère – hall sportif



Couvin – Maison communale



Sambreville/Sombreffe – hôtel de police Samson

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2021
<b>Sambreville – salle Ledoux</b>	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la modernisation et la mise aux normes de la salle Ledoux en réfectoire polyvalent situé au sein de l'Hôtel de Ville de Sambreville.	Le dossier d'exécution a été finalisé et a permis de lancer un marché de travaux. Le rapport des offres est en cours de finalisation.
<b>Havelange – aménagement d'une salle polyvalente</b>	Mission d'auteur de projet pour l'aménagement d'une salle polyvalente au centre de Havelange, à proximité de la Maison communale.	Les travaux ont débuté en octobre 2021 et devraient se terminer en septembre 2022.
<b>Namur – Espace Rogier</b>	1. Construction d'une nouvelle salle de spectacle d'une grande qualité acoustique. 2. Construction de la Cité des Métiers de Namur, de logements publics, de logements privés, d'un parc public et d'un parking souterrain.	1. Le chantier a été finalisé et l'inauguration a eu lieu en septembre 2021. 2. La programmation sera revue en 2022 en fonction des nouveaux besoins du Forem.
<b>La Bruyère – bibliothèque d'Emines</b>	Expertise juridique et technique du bâtiment.	Une analyse technique et juridique a été réalisée sous forme d'un rapport. Le Collège communal a validé les conclusions.
<b>Walcourt – restauration du patrimoine Solbreux</b>	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de concrétiser un projet de création d'une maison des associations communales.	Le BEP a piloté une expertise patrimoniale et une étude de stabilité, en vue d'apprécier l'opportunité de conserver les murs classés de la bâtisse. Cette étude a été présentée à l'AWAP et à la Commission des monuments. Sur base de la proposition de conserver un pourcentage important de la maison Solbreux et de l'approbation des 2 institutions de protection du patrimoine classé et de la Commune, le BEP a pu débiter l'étude d'implantation de la Maison des associations dans ce bâtiment, projet retenu dans le cadre le Plan Communal de Développement Rural. Suite à cette phase de programmation, le BEP rédigera un cahier des charges en vue de lancer un marché de services pour désigner l'auteur de projet.

### BÂTIMENTS DE SERVICES D'INTERVENTION

<b>Zone de police SAMSOM – nouveau commissariat</b>	Construction d'un nouvel hôtel de Police situé à Sambreville.	L'entreprise a été notifiée et l'ensemble des préparatifs nécessaires au dépôt du permis unique a été réalisé.
<b>Zone de Police les Arches – nouveau commissariat</b>	Construction d'un nouvel hôtel de Police situé à Andenne.	La programmation et l'estimation selon divers scénarios ont été réalisées.
<b>Mettet et Fosses-la-Ville – construction de 2 nouvelles casernes</b>	Construction de 2 nouvelles casernes de pompiers à Mettet et Sart-Saint-Laurent.	Le cahier spécial des charges a été rédigé en vue de lancer un marché de conception et réalisation des 2 bâtiments. Le marché a été attribué fin 2021 après deux phases d'appel d'offres. Le permis sera déposé début janvier 2022 et la construction débutera en avril 2022.
<b>Zone de police Flowal – hôtel de police</b>	Réalisation d'un nouveau commissariat pour le compte de la zone Flowal.	La programmation a été faite en collaboration avec le Chef de Corps et les équipes. Le cahier des charges sera publié en mars 2022.

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2021
<b>BÂTIMENTS D'ACCUEIL, CRÈCHES, MAISON DE REPOS</b>		
<b>La Bruyère – création d'une crèche (CPAS)</b>	Réalisation d'une crèche de 28 places.	Le projet d'extension de la crèche a été construit avec les utilisateurs et IMAJE. Le dossier est en attente du Plan Cigogne.
<b>Anhée – création d'un centre multi-services intergénérationnel</b>	Création d'un centre intergénérationnel à Anhée sur le site de l'ancienne école, avec l'aménagement d'une voirie et des abords.	L'avant-projet a été présenté au Comité d'accompagnement en juin 2021.
<b>Hamois – site à réaménager – esplanade des 4 vents</b>	Reconversion de l'ancienne école en logements intergénérationnels et en espaces partagés (analyse préparatoire à la mise en œuvre de la fiche 14 du PCDR).	Suite à l'évaluation technique du site et au travail de programmation et spatialisation finalisé fin 2020, un rapport sur le montage de projet (aspects urbanistiques et financiers) a été transmis en 2021. Contact a été pris avec la Région pour la réalisation du dossier de site à réaménager.



La Bruyère – crèche



Anhée – espace intergénérationnel

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2021
<b>HALL DES TRAVAUX</b>		
<b>Gembloux – construction d'un hall des services travaux</b>	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'un hall des services travaux en conception et réalisation.	Le BEP a rédigé un cahier spécial des charges de conception et réalisation pour le projet.
<b>Andenne – Hall des travaux Anton</b>	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'un nouveau hall des travaux sur la future zone d'activité d'Anton.	Une pré-programmation a été établie afin de permettre une première approche budgétaire du projet.
<b>Sambreville – hall des travaux feuturerie Auvelais</b>	Assistance à maîtrise d'ouvrage en vue d'étudier le patrimoine existant (inventaire, sanitaire, stabilité, amiante, etc.) et, dans un second temps, de proposer des réorganisations des différents bâtiments présents sur le site de la feuturerie en vue de les rendre conformes et plus fonctionnels pour le service des travaux.	Le BEP a réalisé une programmation des services et une proposition de réorganisation spatiale de ces derniers. Il a entamé la rédaction du projet d'exécution de l'aménagement du premier bâtiment, en vue d'y installer le magasin. Les autres projets sont planifiés sur plusieurs années.
<b>AUTRES BÂTIMENTS</b>		
<b>CRA-W – conception d'un pôle unique de laboratoires et réorganisation des bâtiments</b>	Rénovation et réorganisation des différents sites du Centre Wallon de Recherches Agronomiques (CRA-W)	Le BEP a réalisé une optimisation des fonctions en vue de contenir l'enveloppe financière. Il a ensuite réalisé une esquisse financière permettant au CRA-W de déposer une proposition chiffrée au Ministre Borsus.
<b>CHU-UCL Namur et ASBL santé et prévoyance – plateforme de stérilisation centrale commune à Bouge</b>	Assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de la réalisation d'une plateforme de stérilisation centrale commune pour plusieurs centres hospitaliers dans le futur parc d'activité Care-Ys à Bouge.	Le BEP a écrit le cahier spécial des charges de conception et réalisation pour le projet. Il a procédé à l'analyse des offres et a rédigé une proposition d'attribution. Le marché devrait être attribué début 2022 pour une notification au printemps 2022.
<b>La Bruyère – valorisation du patrimoine</b>	Valorisation des bâtiments de l'ancienne Maison communale.	Une note méthodologique a été rédigée et proposée au Collège communal.
<b>Hastière – cadastre des Eglises</b>	Réalisation d'un cadastre complet des églises de la Commune afin d'en dégager les priorités de travaux.	Les relevés informatisés des églises ainsi que les rapports techniques ont été transmis.

## FOCUS SUR LE FUTUR COMMISSARIAT DE LA ZONE DE POLICE SAMSOM À SAMBREVILLE

Afin de répondre aux nouvelles réglementations de la Police fédérale mais également permettre une centralisation des 3 commissariats actuels de la zone SAMSOM (Sambreville-Sombreffe), un nouveau bâtiment se profile à Auvelais dans le cadre d'un marché de travaux en conception et réalisation.

Ce bâtiment va être situé en lien direct avec le nouveau quartier "Ville+Sambre+Ville" situé sur l'autre rive de la Sambre derrière la Maison communale.

Le bâtiment de 4.320 m<sup>2</sup> sera réparti sur quatre niveaux le long de la Sambre et comprendra l'ensemble des éléments fonctionnels, de sécurité et d'un garage de 480 m<sup>2</sup>. Le bâtiment sera QZEN (dernière norme énergétique des bâtiments), soit quasiment zéro-énergie.



Hamois – esplanade des 4 vents

### FOCUS SUR L'ESPLANADE DES 4 VENTS À HAMOIS

La Commune de Hamois souhaite réaffecter le site de l'ancienne école de Natoye en un nouveau quartier intergénérationnel. Le BEP accompagne la Commune dans la programmation du futur quartier. L'objectif est de permettre une mixité générationnelle et sociale sur le site tout en respectant les besoins spécifiques des différents publics envisagés. Dans ce cadre, une partie du quartier sera réservée pour des habitations adaptées au seniors ou aux personnes à mobilité réduite. Le reste sera dédié à des logements familiaux ou à des logements pour petits ménages dont le nombre est croissant sur la Commune. Des espaces verts généreux et des espaces publics de qualité sont prévus ainsi qu'une salle communautaire au centre du quartier.

### FOCUS SUR LE CENTRE SPORTIF DE LA BRUYÈRE

Après plus de 30 ans d'attente, les Bruyérois verront leur hall sportif sortir de terre à l'automne 2021. Les plans du hall sportif de La Bruyère, situé à Emines, ont été présentés. Les nouvelles infrastructures comprendront un plateau sportif, 6 vestiaires, une infirmerie, une cafétéria, une salle de réunion, une zone de rangement et un bureau.

Le BEP accompagne la Commune dans une mission complète d'assistance à maîtrise d'ouvrage : programmation et estimation des coûts, rédaction du cahier des charges, publication et analyse des offres et assistance au permis d'urbanisme.

La fin des travaux est prévue pour la rentrée 2022.

## VERS LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS D'URBANISME INTÉGRÉS

## • Les projets

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2021
<b>QUARTIER D'HABITAT</b>		
<b>Sambreville – Ville + Sambre + Ville</b>	Développement d'un nouveau quartier d'habitat en rive gauche de la Sambre, face à l'Administration communale, en lien avec le concours Europan.	La vente a été conclue et le BEP en a assuré les contours administratifs et juridiques.
<b>Sambreville – Ville + Sambre + Ville – opérationnalisation</b>	Mise en œuvre du développement d'un nouveau quartier d'habitat en rive gauche de la Sambre.	Le BEP a assuré le suivi de l'opérateur désigné afin de faire appliquer les conditions de la vente. En parallèle, une étude de positionnement d'une passerelle cyclo-piétonne est en cours.
<b>Ciney – stade Lambert – marché de promotion</b>	Construction de logements et nouveaux espaces publics via un marché de promotion.	Le cahier des charges a été validé et publié. L'ouverture des offres a eu lieu fin septembre 2021. Les premières analyses ont été réalisées fin d'année.
<b>Gembloux – réalisation du PRU du quartier de la gare</b>	Réalisation d'un périmètre de remembrement urbain (PRU) et d'une charte d'aménagement des espaces publics pour le nouveau quartier de la gare.	La charte d'aménagement des espaces publics a été réalisée. Le BEP assure le suivi et l'aide à la conception des projets portés par les développeurs privés sur le site. Les 2 premiers permis ont été introduits en novembre 2021.
<b>Gembloux – communication et concertation</b>	Accompagnement de la Ville de Gembloux dans la communication autour du projet du périmètre de remembrement urbain du quartier de la Gare.	Une plaquette de présentation du projet a été réalisée par le BEP.
<b>Assesse – développement de la ZACC de la gendarmerie</b>	Le projet consiste en l'urbanisation de la ZACC (zone d'aménagement communal concerté) de la gendarmerie située derrière la Maison communale.	Le BEP a identifié une méthode de mise en œuvre complète de la ZACC et désigné un expert dans le cadre de la négociation avec les propriétaires privés.
<b>Fernelmont – nouveau quartier d'habitation à Pontillas</b>	Révision du plan particulier d'aménagement qui couvre actuellement la partie ouest du village de Pontillas pour établir un programme d'urbanisation visant à valoriser au mieux la propriété de la Commune ainsi que celle de la Société Wallonne du Logement.	Le cahier des charges de promotion a été présenté aux différentes instances à savoir la Commune et la Société Wallonne du Logement.
<b>Profondeville – nouveau quartier de l'Oseraie</b>	Accompagnement de la Commune en vue d'encadrer la création d'un nouveau quartier sur le site "champ de fraises".	L'étude urbanistique réalisée en collaboration avec le bureau d'étude Alphaville est terminée. Au cours de cette étude, une consultation citoyenne a été réalisée et une note juridique réalisée par le cabinet d'avocats HSP a été rédigée pour orienter la société Houyoux vers la meilleure procédure à suivre pour la mise en œuvre de ce projet.
<b>La Bruyère – logements publics (CPAS)</b>	Rénovation d'un bâtiment pour la création de 5 logements publics intergénérationnels, d'une conciergerie et d'un local polyvalent.	Les travaux ont débuté en novembre 2021 et se termineront en juillet 2022.

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2021
<p><b>La Bruyère – création de logements (bâtiment service travaux)</b></p>	<p>Mission d'auteur de projet pour la création de 4 logements et d'une salle polyvalente dans un bâtiment situé sur le même site que la nouvelle Maison communale de La Bruyère et, face à ce bâtiment, la création de 5 logements publics.</p>	<p>Le BEP a procédé au dépôt du permis d'urbanisme et à la rédaction du cahier des charges du marché de travaux.</p>
<p><b>Sombreffe – logements publics</b></p>	<p>Etude visant à faire état du logement social sur la Commune et à anticiper les besoins dans les futures années.</p>	<p>La synthèse de l'offre actuelle en logements publics a été finalisée. Elle recense l'ensemble des logements publics sur le territoire communal et leurs caractéristiques. L'étude conclut sur une mise en perspective de l'évolution des besoins pour les 30 prochaines années. Ces données doivent permettre à la Commune de Sombreffe de planifier et d'anticiper les besoins futurs.</p>



Gembloux – quartier de la gare



Profondeville – quartier de l'Oseraie



Sambreville – la cabane aux pêcheurs



TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2021
<b>ESPACES PUBLICS</b>		
<b>Andenne – entrée d’Andennelle-est</b>	Réalisation d’une étude architecturale et paysagère à l’entrée est de l’agglomération d’Andenne.	Cette étude comprend un diagnostic, des enjeux et la réalisation d’une charte finale qui constitue un référentiel à suivre pour veiller à une entrée de ville cohérente et accueillante. Elle a été présentée en juillet à la Ville, aux services communaux et à la DGO1. Elle servira d’outil d’aide à la décision, à la conception lors de l’élaboration d’autres outils d’aménagement du territoire comme le Plan communal de Mobilité.
<b>Dinant – parc de la Tassenière</b>	Réalisation d’une étude urbanistique et technique.	L’étude a porté sur l’analyse de la faisabilité de reprise des voiries et des réseaux techniques dans le domaine public, accompagnée d’un plan des actions à court et moyen termes et d’une estimation des coûts des études et travaux nécessaires.
<b>Namur – parc Espena</b>	Réaménagement complet du site de l’ancienne école Espena en vue d’y aménager un parc urbain (volet urbanisme et volet participatif).	L’avant-projet d’aménagement du parc est finalisé de même que les études de pollution de sol. La rédaction de la demande de permis a commencé en 2021 et se poursuivra en 2022.
<b>Sambreville – espaces publics</b>	Réalisation d’une étude paysagère pour concrétiser des aménagements d’espaces publics, dans le cadre de la fiche 27 du partenariat Province-Commune de Sambreville.	Les travaux relatifs à l’aménagement des abords de la cabane des pêcheurs de la noue de Moignelée ont été réalisés. La réception définitive a eu lieu cet automne.
<b>Eghezée – réaménagement de la place de la gare et de la N91</b>	Projet d’amélioration du cadre de vie au centre d’Eghezée d’une part en définissant un nouveau profil de la voirie régionale (N91) qui traverse Eghezée et d’autre part en réaménageant la rue de la gare aux abords de l’académie de musique et du RAVeL.	Une esquisse du réaménagement de la N91 dans la traversée d’Eghezée a été réalisée en concertation avec la Direction des routes. Une esquisse du réaménagement de la place de la gare a également été réalisée.
<b>Ciney – aménagement place de la gare</b>	Dans le cadre des discussions en cours avec la SNCB portant sur la démolition et reconstruction de la gare de Ciney, étude sur l’intégration de ce projet dans son quartier.	L’étude a permis à la Ville de Ciney de pouvoir joindre les esquisses à l’avis rendu par le Collège dans le cadre de la demande de permis de la SNCB.
<b>Profondeville – réalisation de trois fiches transversales</b>	Mise en œuvre de trois fiches transversales élaborées dans le cadre de l’étude du cœur de Profondeville portant avant tout sur des outils d’aménagement de l’espace public.	Le cahier des charges permettant de désigner un bureau spécialisé a été élaboré.
<b>INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES LOCALES</b>		
<b>Couvin – valorisation de l’ancien site de Thermic Distribution à Frasnes</b>	Valorisation du site Effel à Frasnes par la définition du programme d’aménagement, l’analyse des pollutions de sol et le positionnement économique du site.	Le BEP a identifié sur le site d’un terrain apte à accueillir le futur service travaux de la Ville de Couvin.
<b>Beauraing – parc d’activité de Gozin</b>	Révision du plan de secteur en vue de l’extension du parc d’activité de Gozin et son changement d’affectation en zone d’activité économique mixte.	Le projet de plan a été adopté définitivement par le Conseil communal et a obtenu l’approbation ministérielle par Arrêté permettant sa mise en œuvre.

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2021
<b>Doische – parc d'activité</b>	Révision du plan de secteur en vue de la création d'une petite zone d'activité économique d'intérêt local.	Suite à la réunion d'information préalable, le dossier a été transmis aux autorités régionales pour instruction. Plusieurs demandes d'avis ont été sollicitées début 2021 et une concertation avec le SPW a mis en évidence les compléments utiles au projet.
<b>Andenne – SOL d'Anton</b>	Réalisation d'un schéma d'orientation local (SOL) visant à définir le développement de l'ensemble de la ZACC (zone d'aménagement communal concerté) d'Anton (49 hectares dont presque la totalité appartient à la Ville d'Andenne) et à concevoir une urbanisation multifonctionnelle autour d'un vaste parc central dont une moitié serait destinée à accueillir une zone d'activité économique dédiée à l'accueil d'entreprises à haute valeur ajoutée tandis que l'autre moitié accueillerait du logement ainsi que des équipements communautaires et de services publics.	La rédaction du schéma d'orientation local d'Anton a commencé. Durant l'année 2021, le travail a consisté en la réalisation du diagnostic et en la définition du contenu programmatique de l'aménagement.
<b>Philippeville – PCA des 4 vents « bis »</b>	Compléments d'étude d'incidences permettant de répondre aux réclamations portées en recours au Conseil d'Etat sur le PCA (plan communal d'aménagement) des 4 vents.	Les compléments d'étude ont été réalisés par le bureau d'études courant 2021. Le recours a finalement été retiré.

## FOCUS SUR L'AMÉNAGEMENT DE LA CABANE DES PÊCHEURS À SAMBREVILLE

La Commune de Sambreville a fait appel au BEP pour l'accompagner dans le nouvel aménagement des abords de la cabane aux pêcheurs, situé sur l'ancien bras de Sambre à Moignelée, aussi appelé "noe de Moignelée". Ce projet a été mené dans le cadre d'un partenariat Province-Commune.

Au terme d'études paysagères, de marchés publics de services et de travaux, le BEP a également suivi les travaux. Une phase d'aménagements a eu lieu du mois de février au mois de septembre 2021 pour les équipements suivants : ponton sur l'eau, terrasse, plantations, clôtures et embellissement de la cabane des pêcheurs (peinture et plantes grimpantes).

Le site sera inauguré officiellement au printemps 2022.



Doische – parc d'activité économique



Couvin – site EIFEL à Frasnes

## FOCUS SUR LE STADE LAMBERT À CINEY

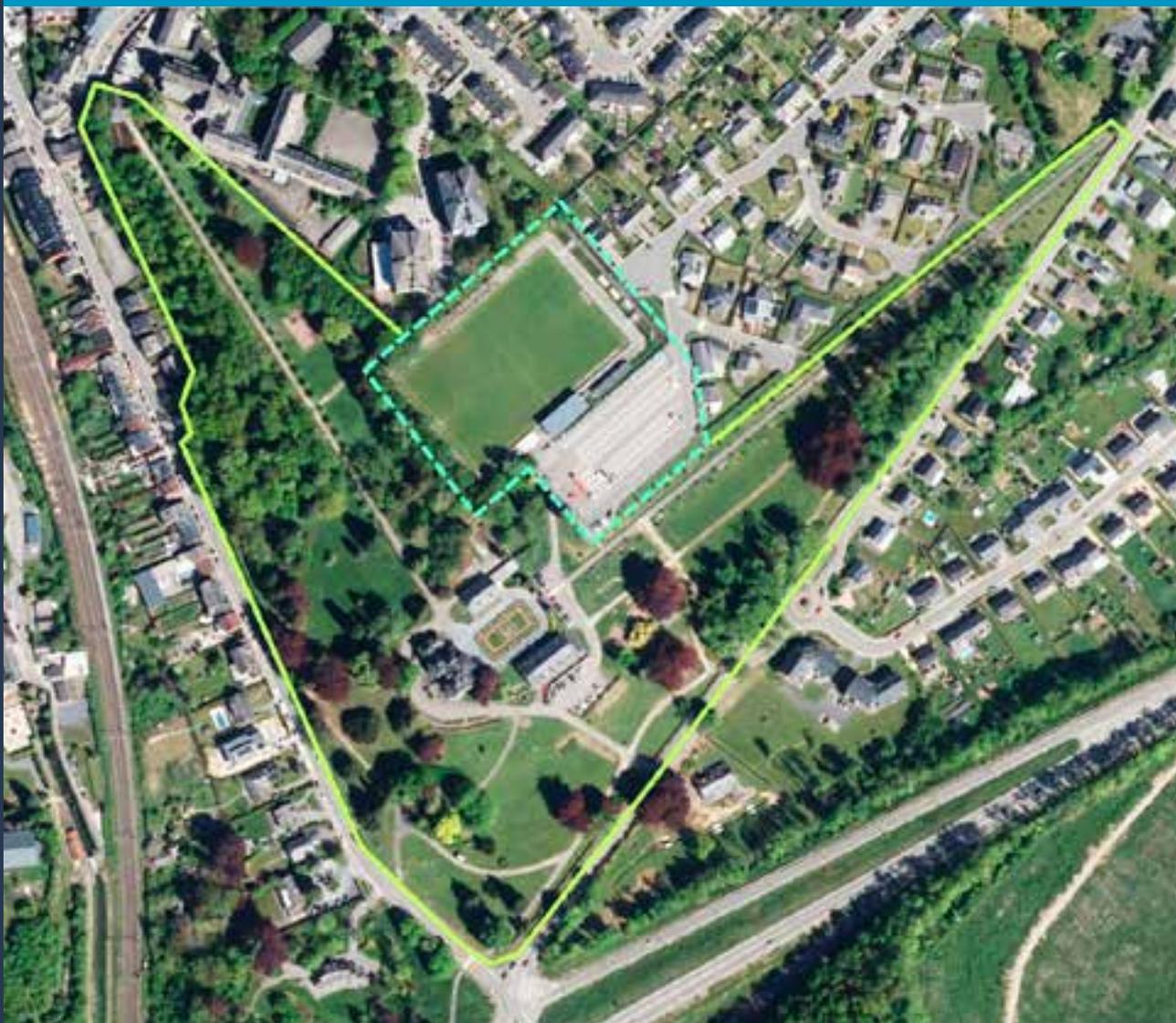
Le BEP a encadré une réflexion urbanistique sur le réaménagement du stade Lambert en lien avec le parc Saint-Roch à Ciney : les infrastructures footballistiques du stade Lambert ont déménagé et ce sont près de 13.000 m<sup>2</sup> de terrains communaux qui vont être requalifiés.

Après une réunion publique et un atelier de cocréation et d'animation réalisés en collaboration avec les cinaciens, des rencontres sur le terrain ont également eu lieu. Les citoyens ont également pu faire part de leurs idées sur les espaces publics existants et à créer au travers de la plateforme collaborative [www.g1idee.be](http://www.g1idee.be).

Le projet porte sur la création d'un nouveau quartier de 100 logements avec l'édification de 4 immeubles intégrant des appartements 1 chambre, 2 chambres et 3 chambres.

Ce nouveau quartier permettra également l'extension du parc Saint-Roch pour y implanter des équipements communautaires sportifs (un skate-park, une piste de pumtrack, une aire de street work ainsi qu'une aire de vélo master).

Enfin, la création d'une nouvelle voirie est prévue pour relier les différents quartiers, non seulement pour la mobilité à moteur mais aussi pour les cheminements de mobilité douce.



## VERS UNE ATTENTION ACCRUE AUX PROBLÉMATIQUES DE MOBILITÉ

### • Les projets

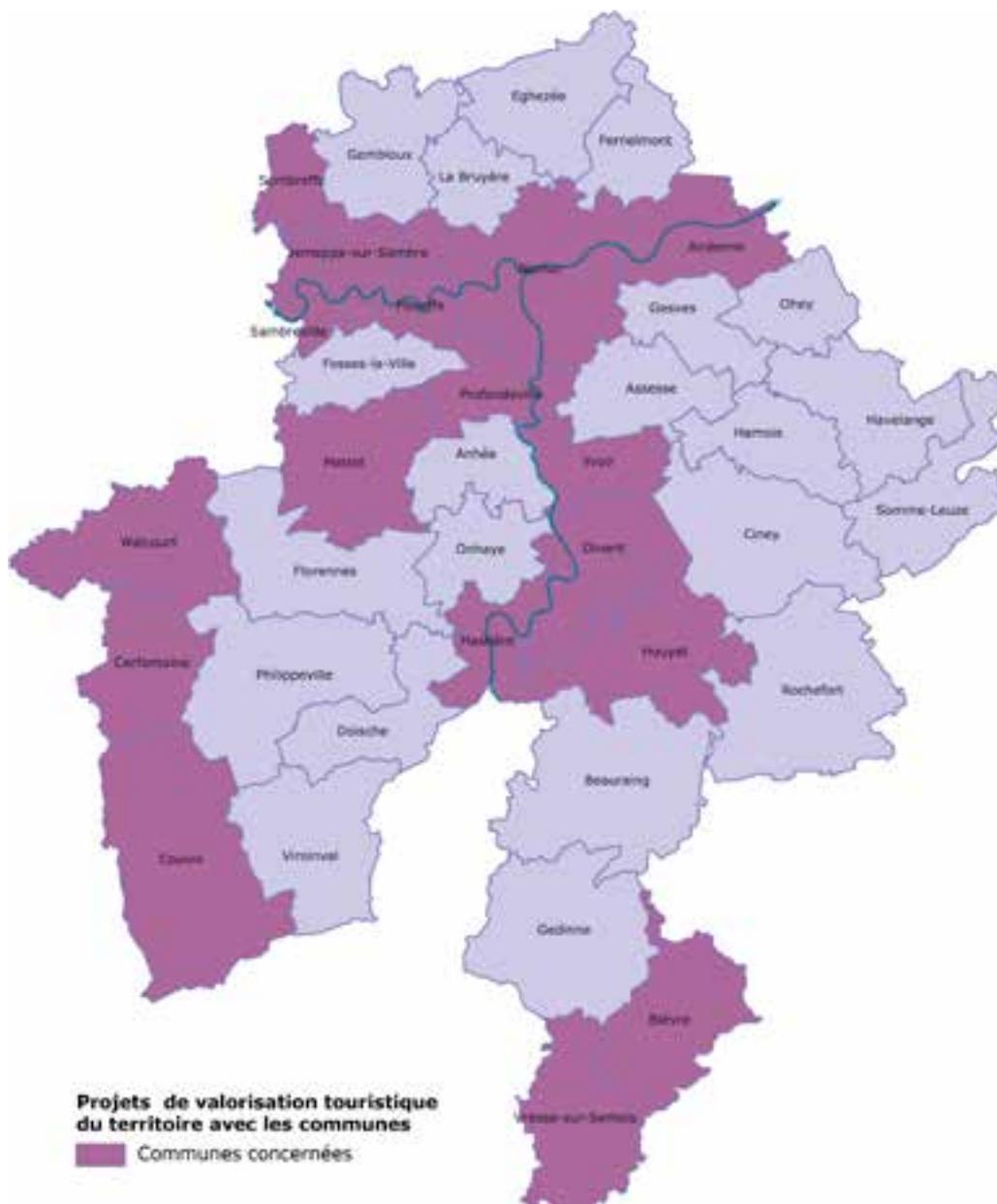
TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2021
<b>Développement d'un service de mobilité pour les Communes</b>	Participation aux plans de mobilité locaux ou thématiques par la sensibilisation des pouvoirs locaux aux solutions de mobilité alternatives à la voiture et l'accompagnement de ceux-ci dans les réponses particulières à apporter sur le sujet.	Le BEP a analysé les potentialités en matière de covoiturage et de mobipôles et intégré ces thématiques dans les études urbanistiques en cours.

## VERS TOUJOURS PLUS DE VALORISATION TOURISTIQUE DU TERRITOIRE

### • Les projets

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2021
<b>Couvin – Maison de la Forêt</b>	Construction d'une Maison de la Forêt et élaboration d'un parcours didactique.	Le BEP a désigné l'auteur de projet et présenté l'esquisse au comité de pilotage et au Commissariat général au Tourisme. Les premières réunions techniques ont eu lieu avec le service public de Wallonie.
<b>Bièvre – équipement touristique dans le Bois de Graide</b>	Création d'un parcours aventure collectif et aérien à la découverte des peuples de la forêt sur le site du Bois de Graide.	Le BEP a accompagné la Commune dans la définition de l'avant-projet d'aménagement et la réflexion de la mise en gestion du site.
<b>Vresse-sur-Semois – étude stratégique</b>	Conception d'une stratégie de marketing territorial pour la Commune de Vresse-sur-Semois.	Dans le cadre du Plan de relance du BEP, la Commune de Vresse-sur-Semois a bénéficié d'une étude sur l'identité touristique de son territoire. L'étude a été finalisée fin 2021 et comprend notamment un travail sur la stratégie de communication touristique (site web et logo).
<b>Houyet – camping le Charlemagne</b>	Réalisation d'une étude de faisabilité destinée à proposer des scénarii pour assurer la dynamisation touristique du camping Le Charlemagne.	La phase 1 (analyse complète du site) est terminée. La phase 2 (proposition de scénarii d'aménagement et modalités de mise en œuvre du scénario choisi) est en cours de finalisation.
<b>Dinant – zone de baignade</b>	Réalisation d'une étude de faisabilité pour la création d'une zone de baignade en Meuse à proximité de la Darse d'Anseremme.	Le BEP a procédé à l'analyse des contraintes techniques, urbanistiques et environnementales pour implanter une zone de baignade en Meuse sur le site retenu par la Commune. Cependant, vu la contestation des riverains par rapport à ce projet, le Collège a décidé de ne pas y poursuivre l'étude.
<b>Namur – zone de baignade</b>	Réalisation d'une étude de faisabilité pour la création d'une zone de baignade en Meuse à proximité de l'ancienne caserne du Génie à Jambes.	Le BEP a procédé à l'analyse des contraintes techniques, urbanistiques et environnementales pour implanter une zone de baignade en Meuse sur le site retenu par la Commune.
<b>Dinant – implantation d'une aire de motor-homes</b>	Réalisation d'une étude en vue de l'implantation d'une aire de motor-homes à Bouvignes.	Une 1ère réunion avec l'Agence wallonne du Patrimoine (AWAP) a eu lieu en avril. L'avant-projet a été présenté au Collège communal en octobre et au cabinet de la Ministre en charge du patrimoine en novembre.
<b>Cerfontaine – chemin de l'Eau d'Heure – étude CITW+</b>	Réalisation d'une étude visant la création d'un chemin le long de l'Eau d'Heure permettant de diffuser les flux écotouristiques sur la région.	Le bureau d'études a été désigné et la phase de diagnostic du territoire est clôturée. Une proposition de positionnement et les premières orientations d'aménagements ont été présentées. Les ateliers de concertation sont en cours.

<b>Walcourt – Ville médiévale – étude CITW+</b>	Réalisation d'une étude de développement touristique pour améliorer la qualité de l'expérience visiteur dans le centre de Walcourt et le positionnement touristique de celui-ci.	Le bureau d'études a été désigné et la phase de diagnostic du territoire est clôturée. Les différents scénarii de positionnement et actions qui y sont liées ont été présentés. Les ateliers de concertation sont en cours.
<b>Vresse-sur-Semois – point de vue du Jambon</b>	Aménagement d'un point de vue.	Le cahier des charges de travaux en conception et réalisation a été élaboré.
<b>Namur, Province au fil de l'eau</b>	Programme d'aménagements visant à redynamiser les bords de Meuse et de Sambre.	Les premiers permis ont été déposés en concertation avec le SPW (Direction des voies hydrauliques et Direction des routes).
<b>Ardennes Cyclo</b>	Projet Interreg visant la création d'une boucle cycliste transfrontalière.	Des travaux ont été réalisés dans les Communes concernées et un marché de services a été attribué pour établir le programme de signalétique touristique et directionnelle du parcours. Un marché de travaux pour la pose et fourniture des panneaux de signalisation est en cours.
<b>Mettet – château de Thozée</b>	Réalisation d'une étude de faisabilité pour la dynamisation touristique du château de Thozée sur le thème de Félicien Rops.	Le bureau d'études a été désigné et la phase de diagnostic est terminée. L'organisation des ateliers pour dégager les axes potentiels de développement est en cours.
<b>Val de Lesse</b>	Construction d'un projet de territoire visant à valoriser le patrimoine du Val de Lesse (biologique, historique, paysager, ...) en vue d'y développer un tourisme éco-responsable.	L'étude a été lancée en septembre 2021 avec l'organisation d'ateliers participatifs en octobre et une première présentation du diagnostic en novembre.
<b>Sombreffe – stratégie touristique</b>	Rédaction d'un état des lieux et d'une stratégie touristique (grandes orientations) pour la Commune de Sombreffe.	La convention a été signée et un bureau d'études a été désigné. Le diagnostic territorial a été posé et l'organisation des ateliers pour dégager les axes potentiels de développements est en cours.
<b>Mettet – développement du pôle de référence pour la moto</b>	Accompagnement du Circuit de Mettet dans le cadre des développements projetés par des analyses techniques et financières ainsi que la réalisation d'un masterplan illustrant les développements du site.	L'analyse technique des pré-études et l'estimation actualisée des travaux d'asphaltage ont été réalisées en vue de préparer le dossier de demande de subvention. La programmation architecturale du bâtiment administratif a été finalisée. Sur base du plan financier du développement, il a été procédé à l'identification des aides/subsides compatibles avec les activités et investissements. Enfin, le masterplan a été dressé, synthétisant les projets étudiés.
<b>Sambreville – aire pour motor-homes et relais fluvial</b>	Réalisation d'une étude en vue de l'implantation d'une aire de motor-homes et d'un relais fluvial à Auvélais.	Une esquisse a été présentée. La réunion relative au schéma d'implantation a été réalisée en novembre. Les membres de ce comité ont validé l'esquisse. L'avant-projet visant l'implantation d'une aire de motor-homes et d'un relais fluvial est en cours.
<b>Yvoir – vente camping</b>	Accompagnement en vue de la vente du camping communal Le Quesval situé à Spontin.	La convention a été signée et le contexte de mise en vente a été réalisé. Les conseils juridiques sur les modalités de vente ont été finalisés fin 2021.
<b>Pays des Vallées – schéma provincial de signalétique touristique</b>	Maintenance des panneaux de signalétique.	Le BEP veille au suivi et aux interventions ponctuelles de maintenance.



## FOCUS SUR LA MAISON DE LA FORÊT À COUVIN



Accompagnée par le BEP, la Ville de Couvin s’est lancée dans le projet de création d’une Maison de la Forêt et de la Randonnée sur le site des Grottes de Neptune à Petigny.

Le projet est original tant dans son architecture que dans sa réalisation : la Maison de la Forêt est à l’image d’un arbre, avec son tronc central concentrant tous les flux et des modules aux différents étages traitant de différentes thématiques.

Un espace de cette Maison sera consacré à la randonnée. Les réflexions sur les aménagements et les retombées pour le territoire ont été animées dans le cadre de la dynamique supracommunale Essaimage.

L’étude architecturale va bientôt débuter. Sans encombre, le permis d’urbanisme devrait être déposé pour fin 2022 et la fin des travaux envisagée pour fin 2024.

## FOCUS SUR L'ÉTUDE POUR UN TOURISME DURABLE EN VAL DE LESSE

Fin 2021 et en coopération avec les Communes de Dinant et de Houyet, le Centre d'ingénierie touristique de Wallonie et le BEP ont lancé une étude pour l'établissement d'un plan de gestion du Val de Lesse pour un tourisme durable.

Les acteurs locaux, privés et publics, du Val de Lesse sont associés au processus depuis ses débuts et dans l'élaboration du diagnostic de l'étude. L'ensemble de ces acteurs ont eu l'occasion de participer à deux balades citoyennes et à des ateliers de travail dans le but de faire le point sur les stratégies et ambitions à intégrer dans le plan de gestion du Val.

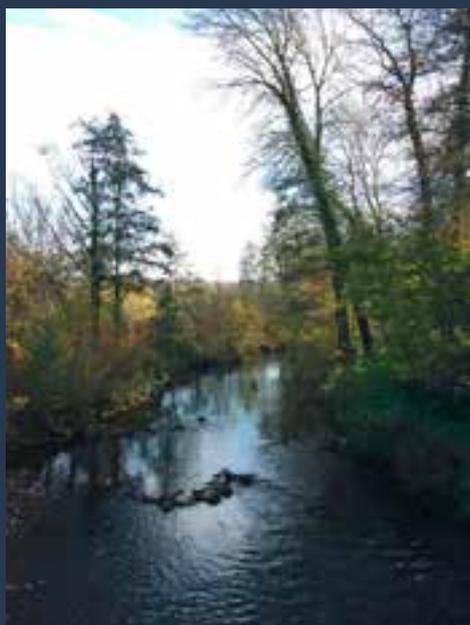
L'étude a l'ambition de répondre à 3 objectifs : mettre en valeur le patrimoine du Val de Lesse, développer un tourisme "éco responsable" et élaborer une stratégie partagée du Val de Lesse avec les acteurs du territoire pour assurer une valorisation à long terme.



Bièvre – bois de Graide



Bièvre – bois de Graide



Chemin de l'Eau d'Heure





Mettet – circuit Jules Tacheny



Vresse-sur-Semois – vue du Jambon



Houyet – camping Le Charlemagne



Namur Province au fil de l'eau



Namur Province au fil de l'eau

## VERS PLUS D'EFFICIENCE ÉNERGÉTIQUE

## • Les projets

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2021
<b>Plan d'actions énergie</b>	Pilotage général du plan énergie et organisation d'actions de sensibilisation à l'égard des Communes.	Début 2021, une série de groupes de travail a été organisée avec les gestionnaires de plan climat des Communes afin de partager les expériences et d'inspirer de nouveaux projets.
<b>Thermographie aérienne</b>	Coordination de thermographies aériennes via un contrat-cadre.	La thermographie de Gembloux a été réalisée (survol) et le rapport final a été transmis. Les formations d'aide à la lecture des cartes thermographiques ont été également données au personnel communal désigné. Ceci complète les 2 premiers survols. En 2022-2023, 2 autres Communes devraient s'ajouter à cette dynamique.
<b>Mobilité et covoiturage</b>	Accompagnement des Communes dans la faisabilité de parkings de covoiturage.	Le BEP a identifié trois projets de parkings à intégrer au prochain appel à projets du FEDER. Ces projets sont étudiés en collaboration avec la DG01.
<b>Anhée - Dinant - Hastière - Houyet - Onhaye - Yvoir – rénovation de bâtiments citoyens</b>	Accompagnement des Communes soutenues par Cyrus dans le plan de rénovation des bâtiments citoyens.	En 2021, malgré les conditions d'organisation difficiles, la campagne CoRénove a mobilisé 70 ménages pour la rénovation énergétique de leur maison.
<b>Centrale d'achat – certificateur PEB</b>	Lancement d'un marché-cadre à destination des Communes pour leur donner accès aux services de certificateurs PEB agréés.	La centrale d'achats est opérationnelle depuis le 1 <sup>er</sup> décembre 2020. Les Communes ont entre le 1 <sup>er</sup> janvier 2021 et le 1 <sup>er</sup> janvier 2022 pour certifier leurs bâtiments et répondre ainsi à l'obligation régionale d'établir un cadastre énergétique des bâtiments publics. La certification permettra aux Communes et aux citoyens de pouvoir observer la consommation de chaque bâtiment et de voir l'impact des rénovations.
<b>Sambreville – accompagnement PAEDC (Plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat)</b>	Accompagnement de la commune de Sambreville pour mettre à jour de leur plan climat d'une version objectif 2020 à un objectif 2030 avec 55% de réduction de CO <sub>2</sub> .	La partie diagnostic a été réalisée. Place maintenant à la partie élaboration du plan d'actions dans des groupes de travail dédiés.
<b>Couvin - chaudière biomasse</b>	Dans le cadre de l'appel à projets POLLEC 2020, remplacement de la chaudière au mazout de l'Administration communale par une chaudière plaquette.	Le BEP accompagne la Commune pour terminer l'étude de faisabilité et lancer le marché dédié. Les clauses techniques ont été rédigées et le marché devrait être lancé tout début 2022.

## FOCUS SUR LA STRATÉGIE IMMOBILIÈRE DES COMMUNES

En 2021, le BEP a répondu avec 5 Communes à l'appel à projets POLLEC 2021 avec sa fiche "stratégie immobilière". L'objectif est de mettre dans les mains de l'administration et des mandataires communaux une vision claire de l'état du patrimoine mais également des moyens pour parvenir à l'ambition wallonne de décarboner le bâti public à l'horizon 2040.



## VERS UNE INTÉGRATION DES ENJEUX DIGITAUX AU TRAVERS DU CONCEPT DE SMART CITY

### • Les projets

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2021
<b>Participation au Village francophone du CES Las Vegas et VIVATECHNOLOGY</b>	Participation aux CES (Las Vegas) et VIVA TECHNOLOGY (Paris), événements internationaux majeurs en matière de numérique et de digital.	Au CES de Las Vegas, les Communes de Profondeville et de Namur ont été sollicitées pour faire partie de différents jurys. À VIVATECHNOLOGY, outre la participation à différents jurys, les Communes de Dinant, Beauraing et Namur ont été présentées et mises en valeur notamment dans le cadre du studio Tourisme et Technologie qui s'est tenu au TRAKK et diffusé en ligne.
<b>Plan de relance du BEP – lancement de 2 appels à projets crowdfunding</b>	Concrétisation des deux appels à projets lancés dans le cadre du plan de relance économique afin de soutenir les porteurs de projets de deux secteurs : l'événementiel et les circuits courts.	Dans ce cadre, en 2021, 17 projets ont été accompagnés et ont réussi leurs levées pour un montant cumulé collecté de plus de 120.000€.

<b>Communes – quickscans</b>	Réalisation d'une feuille de route numérique pour toutes les Communes ayant souhaité adhérer à la démarche et définition d'un plan d'actions numérique destiné à soutenir les initiatives locales en la matière.	Le BEP a organisé un webinaire pour clôturer officiellement cette mission de rédaction des 18 quickscans des Communes.
<b>Plan d'actions Smart-City</b>	Approfondissement des quickscans pour les Communes d'Andenne et de Marche-en-Famenne.	Le BEP a réalisé un accompagnement comprenant un diagnostic et des ateliers afin d'établir leur plan d'actions numérique.
<b>Budget participatif – G1 idée</b>	Mise à disposition des Communes de la plateforme G1idée pour la réalisation des budgets participatifs des Communes.	Le budget participatif de la Commune de Ciney a été lancé dans ce cadre. Le budget participatif de la Province de Namur a également été lancé sur la plateforme G1idée avec, dans ce cas, un accompagnement éditorial renforcé par le sous-traitant du BEP.
<b>SmartCity by BEP au TRAKK – Regards croisés</b>	Accompagnement des Communes dans la définition de leur projet d'innovation.	Le programme, décliné en trois journées, s'est déroulé au TRAKK et tirait parti de l'ensemble de la Communauté (KIKK, entreprises, start-ups, UNamur, ...) 6 Communes ont été accompagnées dans le cadre d'un programme « SmartCity by BEP » au TRAKK (Andenne, Beauraing, Ciney, Dinant, Gembloux et Marche-en-Famenne).
<b>Centrale d'achats SmartCity</b>	Lancement d'une centrale d'achats SmartCity permettant aux Communes affiliées de pouvoir se doter d'outils ou de services numériques et digitaux de pouvoir bénéficier d'économie d'échelle et d'une facilité administrative pour les mettre en œuvre.	Des ateliers de travail ont été menés avec certaines Communes intéressées. La conception de la centrale et sa validation juridique ont été réalisées en 2021.

## FOCUS SUR LE PROGRAMME SMARTCITY BY BEP & TRAKK : REGARDS CROISÉS

2021 a vu la mise en place d'un ambitieux et fructueux programme d'accompagnement au murissement de projets communaux. En partenariat avec le TRAKK et ses partenaires (KIKK, UNamur) et en étroites collaborations avec le département du Développement économique du BEP et en particulier son programme ExTRAKKtion, le programme « SmartCity by BEP – Regards croisés » a permis à 6 Communes sélectionnées de faire mûrir un projet/un enjeu en le confrontant aux avis d'experts et d'entreprises spécialisés dans le numérique et la smartcity.

L'objectif est double : faire mûrir les idées/projets – en lien avec la smartcity – des Communes et permettre aux entreprises participantes de mieux appréhender les réalités, les besoins et enjeux des collectivités locales.

Le programme a été découpé en trois moments particuliers : le « Pitch inversé » (les Communes présentent leur projet à un panel d'experts), la journée d'idéation (animation d'une demi-journée sur le projet) et, enfin, la présentation des projets en public.

Ce programme a été un franc succès. Les retours ont été unanimement positifs tant du côté des Communes, que du côté des entreprises et des experts ayant pris part au processus.



## VERS UN SOUTIEN À LA GESTION DE PROJETS ENVIRONNEMENTAUX

## • Les projets

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2021
<b>Mettet – étude de sol</b>	Lancement et suivi des études de sols sur le site du service technique de Mettet.	La sélection de l'expert et l'étude d'orientation ont été réalisées en 2020. 2021 a été consacrée à la réalisation de l'étude de caractérisation et à la rédaction du projet d'assainissement.
<b>Couvin – assistance pour la SOGEPA – site Saint-Roch à Couvin</b>	Lancement et suivi des études de sols sur le site des anciennes fonderies Saint-Roch à Couvin, pour le compte de la SOGEPA, en vue du redéploiement de nouvelles activités sur le site.	2021 a été consacrée à la caractérisation des pollutions mises en évidence et la rédaction d'une étude combinée orientation/caractérisation. Celle-ci devrait être déposée à la Direction de l'assainissement des sols dans le courant du premier trimestre 2022.
<b>Province de Namur – biométhanisation agricole</b>	Etude de l'implantation d'une biométhanisation agricole sur le site de l'Ecole Provinciale d'Agronomie et des Sciences de Ciney (EPASC).	Le démarrage de l'étude a eu lieu en 2020. Elle a été finalisée en 2021 et présentée à la Province ainsi qu'à la Ville de Ciney. Elle met en avant le scénario possible d'une installation de 1 mégawatt électrique.

### FOCUS SUR L'ÉTUDE DE L'IMPLANTATION D'UNE BIOMÉTHANISATION AGRICOLE SUR LE SITE DE L'ÉCOLE PROVINCIALE D'AGRONOMIE ET DES SCIENCES DE CINEY (EPASC).

La Province de Namur gère notamment les bâtiments de l'Ecole Provinciale d'Agronomie et des Sciences de Ciney (EPASC). En plus des bâtiments scolaires, du restaurant et de l'internat, le site comprend une ferme pédagogique de 200 bovins et 50 ovins. Dans ce contexte spécifique, la Province de Namur a pour projet l'implantation d'une biométhanisation agricole sur le site de l'EPASC afin d'alimenter le site en énergie renouvelable (électricité et chaleur), tout en valorisant les effluents d'élevage disponibles sur place. Par ailleurs, le projet permettrait de produire un digestat qui serait valorisé en circuit court comme amendement pour les terres agricoles environnantes. Afin de décider de la mise en œuvre du projet, les instances provinciales souhaitaient s'appuyer sur une étude de pertinence, laquelle doit servir d'outil d'aide à la décision. La Province s'est donc tournée vers le BEP afin de coordonner la réflexion vu son know-how en matière de biométhanisation. Différents scénarios

d'implantation d'une unité de biométhanisation sur le site de l'EPASC ont été définis et analysés sous plusieurs angles : technique, économique, environnemental, sans oublier les aspects réglementaires, la sécurité et les aspects pédagogiques du projet.

Via un marché public, c'est la société Coretec qui a réalisé cette étude fin 2020 et courant 2021. L'étude a été présentée à la Ville de Ciney et c'est le scénario possible d'une installation de 1 MW électrique qui ressort comme le plus intéressant des scénarii.

Afin d'optimiser la rentabilité annoncée de  $\pm 5\%$  et permettre la réalisation future du projet, le BEP – mandaté par la Province, la Ville de Ciney et IDEFIN – sollicite Coretec pour étudier en détails l'investissement ainsi que les revenus associés à l'installation de biométhanisation. Cette étude complémentaire doit être présentée mi 2022.

## VERS UN SOUTIEN ACCRU À L'EFFICIENCE ADMINISTRATIVE ET LA GOUVERNANCE

## • Les projets

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2021
<b>Mission d'assistance en assurances – nouvelles Communes accompagnées</b>	Accompagnement des Communes pour le suivi et la mise à jour du portefeuille d'assurances (audit du portefeuille) et assistance dans le lancement d'un marché public en vue de souscrire de nouveaux contrats.	Une mission d'audit a abouti à l'attribution d'un marché public d'assurances à mener pour la Commune de Bièvre.
<b>Mission d'assistance en assurances – suite de l'accompagnement entrepris</b>	Accompagnement des Communes pour le suivi et la mise à jour du portefeuille d'assurances (audit du portefeuille).	Une mission d'audit a été menée pour la Commune de La Bruyère. Une procédure de marché public sera initiée en 2022. Les audits ont été réalisés pour les Communes de Gesves, Viroinval, Mettet et Couvin. Les rapports d'analyse seront présentés début 2022 en vue de mettre en œuvre les recommandations émises.
<b>Analyse organisationnelle – Houyet</b>	Réalisation d'une analyse de l'organisation des services administratifs, travaux et du CPAS (y compris les interactions entre ces entités) en vue de présenter une organisation à atteindre et un plan de transition.	Les résultats de l'analyse et du plan d'actions menés en 2020 ont permis, en 2021, l'accompagnement du Comité de direction dans la définition d'une charte de fonctionnement.
<b>Analyse organisationnelle – Dinant</b>	Dans le cadre de la rénovation de l'Hôtel de Ville, intégration dans la démarche d'une réflexion organisationnelle pour les services administratifs, en vue d'optimiser le fonctionnement actuel mais aussi de guider certaines réflexions en matière d'aménagement.	L'analyse s'est clôturée en 2021 par l'accompagnement du nouveau Directeur général dans le cadre de son entrée en fonction.

## 2.3

# DES POLITIQUES DÉCENTRALISÉES PAR BASSIN DE VIE

## A. MISSION

Dans le cadre de la mission générale du BEP pour son territoire, le BEP mène des **politiques particulières sur certains bassins de vie** de son territoire adaptées à leur situation socio-économique et leurs potentialités de développement.

## B. DOMAINES D' ACTIONS

L'appel à projets « **soutien aux projets supracommunaux** » a été lancé début 2021 par le Gouvernement wallon avec comme objectifs :

- Coordonner les besoins du terrain et animer un territoire ;
- Rassembler des moyens financiers pour une meilleure utilisation (mutualisation de projets, marchés conjoints) ;
- Permettre à des élus et fonctionnaires de s'organiser pour davantage d'efficacité ;
- Développer et mettre en œuvre une gouvernance supra-communale par la coopération des Communes.

En déposant un projet de programme d'actions et d'animation élaboré par le BEP, trois candidatures ont été retenues et couvrent les territoires suivants :

- **“Essaimage”** : regroupant les Communes namuroises de Cerfontaine, Couvin, Doische, Florennes, Mettet, Philippeville, Viroinval et Walcourt ainsi que les Communes hennuyères de Chimay, Froidchapelle et Momignies ;
- **“La Communauté de Namur-Capitale”** : regroupant les Communes namuroises d'Andenne, Assesse, Eghezée, Fernelmont, Floreffe, Fosses-la-Ville, Gembloux, Gesves, Jemeppe-sur-Sambre, La Bruyère, Namur, Ohey, Profondeville, Sombreffe et les Communes brabançonnaises de Chastre et Walhain ;
- **« Le territoire dinantais – Meuse – Condroz – Semois namuroise »** : regroupant les Communes d'Anhée, Beauraing, Bièvre, Ciney, Dinant, Gedinne, Hamois, Hastière, Havelange, Houyet, Onhaye, Vresse-sur-Semois et Yvoir.

En vue de la mise œuvre des objectifs poursuivis et du suivi administratif de la subvention qui lui a été octroyée, les 3 Communes (maîtres d'ouvrage) ont conclu une convention avec le BEP, confiant à ce dernier les missions suivantes :

- Recruter un animateur territorial ;
- Animer et assurer le suivi organisationnel et administratif de la conférence des élus ;
- Assurer le suivi et le contrôle financier de la convention de supracommunalité ;

- Organiser et animer les territoires labs thématiques (communautés de pratiques) ;
- Convoquer le Comité d'accompagnement tel qu'exigé par l'Arrêté de subvention, accompagner la Commune « maître d'ouvrage » et rédiger le procès-verbal ;
- Rédiger annuellement un rapport d'activités à présenter aux différents Conseils communaux ;
- Rédiger le rapport d'activités exigé par l'Arrêté de subvention.

La structure du projet supracommunal est organisée en deux niveaux :

- **Conférence des élus** (= comité de pilotage) : composé des Bourgmestres des Communes partenaires. Elle détermine les orientations qu'elle estime porteuses pour le territoire, en supracommunalité. Elle valide les avis et propositions émanant des territoires labs, et prend les décisions qui en découlent. Elle se réunit actuellement une fois par mois. Les membres siègent en leur nom propre, et les décisions sont prises par consensus.

- **Territory labs thématiques** (= communautés de pratiques) : composés des forces vives du territoire, voire d'experts. Leurs missions consistent à travailler concrètement à partir des orientations déterminées par la Conférence des élus, et de proposer à celle-ci les modalités pratiques de mise en œuvre des projets.

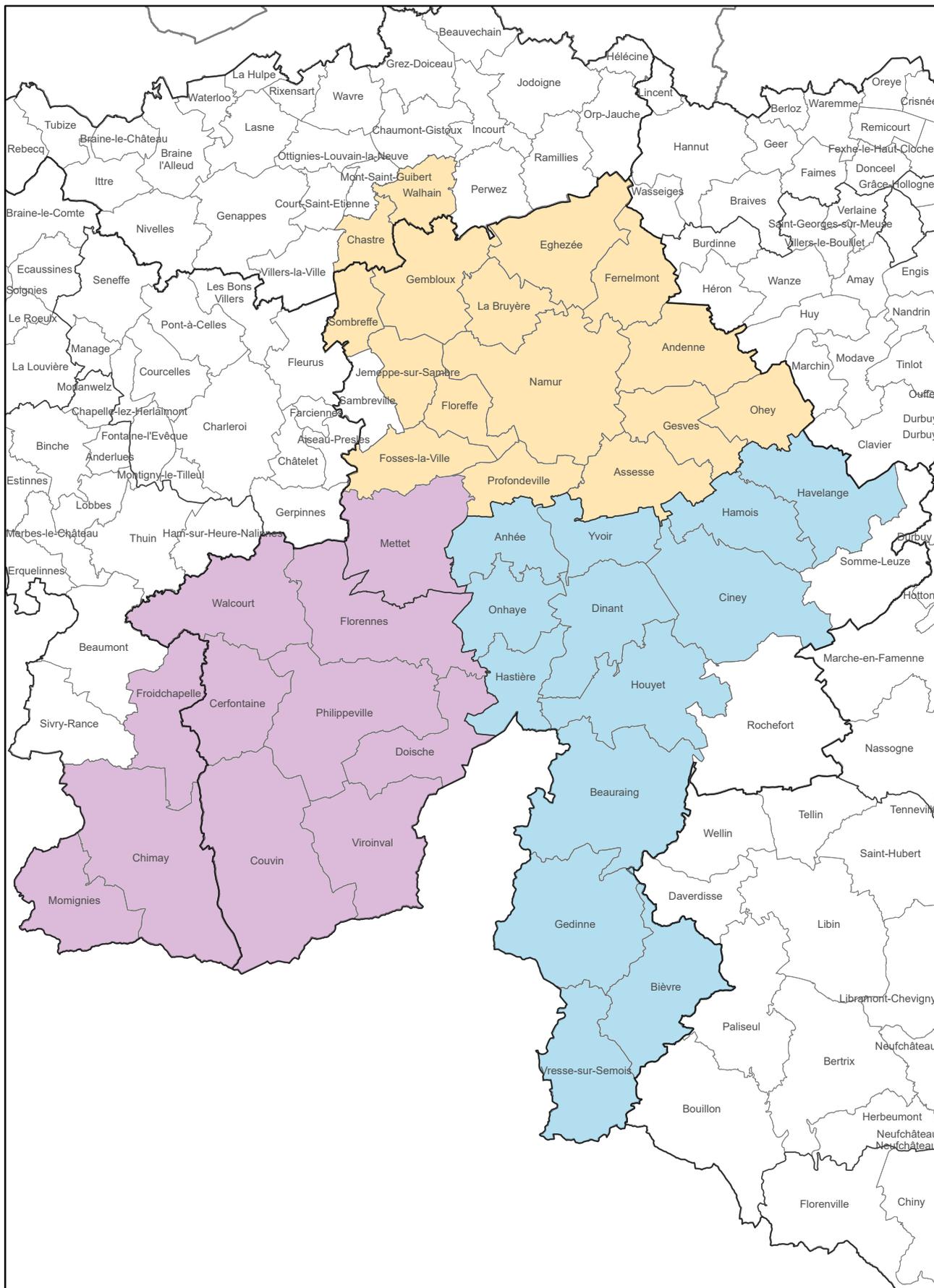
Les 3 animateurs territoriaux remplissent un rôle de facilitateur pour chaque territoire et pour chacun de ces deux niveaux.

## VERS UNE POLARITÉ RURALE TRANSPROVINCIALE ET TRANSFRONTALIÈRE AUTOUR DE L'ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE

### Animation territoriale

La dynamique Sud Entre-Sambre-et-Meuse, dénommée “Essaimage”, existe depuis plusieurs années ; elle a pris une forme nouvelle à l'automne avec la reconnaissance de la dynamique supracommunale par le Gouvernement wallon. De manière collégiale, la Conférence des élus de ces 11 Communes a identifié **plusieurs thématiques prioritaires** porteuses pour le territoire :

- 3 thématiques transversales : mobilité, smart rural et alimentation durable/circuit court ;
- 5 thématiques particulières : recrutement des Communes, écotourisme (avec notamment l'implication dans le projet de Parc National ESEM), interfaces avec le DNF, approche supracommunale des appels à projets, et image des élus vis-à-vis des citoyens.



Ces différentes thématiques seront traitées en 2022, tant par la Conférence des élus qu'en partenariat avec les forces vives du territoire. Les actions qui en découleront pourront être opérationnalisées par le BEP.

À travers ce développement de territoire, ce sont bien entendu les citoyens qui sont au cœur des préoccupations, avec les conséquences que cela entraîne en termes sociaux, économiques et environnementaux.

### Projet Hacktiv'Ardenne

Hactiv'Ardenne est un **réseau d'espaces de coworking** regroupant La Ferme à Chimay, le coworking E420 à Mariembourg (devenu l'espace de Colearning E420 fin 2021), les espaces de coworking de l'incubateur Rimbaud Tech et la Pépinière du Val de Vence à Charleville-Mézières. Lancé dans le cadre d'Interreg V et porté par le BEP, Forsud, l'Agence du numérique et Ardenne Métropole, Hactiv'Ardenne souhaite **favoriser la mobilité des travailleurs**, de part et d'autre de la frontière, afin d'élargir leurs opportunités de développement (trouver des clients, conclure un contrat, trouver des partenaires de projets, challenger une idée, partager son expérience et ses compétences, s'informer et se former...).

Faisant suite à une série de rencontres virtuelles, notamment une rencontre en visio en février 2021 entre les partenaires du projet et 4 fablabs, une vraie rencontre franco-belge a eu lieu à Charleville-Mézières le 18 juin afin de découvrir 3 fablabs français :

- Smart Materials au sein de l'EISINE (Ecole d'ingénieurs en sciences industrielles et numériques) ;
- Platinum 3D, plus orienté recherche et développement industriel avec la fabrication additive métallique pour de l'outillage, des pièces d'usure et de grandes dimensions ;
- L'entreprise 3D métal Industrie spécialiste de l'impression 3D sable.

Ces rencontres ont mis en lumière en lumière l'écosystème de l'impression 3D sur le territoire Ardenne Métropole et la force d'une collaboration et d'un réseau car ces 3 entités interagissent, collaborent, innovent ensemble.



Le fablab du TRAKK à Namur ainsi que le fablab du Centre de formation de Treignes, le nouveau Tiers-Lieux Pixin de Poix-Terron, le Labo de Fourmies, ont pu en apprendre plus sur le projet Hacktiv'Ardenne et ont marqué leur intérêt à rejoindre notre réseau de tiers-lieux en développement.

2021 a également été ponctuée de différentes actions concernant la page et le groupe Facebook « Hacktive tes compétences » comme le rendez-vous hebdomadaire Lunch&talk ou les formations en ligne sur l'outil graphique Canva. Le groupe compte 197 membres.

### Coworking E420

Le coworking E420 a été fermé une grande partie du 1<sup>er</sup> semestre 2021, en raison de la crise de la Covid-19. Lors des périodes de fermeture, le contact a été maintenu avec les coworkers dans le groupe Facebook via des forums de discussion pour maintenir le lien. Les coworkers ont été invités à participer aux activités en ligne du réseau Hacktiv'Ardenne reprises ci-dessus.

Le second semestre 2021 a été consacré à la mise en place d'un partenariat avec Form@nam afin de faire évoluer l'espace coworking E420 vers un espace de colearning dédié à la formation continue des adultes.

## VERS UNE CAPITALE ATTRACTIVE DE TALENTS NOUVEAUX

### Animation territoriale

La dynamique "Communauté de Namur-Capitale" a concrètement démarré à l'automne 2021 par l'identification des thématiques supracommunales prioritaires. La mobilité et l'alimentation durable ressortent notamment comme des chantiers importants pour ce bassin de vie namurois. Une coopération renforcée et une mutualisation des ressources entre ces Communes sont en effet souhaitées pour plus d'efficacité dans l'action publique au service des habitants et des acteurs du territoire.

## VERS UNE POLARITÉ SUD-NAMUROISE PERMETTANT UN REDÉPLOIEMENT ENDOGÈNE

La dynamique supracommunale impliquant 13 Communes du territoire dinantais a été initiée en 2021.

Consécutivement à trois ateliers de travail, les Bourgmestres du territoire réunis en Conférence des élus ont exprimé le souhait d'approfondir diverses thématiques dans une optique de supracommunalité : l'avenir du patrimoine du culte et la gestion des fabriques d'église, les zones blanches et la propreté publique. Les thématiques de la mobilité, du circuit court alimentaire et de la prospective territoriale seront également abordées.

Ces thématiques seront développées au cours de l'année 2022, en mobilisant les forces vives du territoire. La proximité du BEP avec son territoire et ses mandataires et la grande transdisciplinarité de son équipe constituent de solides atouts pour répondre aux attentes exprimées par les Bourgmestres en matière de projets concrets.

## VERS UNE POLARITÉ URBAINE VAL DE SAMBRE ENTRE NAMUR ET CHARLEROI

Porté par la vision générale du développement du territoire initiée par l'étude de Paola Viganò en 2019, le BEP poursuit la concrétisation des projets structurants notamment sur le territoire de Sambreville.

Cela se traduit d'une part par un accompagnement des projets urbains (Ville+Sambre+Ville) mais également dans la définition de sa "Perspective de Développement Urbain (PDU)".

À cela s'ajoute une vision du développement économique coordonnée avec le Port Autonome ainsi qu'une mise en évidence des sites à réaménager porteurs d'un potentiel de développement économique.

## VERS UN TERRITOIRE INSCRIT DANS LES DYNAMIQUES RÉGIONALE, FÉDÉRALE ET EUROPÉENNE

### Préparation du dépôt de projets FEDER

Le Fonds européen de développement régional (FEDER) a pour vocation de renforcer la cohésion économique et sociale dans l'Union européenne.

La Commission a établi une liste de priorités d'investissement pour la Belgique qui se rattachent à 5 objectifs stratégiques :

- Objectif stratégique 1 : **une Europe plus intelligente ;**
- Objectif stratégique 2 : **une Europe plus verte et à zéro émission carbone ;**
- Objectif stratégique 3 : **une Europe plus connectée ;**
- Objectif stratégique 4 : **une Europe plus sociale ;**
- Objectif stratégique 5 : **une Europe plus proche du citoyen.**

Le **budget FEDER** réservé à la Wallonie diminuera drastiquement : il passera de 672 millions d'€ pour la période 2014-2020 à **513 millions d'€ pour la programmation 2021-2027**, soit une diminution de 24%. Le **programme opérationnel élaboré par la Wallonie** devra donc se montrer très sélectif, au regard des priorités identifiées par la Commission.

C'est sur base de ce programme opérationnel que l'appel à projets sera lancé et que le BEP et ses partenaires pourront déposer leurs projets, en faveur du développement économique namurois.



Le **prochain appel à projets** pour la période 2021-2027 est attendu au 1<sup>er</sup> trimestre 2021. Sur la base des premières informations disponibles définissant l'éligibilité au niveau des pôles urbains, le BEP s'y prépare activement au travers des actions suivantes :

- La réalisation par BDO d'une **analyse statistique comparative du territoire**, afin d'identifier des indicateurs socio-économiques pertinents pour argumenter les projets déposés ;
- **L'accompagnement des équipes projets** du BEP et des partenaires namurois concernés (Ville de Namur, UNamur, KIKK ASBL, ...) par Agilemaker, un consultant spécialisé dans l'accompagnement de stratégie et de projets dans une **optique d'innovation et d'agilité** ;
- Au cours de l'année 2020, deux groupes projets se sont constitués pour élaborer **deux portefeuilles de projets** : l'un sur la thématique du **bas carbone (25 participants)** et l'autre ciblé sur **Namur intelligente (40 participants)**. Au terme d'un travail collaboratif et basé sur des méthodologies agiles, les 2 équipes avec l'appui de ressources extérieures (experts, études, ...) ont imaginé et élaboré des projets, répondant aux objectifs stratégiques du FEDER ;
- La participation aux groupes de travail mis en place par la Sowalfin afin de définir les portefeuilles projets **en matière d'animation économique, d'accompagnement d'entreprises et de développement du TRAKK et de son écosystème**.

Le BEP et ses partenaires s'attèlent à la rédaction des fiches-projets, rassemblées, pour le territoire namurois d'une part dans un portefeuille de la Sowalfin (pour l'animation économique) et, d'autre part, dans un portefeuille commun BEP-Ville de Namur-SPW, appelé « Namur Green City Lab ». Celui-ci fait écho au portefeuille « Namur Innovative City Lab », déposé pour la période de programmation 2014-2020 par les mêmes acteurs. Il se compose de 10 projets qui renforcent la dynamique smart, participative et innovante du territoire, tout en s'imprégnant des enjeux environnementaux et liés à la transition imposés par l'Europe, que Namur et son hinterland ont par ailleurs toujours considérés comme prioritaires dans leur développement. Voici les 10 projets du portefeuille « Namur Green City Lab » :

- Namur Expo 2. Vert, rénovation énergétique de Namur Expo ;
- Aménagements de la mobilité à proximité de Namur Expo ;
- Création d'un green start-ups village autour du TRAKK ;
- Qual'AIR et mobilité active ;
- Réseau de parkings de covoiturage ;
- Création d'un centre d'économie circulaire et sociale dans le parc d'activité Ecolys® ;
- Production de plaquettes de bois à partir de déchets verts ;

- Création d'un nouveau P+R à Erpent ;
- Aménagement d'équipements spécifiques pour les bus ;
- Création de liaisons cyclables et piétonnes et du stationnement pour vélos.

Par ailleurs, dans le cadre de l'objectif stratégique 5 « Une Europe plus proche des citoyens » et plus particulièrement sa mesure 15 « Développement urbain », l'entité Infrarégionale du territoire namurois, AXUD, a été désignée par le Gouvernement wallon pour procéder à l'analyse et la sélection des projets namurois déposés dans cet axe. Dans ce cadre, une convention de délégation a été établie en septembre 2021 avec la Région, laquelle a également approuvé en décembre la stratégie de développement urbain intégré.

La task force FEDER AXUD, chargée pour le compte de l'EIR de procéder au choix des projets de l'objectif stratégique 5, a été constituée en septembre 2021 sur base des critères suivants :

Présidée par le Gouverneur de la Province, elle se compose :

- D'un représentant de l'Université de Namur ;
- D'un représentant de Gembloux Agrobiotech ;
- D'un représentant du Pôle académique namurois (hors Université) ;
- D'un représentant de l'Union Wallonne des Entreprises ;
- D'un représentant de l'UCM ;
- D'un représentant par organisation syndicale ;
- D'un représentant de chaque formation politique représentée au Parlement wallon et/ou Conseil Provincial.

La première réunion de la Task Force FEDER AXUD, en quelque sorte une réunion « zéro », s'est tenue le 9 novembre 2021, pour permettre aux membres de se rencontrer, faire connaissance et comprendre le mécanisme qui préside à la sélection de projets dans le cadre des Fonds structurels.

## 2.4 UNE VITRINE AU CŒUR DE NAMUR

### A. MISSION

Dans le cadre de la mission générale du BEP pour son territoire, le BEP **positionne ses infrastructures avec exemplarité** sur le plan de leur rayonnement régional, affirmant

ainsi le statut de Namur Capitale, tout en veillant à **les intégrer de manière harmonieuse dans son quartier.**

### B. INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

	OBJECTIFS	RÉSULTATS 2021
Nombre de manifestations (hors centre de vaccination)	40	17
Nombre de visiteurs (centre de vaccination compris)	200.000	256.412
Nombre de m <sup>2</sup> par jour de manifestation	1.350.000	1.036.000
Nombre de places de parkings	400	400
Nombre de nouvelles places de parkings	400	0
Nombre de plaintes du quartier	1	0
Indices énergétiques du bâtiment	359.000 Kw/h en gaz 271.000 Kw/h en électricité	302.655 Kw/h en gaz 372.155 Kw/h en électricité

### C. DOMAINES D' ACTIONS

#### VERS UN NAMUR EXPO BIEN POSITIONNÉ RÉGIONALEMENT ET LOCALEMENT

##### Finalisation de l'étude de modernisation de Namur Expo

La réflexion menée en concertation avec le concessionnaire Easyfairs afin d'identifier les perspectives d'évolution de l'infrastructure actuelle a été finalisée. Pour rappel, en suite de l'impossibilité de bénéficier des fonds de la SOGEPA eu égard à ses conditions d'utilisation, il a été décidé de déposer un nouveau dossier pour la nouvelle période de programmation FEDER. En suite des différents scénarios qui ont été envisagés et budgétisés, le dossier qui sera déposé visera la création d'un parking, la révision de l'enveloppe et des techniques spéciales du hall 2 en vue d'optimiser son efficacité énergétique mais également la rénovation de la dalle de sol de ce même hall. Les nouvelles obligations fédérales en matière de ventilation des bâtiments en lien avec la lutte contre la Covid-19 ont également été intégrées dans la réflexion. Les négociations avec la Ville de Namur quant à la vente du terrain de football adjacent et sur lequel le futur parking devrait être construit ont abouti et le projet d'acte d'achat est actuellement en cours de rédaction.





## VERS UN BEP, VITRINE DE SES VALEURS ET DE SON SAVOIR-FAIRE

### Reprise progressive des activités dans le cadre de la crise du Covid-19

Easyfairs, gestionnaire de Namur Expo, a été particulièrement affecté par les circonstances exceptionnelles liées à la pandémie de la Covid-19 qui a empêché le redémarrage de ses activités. En 2020, **l'ensemble des salons avaient été annulés ou postposés** sans garantie de pouvoir les organiser en 2021. En l'absence de revenus durant cette période, Easyfairs avait sollicité du BEP une réduction de sa redevance fixe et variable tant pour les années 2020 que 2021. Le Conseil d'administration en séance du 17 décembre 2020 a décidé de supprimer la partie variable de la redevance et de diminuer de moitié la redevance fixe, pour les années 2020 et 2021.

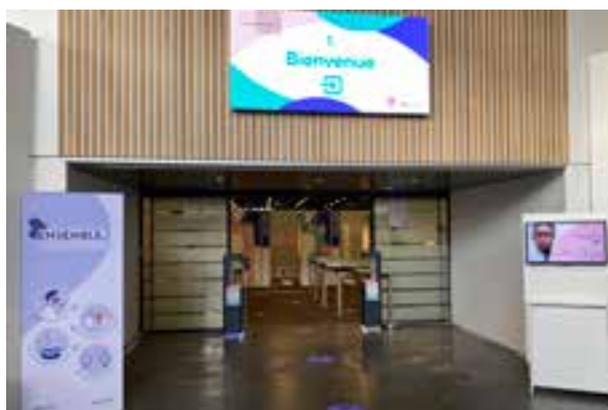
En suite de l'assouplissement des mesures sanitaires, les salons ont pu effectivement reprendre en août 2021 sous réserve de respecter le protocole « Health and Care ». Suite à cette réouverture, la commercialisation des salons et leur rebooking sont repartis à la hausse.



Les mesures mises en place pour rassurer les visiteurs et exposants ont été les suivantes :

- Tests gratuits pour les visiteurs et les exposants pendant le salon ;
- Obligation pour les traiteurs de respecter les mesures d'hygiène imposées par le protocole HoReCa ;
- Halls équipés de compteurs de CO<sub>2</sub> nécessaires et ventilation suffisante ;
- Kit Covid pour les exposants comprenant masques, gel hydroalcoolique et alcool désinfectant.

Par ailleurs, Namur Expo via son concessionnaire Easyfairs s'était positionné en 2020 auprès de la Région wallonne et du Gouverneur de la Province pour **accueillir un centre de vaccination**. La candidature a été déposée et retenue. La logistique définie par l'AVIQ a été mise en œuvre par Easyfairs, en étroite collaboration avec l'ASBL Gamena pour les aspects médiaux. Le début de la campagne de vaccination sur le site a débuté mi-mars 2021 et s'est poursuivie tout au long de l'année 2021. Dans ce cadre, 178.000 doses de vaccin ont été administrées de mars à août 2021 et 26.251 en décembre en suite de la poursuite de la campagne de vaccination.





# BEP EXPANSION ÉCONOMIQUE

3

## 3.1 MISSION

Dans le cadre de la mission générale du BEP pour le territoire namurois, BEP Expansion Economique développe des **infrastructures d'accueil pour les entreprises, adaptées**

**à leurs besoins évolutifs** en vue d'assurer leur développement et en vue d'**en attirer de nouvelles** sur le territoire namurois.

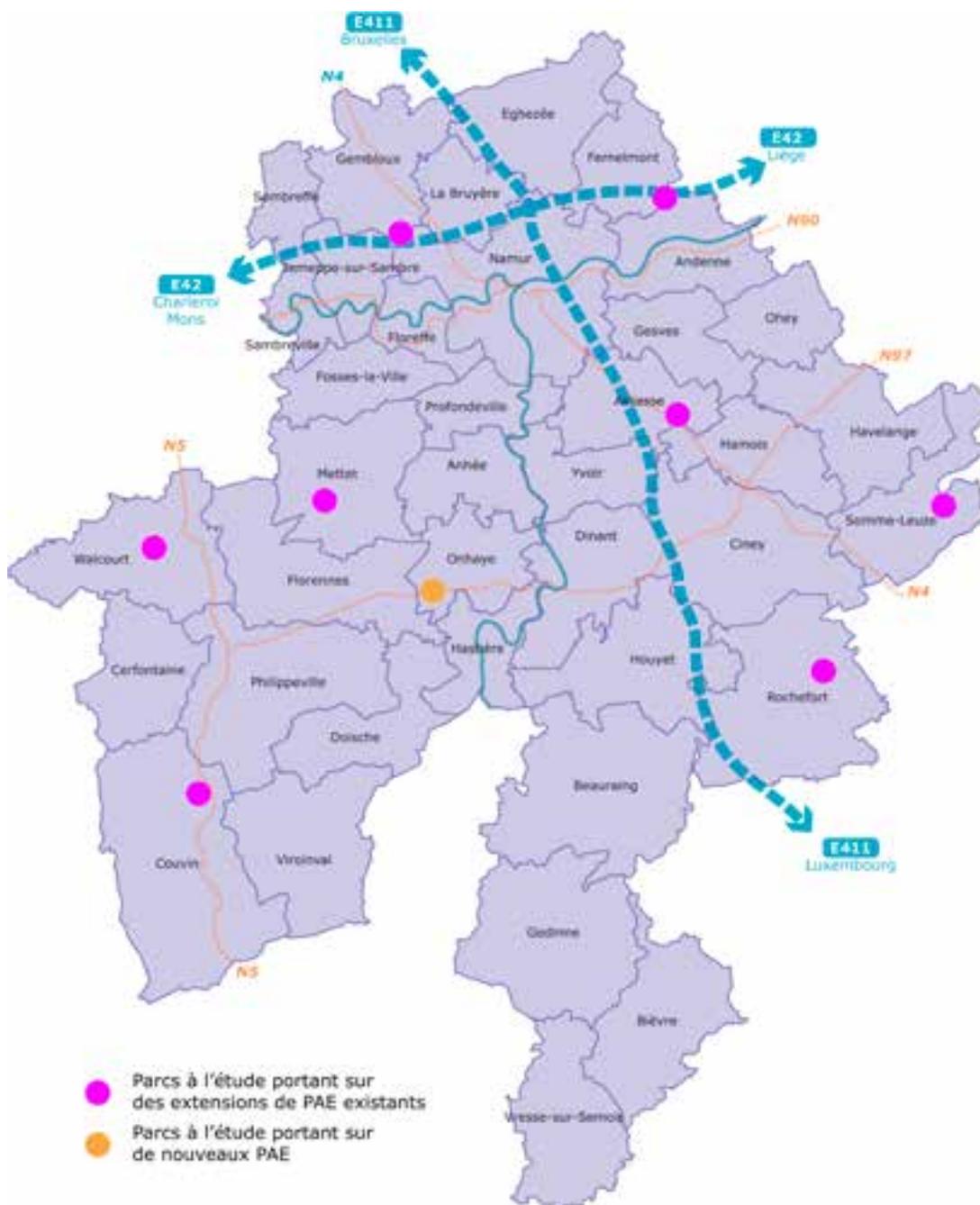
## 3.2 INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

	OBJECTIFS	RÉSULTATS 2021
Nombre de parcs d'activité économique	35	35
Nombre d'ha dans les parcs d'activité économique	1.540 ha	1.555 ha
Nombre de parcs à la commercialisation	17 (152 ha)	17 (150 ha)
Nombre d'incubateurs	26 (12.700 m <sup>2</sup> de hall-relais et 900 m <sup>2</sup> de bureaux)	26 (12.700 m <sup>2</sup> de hall-relais et 900 m <sup>2</sup> de bureaux)
Nombre d'actions environnementales	17	34 (18 finalisées et 16 à poursuivre)
<b>AU NIVEAU DE L'ACCUEIL DES ENTREPRISES</b>		
Nombre d'entreprises dans les parcs d'activité économique	1.330	1.490
Nombre d'emplois dans les parcs d'activité économique	16.600	17.611
Nombre de nouvelles entreprises attirées (actes + revente)	50 dont 10 extérieures à la province	84 dont 16 extérieures à la province
Nombre d'emplois/ha	18	19,6
Nombre d'entreprises dans les incubateurs	85	91
Taux de remplissage	Halls-relais : 88% Bureaux : 70%	Halls-relais : 90% Bureaux : 75%

# 3.3 DOMAINES D' ACTIONS

## A. VERS LE DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE IMMOBILIÈRE ADAPTÉE EN MATIÈRE DE PARCS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

### • LES PARCS À L'ÉTUDE



### Crealys®

Le projet de plan communal d'aménagement vise l'extension de 50 ha du parc industriel de Crealys® à Gembloux (les Isnes).

En 2021, suite à l'intégration de l'avis du Fonctionnaire délégué, le projet de plan a été adopté provisoirement par le Conseil communal et soumis à enquête publique.

### Rochefort

Le projet vise l'extension du parc industriel et artisanal de Rochefort par la création de 24,15 ha de nouvelles zones d'activité économique mixte réparties au nord et au sud du parc d'activité existant.

La réflexion portant sur la redynamisation économique du parc s'est poursuivie en 2021. Plusieurs actions d'aménagements et de communication ont été lancées en vue de revaloriser l'activité du parc. 2021 a vu également la finalisation de l'étude du pôle commercial de la Ville de Rochefort qui a permis l'élaboration de recommandations pour une stratégie commerciale et de fiches-actions concrètes.

Des rencontres avec des porteurs de projet ont également permis d'alimenter les réflexions sur l'extension du parc vers le nord.

### Walcourt

Le projet de plan communal d'aménagement vise l'extension du parc industriel de Chastrès sur une superficie de 6,6 ha en zone d'activité économique mixte et 6,3 ha en zone d'activité économique industrielle.

Un complément d'étude d'incidences environnementales a été réalisé afin d'étudier l'extension du parc vers l'est selon une alternative de localisation sollicitée par la Commune. Des rencontres avec les agriculteurs concernés ont été organisées afin de préciser l'impact agricole et d'exposer les enjeux du projet. Ce complément d'étude a permis de comparer les extensions est et ouest en termes d'incidences sur l'environnement.

En parallèle, des études techniques ont été menées en collaboration avec l'INASEP afin de modéliser le réseau d'égouttage existant et préciser les travaux d'égouttage nécessaires pour améliorer la situation existante au sein du parc actuel et en vue du projet d'extension.

### Couvin-Mariembourg

Le projet vise l'extension du parc industriel de Mariembourg sur 25,6 ha en zone industrielle et 13,9 ha en zone d'activité économique mixte.

Les compléments d'étude d'incidences ont été apportés en mai 2021 et l'étude complète a été transmise aux instances régionales pour instruction. L'Arrêté adoptant provisoirement le projet de plan est attendu début 2022 et permettra d'entrer en phase d'enquête publique courant 2022.

### Onhaye

Le projet vise la création d'une nouvelle zone d'activité économique mixte d'une surface de 8 ha à Anthée.

Le dossier de demande de reconnaissance économique, permettant la mise en œuvre du parc d'activité et les acquisitions nécessaires à sa création, a obtenu l'Arrêté ministériel d'approbation du projet en juillet 2021. Les premières études techniques ont débuté, dont le levé de géomètre nécessaire à la pré-cadastration du site en vue des acquisitions à mener courant 2022.

### Assesse

Le projet vise l'extension du parc industriel de La Fagne à Assesse. Elle porte sur 20 à 25 ha de zone d'activité économique mixte à l'est de la zone d'activité existante.

Sur base de l'étude de faisabilité technique et financière menée en 2019, le dossier de demande de révision du plan de secteur a été élaboré en collaboration avec la Commune et présenté en décembre 2021 devant le Conseil communal. La procédure d'introduction du dossier auprès des instances régionales sera réalisée en 2022.

### Mecalys®

Le BEP et la SPI ont initié en 2020 une demande de révision de plan de secteur en vue d'étendre le parc d'activité économique de Mecalys® sur près de 50 ha sur les territoires d'Andenne, Fernelmont et Héron.

Le dossier de base a été envoyé au Ministre en 2020 et des compléments ont été apportés en juillet 2021. Le dossier est en cours d'instruction. Un Arrêté ministériel est attendu courant 2022.

### Mettet

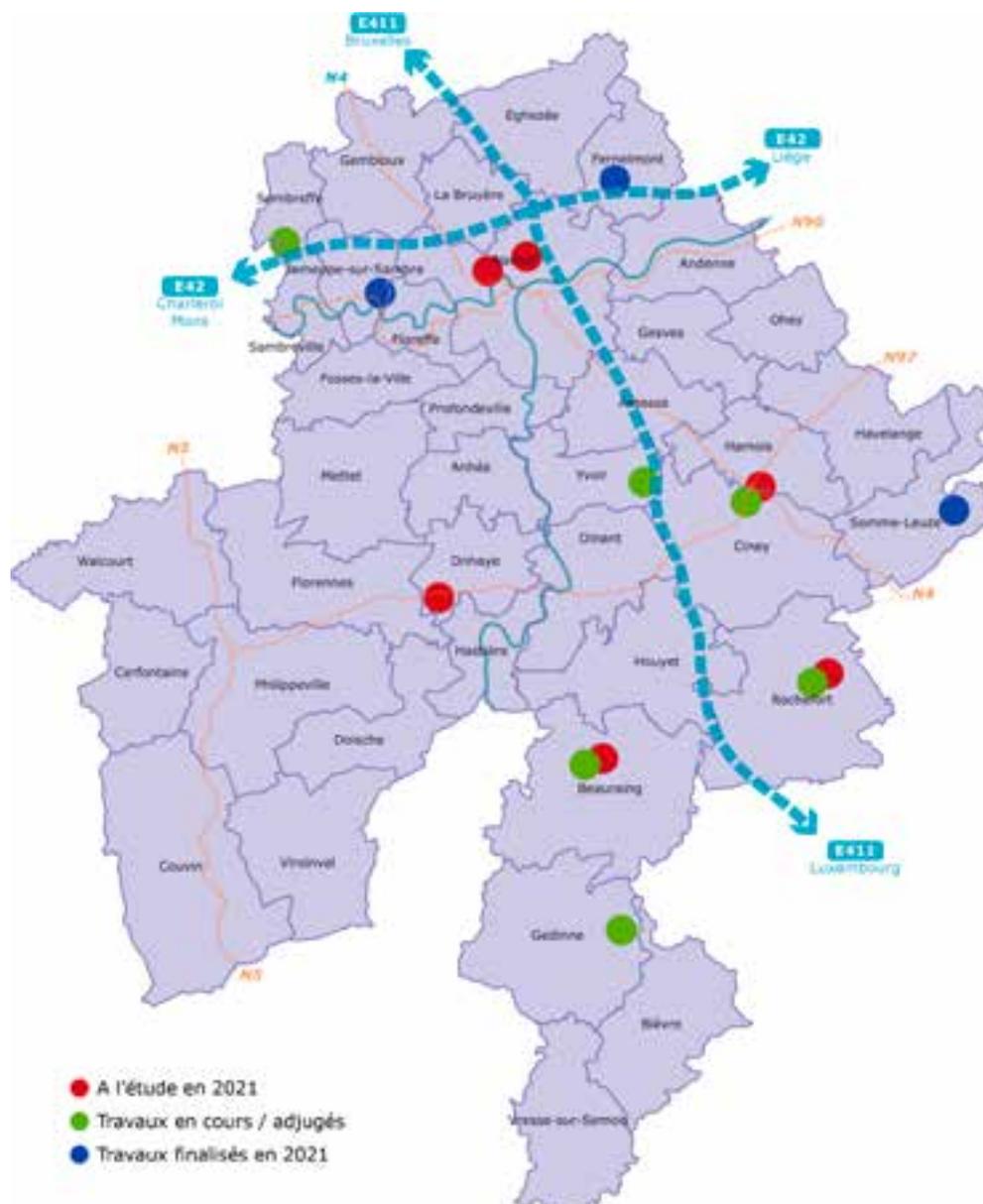
Le projet de plan communal d'aménagement vise l'extension du parc industriel de Mettet. L'extension envisagée porte sur 15 ha de zone d'activité économique mixte et dont la moitié est propriété communale.

En 2021, le projet de plan communal d'aménagement a été adapté selon l'avis du Fonctionnaire délégué et adopté provisoirement par le Conseil communal. Le projet de plan accompagné de l'étude d'incidences ont été soumis à enquête publique fin 2021.

### Somme-Leuze

Le BEP en collaboration avec la Commune de Somme-Leuze étudie une demande de révision de plan de secteur en vue d'étendre le parc d'activité économique de Baillonville-Nord sur 15 ha. Un dossier de base a été déposé auprès du Gouvernement wallon début 2021. Une réunion d'information a eu lieu en virtuel en mars 2021. Un Arrêté ministériel est en attente.

## • L'ÉQUIPEMENT DES PARCS



Par équipements des parcs d'activité, il faut entendre :

- Les voiries, égouttage, distribution d'eau (équipements regroupés au sein d'une même étude technique) ;
- L'équipement en impétrants électriques (basse tension, haute tension, éclairage public) et, éventuellement, le gaz ;
- La pose de fibres optiques ;
- Les aménagements verts ;
- Les rénovations et améliorations de voirie (revêtement routier, accotement, trottoirs, signalisation, cheminement...).

### Etudes techniques

Trois études d'équipement/rénovation de parcs ont été lancées en 2021 sur les parcs d'activité :

- D'**Anthée** (Commune de Onhaye) en vue d'y établir un parc de 8 ha ;
- De **Belgrade - Cit'Ys** (Namur) afin d'équiper les voiries existantes des équipements nécessaires aux besoins des futures entreprises qui s'y implanteront ;
- De **Rochefort** : construction d'un complément de 300 m de voirie permettant de desservir, d'une part, 9 petites parcelles au sein d'une zone actuellement inoccupée et, d'autre part, une future infrastructure footballistique sur un terrain communal au sud du parc.

Par contre, les études relatives aux projets suivants ont été clôturées en 2021, ce qui, une fois la procédure d'attribution du marché de travaux réalisée, laisse entrevoir un démarrage de chantier en 2022 :

- La création du parc de **Bouge – Care-Ys** (Namur) de 10,5 ha : la demande de permis ayant été déposée fin 2021 auprès des services compétents du Service Public de Wallonie (SPW) ;
- La construction de la 3<sup>ème</sup> et dernière phase de voirie (650 m desservant une zone de 7,4 ha) du parc de **Beuraing** : la demande de permis a été déposée fin 2021 auprès du SPW.

Les études concernant la création de la première phase de l'extension du parc de Ciney-Hamois, dénommée **Condroyls** (desservant une zone de 28,3 ha sur les Communes de Ciney et de Hamois), se finaliseront début 2022. La demande de permis sera introduite lors du premier trimestre 2022 ce qui augure également un démarrage de chantier en 2022.

### Marché de travaux

D'autres projets ont passé l'étape de la procédure de marché public visant la désignation d'un entrepreneur, comme :

- La construction d'une piste cyclable de 1,5 km le long des voiries du parc ainsi qu'en voiries communales extérieures au parc de **Beuraing** ;



- L'extension du parc existant de **Ciney-Lienne** pour permettre une surface disponible supplémentaire de 1,5 ha ;
- La redynamisation du parc de **Rochefort** (rénovation de voiries existantes et pose de la fibre optique) ;
- La redynamisation du parc de **Sombreffe** (rénovation de voiries existantes et pose de la fibre optique).

### Chantiers en cours

Citons ensuite les chantiers ayant démarré en 2021 :

- La rénovation de la conduite d'adduction d'eau vers le parc de **Spontin** ;
- L'extension du parc existant de **Gedinne-station** pour permettre une surface disponible supplémentaire de 5 ha.

### Chantiers terminés

Enfin, les travaux d'équipements en voirie, adduction d'eau, équipements électriques se sont clôturés au sein

des parcs ci-dessous ce qui permet d'offrir une **superficie commercialisable de 4,5 ha supplémentaires à disposition des entreprises** :

- La création d'une nouvelle voirie, d'un cheminement piéton et de l'aménagement du ruisseau sur le parc existant de **Fernelmont** (4,5 ha) ;
- La pose d'un complément d'égouttage à **Baillonville-Nord** (Commune de Somme-Leuze) ;
- La rénovation des voiries existantes dans le parc de **Mornimont** (Commune de Jemeppe-sur-Sambre).

En matière d'**aménagement verts**, les travaux ont été finalisés dans les parcs de **Mécallys®** et de **Spontin**.

### • LA SIGNALÉTIQUE DES PARCS

Le marché en cours a permis de régulariser la pose des totems, « ancienne » version, sur les parcs d'activité économique. La mission se poursuivra en 2022, pour la mise en place des panneaux sur les nouveaux parcs d'activité économique de Sainte-Eugénie, Beuraing, Mécallys®, La Housaie, Havelange et Spontin.

Dans le cadre d'une réflexion plus globale sur la signalétique au sein des différents départements du BEP, une évolution significative de celle-ci a été proposée, toujours dans le cadre du marché en cours.

BEP Expansion Economique a décidé en octobre 2021 le remplacement de la signalétique actuelle des parcs d'activité économique par un nouveau visuel reprenant le plan du parc auquel y est ajouté un QR code permettant la signalisation des entreprises par géolocalisation sur Google Map. La signalétique des entreprises des parcs sera ainsi simplifiée. Ce choix permet également de solutionner la complexité des commandes au sous-traitant et la difficulté du maintien de la mise à jour des noms d'entreprises sur les panneaux.

### FOCUS SUR L'INTRODUCTION D'UN QR CODE SUR LES PANNEAUX D'ACCUEIL DES PARCS

Les nouveaux visuels des panneaux installés à l'entrée des parcs d'activité économique comprennent le plan du parc ainsi qu'un QR code prévu pour guider l'utilisateur vers l'entreprise de son choix. Un QR code a été créé pour chaque parc et est présent à leur entrée.

Par un simple scan du QR code via son smartphone, tout visiteur accède à un menu déroulant avec le nom de chacune des entreprises présentes sur le parc. Il choisit l'entreprise de son choix et est directement géolocalisé et guidé via Google Map jusqu'à celle-ci.

Ce système de QR code assure une mise à jour directe du nom des entreprises depuis l'encodage des données dans la base de données interne au BEP et ne nécessite plus de mise à jour des panneaux.

## B. VERS UNE OFFRE ADAPTÉE EN MATIÈRE DE VENTE DE TERRAINS

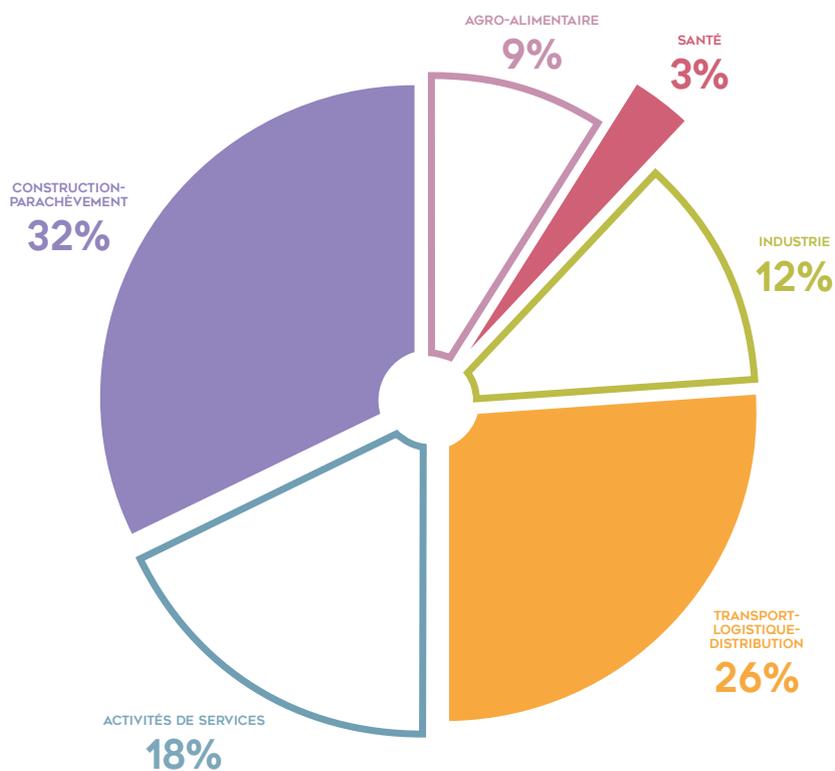
### • PARCS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EN PROVINCE DE NAMUR : SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2021

PARC D'ACTIVITÉ	TAUX D'OCCUPATION (%)	NOMBRE D'ENTREPRISES (UNITÉS)	NOMBRE D'EMPLOIS (UNITÉS)
<b>DINANT</b>		<b>397</b>	<b>2.898</b>
Achêne	100%	77	562
Baillonville Nord (Somme-Leuze)	91%	29	220
Baillonville Sud (Somme-Leuze)	100%	11	202
Beauraing	20%	9	88
Ciney	97%	102	905
Gedinne	100%	5	33
Hamois	100%	20	71
Havelange	49%	7	39
Rochefort	87%	91	569
Sorinnes (Dinant)	89%	41	179
Spontin (Yvoir)	28%	5	30
<b>NAMUR</b>		<b>977</b>	<b>13.959</b>
Anton (Andenne)	100%	26	132
Assesse	100%	63	515
Auvelais (Sambreville)	98%	5	41
Care-Ys (Namur)	5%	1	25
Crealy's® (Gembloux)	78%	122	1.752
Ecolys® (Namur)	66%	21	612
Eghezée	100%	3	54
Fernelmont	98%	124	1.719
Floreffe 10	100%	18	82
Floreffe 17	100%	1	540
Gembloux-Sauvenière	100%	167	1.317
Mecalys® (Andenne-Fernelmont)	68%	27	410
La Houssaie (Andenne)	86%	13	150
Mettet	100%	43	410
Mornimont (Jemeppe-sur-Sambre)	98%	55	658
Namur-Nord-Rhisnes	100%	53	1.433
Namur-Ouest-Floreffe	100%	29	658
Namur-Sud-Naninne	100%	132	2.112
Sainte-Eugénie (Sambreville)	58%	8	32
Seilles (Andenne)	100%	15	623
Sombreffe	100%	42	616
Tamines (Sambreville)	71%	9	68
<b>PHILIPPEVILLE</b>		<b>116</b>	<b>754</b>
Chastrès (Walcourt)	100%	65	243
Frasnes (Couvin)	100%	4	18
Mariembourg (Couvin)	100%	47	493
<b>TOTAL</b>	<b>91,50 %</b>	<b>1.490</b>	<b>17.611</b>

• VENTE DE TERRAINS PAR ARRONDISSEMENT 2021

	NOMBRE PROJETS (UNITÉS)	SUPERFICIE (A)	EMPLOIS (UNITÉS)	INVESTISSEMENT (K€)
Arrondissement de Dinant	10	541	80	4.360
Arrondissement de Namur	23	1.418	296	54.150
Arrondissement de Philippeville	1	33	14	190
<b>TOTAL PROVINCE</b>	<b>34</b>	<b>1.992</b>	<b>390</b>	<b>58.700</b>

• RÉPARTITION PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ



## FOCUS SUR QUELQUES NOUVEAUX INVESTISSEURS

**Entreprise Cosse** : cette entreprise de transport de marchandises, de terrassement et de travaux agricoles de la région cinacienne connaît une belle croissance ces dernières années et a saisi l'opportunité foncière qui s'est présentée dans le parc d'Achêne. De multiples professionnels font appel à ses services, aussi bien des entreprises de négoce de matériaux de construction, que des exploitants carriers, des entreprises de voiries et de génie civil en passant par des cimenteries pour en citer quelques-unes. Plus de 30 personnes travaillent aujourd'hui à la destinée de cette société.



**DAP.be** : cette firme s'installera prochainement dans le parc de Havelange, avec deux départements clés, soit une unité de production de pizzas artisanales et une unité d'installations et de ventes d'automates de distribution de pizzas pour sa clientèle composée de restaurateurs qui installent un automate à côté de leur établissement et des investisseurs qui placent des automates à certains endroits du territoire en location ou à la vente.

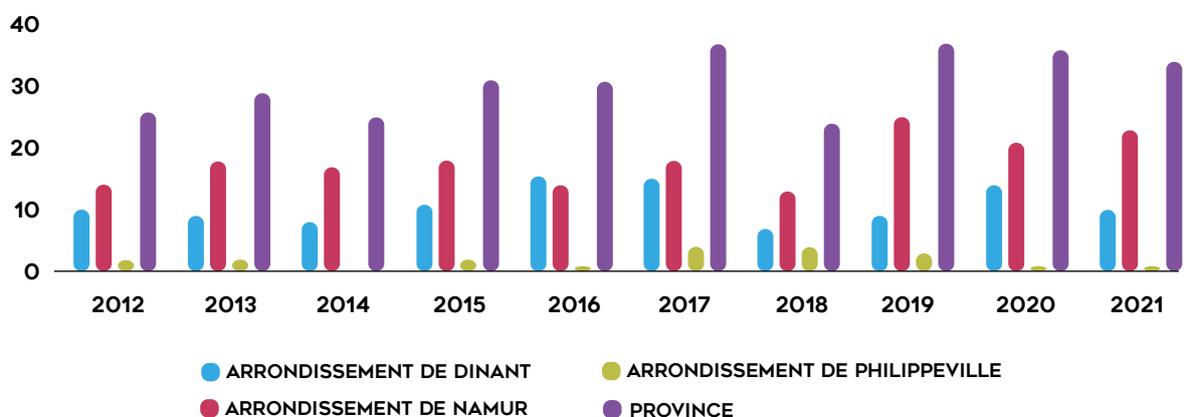


**Sigoji** : artisan-chocolatier réputé et un ancien locataire d'un bâtiment-relais à Rochefort, cette entreprise a fait le choix d'y maintenir ses activités et d'acquérir l'espace nécessaire à la poursuite de celles-ci.



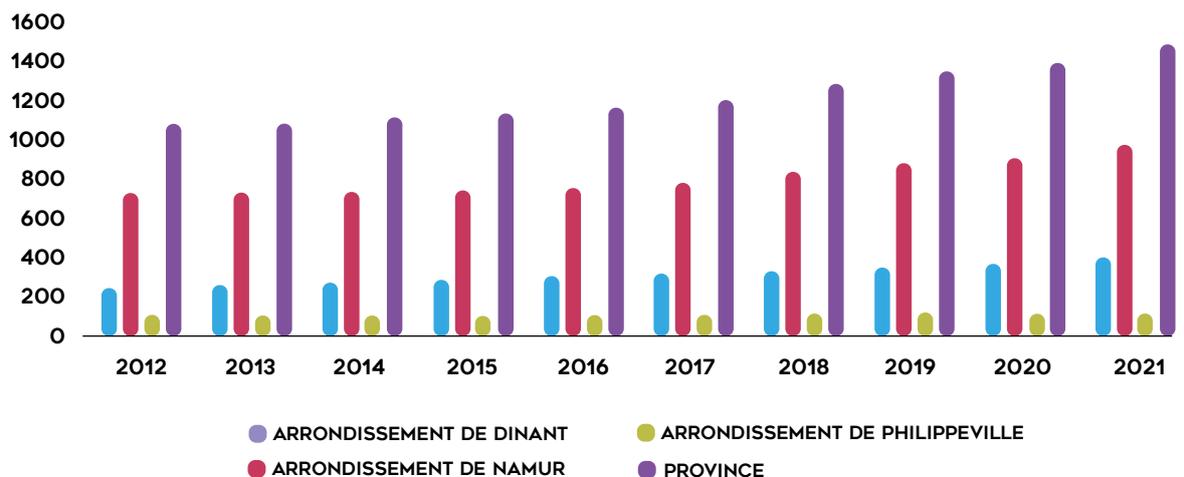
• STATISTIQUES 2012-2021

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ACTES SIGNÉS PAR ARRONDISSEMENT DE 2012 À 2021 (UNITÉS)



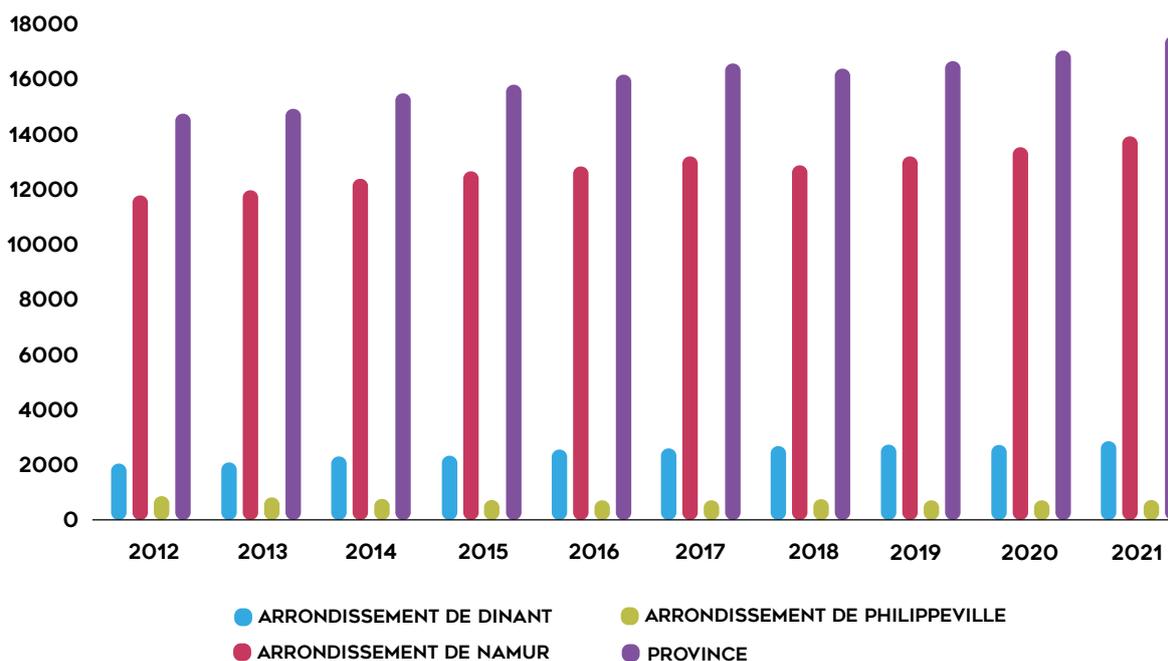
**EN 2021 : 34 ACTES SIGNÉS**

ÉVOLUTION DE LA SUPERFICIE VENDUE PAR ARRONDISSEMENT DE 2012 À 2021 (HA)



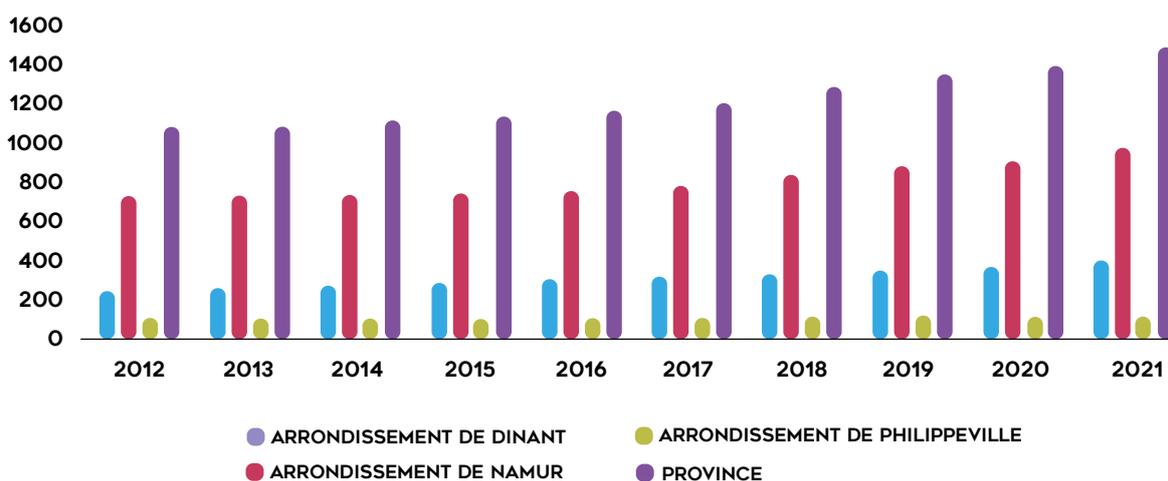
**EN 2021 : 19,92 HA VENDUS**

NOMBRE D'EMPLOIS DANS LES PAE ET INCUBATEURS (UNITÉS)



EN 2021 : **17.611** EMPLOIS DANS LES PARCS D'ACTIVITÉ

NOMBRE D'ENTREPRISES DANS LES PAE ET INCUBATEURS (UNITÉS)



EN 2021 : **1.490** ENTREPRISES DANS LES PARCS ET INCUBATEURS

## LE MARCHÉ SECONDAIRE

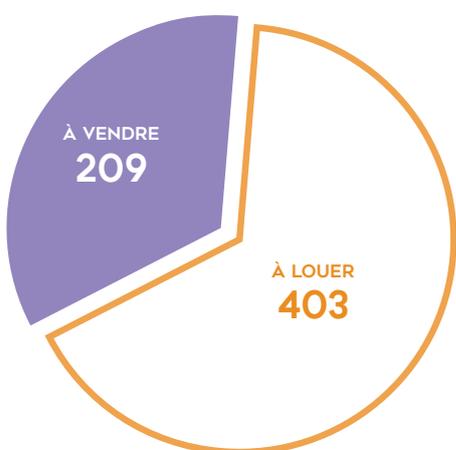
Aux données relatives à la vente de parcelles s'ajoute le marché secondaire, via lequel les entreprises sont de plus en plus nombreuses à trouver un bâtiment existant dans un parc d'activité économique.

En 2021, un travail de fond a été réalisé afin d'organiser de manière systématique une recherche de biens existants à

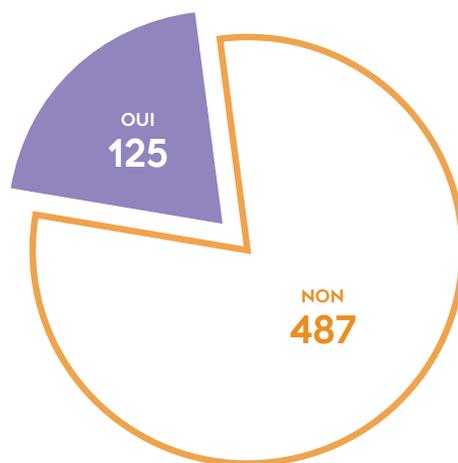
disposition d'entreprises souhaitant identifier un bien à la location ou à la vente.

Ainsi, en 2021, sur les 148 demandes reçues, **374 propositions de biens ont été envoyées**, soit globalement un total de 766 échanges avec des prospects à l'implantation.

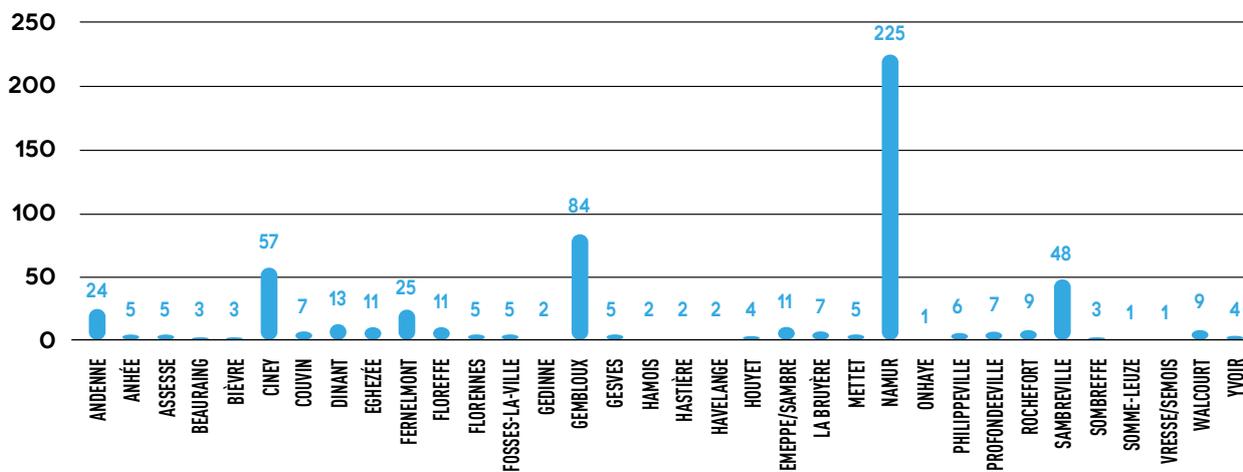
RÉPARTITION DE BIENS PAR STATUT



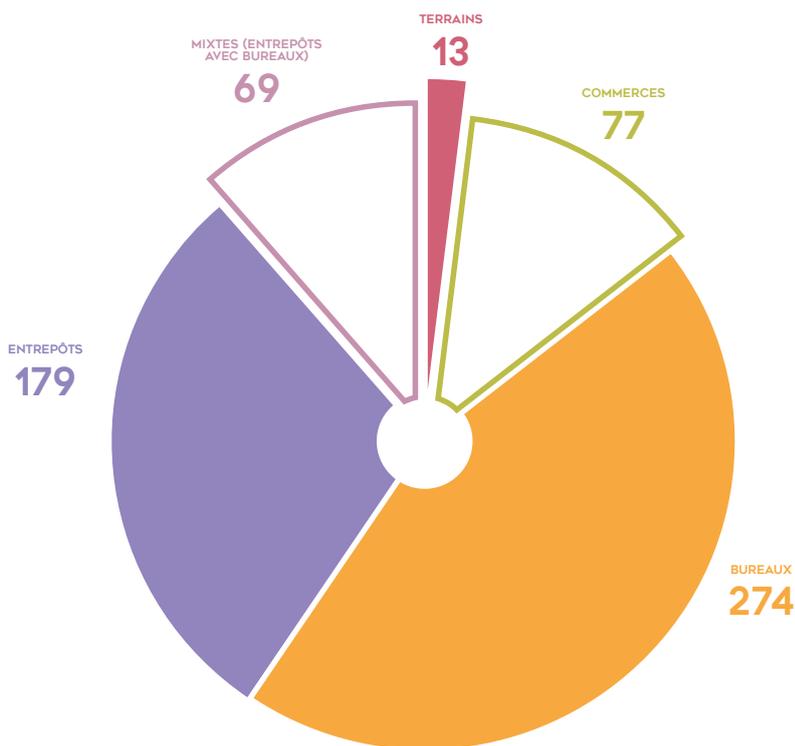
TOTAL DE BIENS PRÉSENTS SUR NOS PAE



TOTAL DES BIENS PAR COMMUNES



## RÉPARTITION DES BIENS PAR TYPES



Globalement **en 2021, on dénombre 84 nouvelles implantations, soit un bonus de 700 emplois.**

Le BEP a comptabilisé **16 acquisitions ou locations dans les parcs d'activité économique de la part d'entreprises extérieures à la Province.**

Eu égard au contexte lié à la crise sanitaire, les résultats en matière d'implantations d'entreprises dans les parcs d'activité namurois peuvent être qualifiés de satisfaisants. L'emploi global au sein des entreprises qui y sont en activité ou qui ont fait le choix de s'y implanter a connu une croissance de quelques centaines d'emplois. Le nombre de nouveaux dossiers en recherche d'un terrain en vue de s'y relocaliser n'a pas faibli en 2021.

**Focus sur quelques investisseurs à Crealys®**, parc scientifique rassemblant des acteurs technologiques.

- **Aseptic Technologies** : cette entreprise internationale, déjà installée à Crealys® depuis 2005, est active dans les machines de répartition aseptique de médicaments injectables, les « flacons fermés » pour stockage aseptique et/ou cryogénique de médicaments injectables et de cellules et les appareils associés (brevets déposés). Elle a pour actionnaire principal une société suisse, Skan AG, leader du marché dans les salles blanches et la production d'isolateurs pharmaceutiques. Aseptic Technologies va construire un bâtiment supplémentaire de production et emploiera alors plus de 50 personnes.



- **SGS Belgium** : ce groupe suisse, également présent à Crealys® depuis 1996 avec ses services en environnement, s'agrandit à nouveau pour sa division SGS Ewacs active dans l'identification, l'analyse, le conditionnement, la manipulation, la collecte et le stockage intermédiaire de déchets, ainsi que la recherche de solutions de traitement, pour atteindre 1,35 ha de terrain environ sur le parc.



- Le chantier de **Coris Bio Concept** a également démarré : cette entreprise développe et produit des kits de diagnostic pour détecter les maladies entériques, respiratoires, ... et plus récemment la présence du SARS-Cov-2. Ces produits qui sont vendus à l'international.



De plus, **2 projets** en particulier (étudiés sur une surface de 7 ha d'une part et de plus de 3 ha d'autre part) ont bien avancé sur le plan technique afin de déposer les demandes de permis y afférentes, pour une acquisition planifiée en 2022.

**Focus sur quelques nouveaux investisseurs à Ecolys®**, le parc de l'écoconstruction et du développement durable à Namur.

- En septembre 2021, Ecolys® a fait l'objet d'une **visite-découverte de quelques entreprises récemment installées**, comme le Business village Ecolys, le Cluster Éco-construction, les Cafés Delahaut, La Fabrique Circuits courts...



- La **Fédération Belge des Banques Alimentaires, dont la Banque Alimentaire des provinces de Namur et de Luxembourg** qui en fait intégralement partie, réfléchissait à relocaliser, depuis Meux, ses activités dans de nouvelles installations correspondant mieux à ses besoins d'espace évolutif. Ses nouveaux entrepôts en cours de construction lui permettront de répondre parfaitement à ses objectifs de distribution de produits alimentaires aux personnes dans le besoin, de lutte contre la faim, et contre le gaspillage de nourriture. Avec ce projet, la BANL disposera, au total, de 4 dépôts situés dans les deux provinces du sud de la Belgique : Namur (Ecolys®), Rochefort, Sainte-Ode et Arlon.



- **Carlier Bois** avait fait le choix, il y a quelques années déjà, d'acquiescer un premier terrain à l'entrée du parc Ecolys® pour y ériger deux premiers halls de stockage de bois, tout en réfléchissant déjà à l'époque à y relocaliser l'ensemble des activités de négoce à l'adresse du professionnel et de tous ses ateliers. C'est aujourd'hui chose faite, depuis la fin de cette année 2021. L'entreprise y a pris possession de ses nouvelles installations. La notion de durabilité n'a certainement pas été oubliée dans la conception projet. Des panneaux photovoltaïques sont installés en toiture et une chaudière à biomasse y est en fonctionnement. Une quarantaine de personnes y travaillent.



- Le groupe luxembourgeois **Wako**, et ses filiales de Gembloux, rejoignent aussi Ecolys®, via un partenaire investisseur (WBC), dans des infrastructures importantes de fabrication de châssis, portes et fenêtres de haute qualité, pour le marché professionnel de la menuiserie extérieure en PVC et aluminium, et dans une démarche écoresponsable. L'entreprise y emploiera 50 personnes.



- De nombreux autres projets se concrétisent sur Ecolys à nouveau cette année, comme les chantiers prochains de la **Sowaer**, créant des tours digitales de contrôle des aéroports et ses bureaux, avec 77 emplois incluant ceux de Skeyes, et du Village PME de la société flamande **BVI.eu**. Quant à **Eggo**, qui se développe actuellement au Moyen-Orient (Riyadh, Dubaï et Abu Dhabi, Doha...), son futur bâtiment administratif complètera avantageusement le complexe logistique du groupe déjà localisé sur le terrain voisin et amènera 70 emplois sur le site.

**Focus sur les nouveaux investisseurs à Mecalys®**, parc aménagé sur les Communes d'Andenne et de Fernelmont.

- Parmi les nombreux entrepreneurs ayant choisi de s'installer à Mecalys®, on compte désormais une entreprise du nord du pays, dénommée **Urbano**, active dans l'exploitation de concessions de mobil-homes et acteur incontournable dans son secteur d'activité en Belgique. La localisation centrale de Mecalys® répond à sa volonté de se rapprocher de sa clientèle wallonne. Une vingtaine de membres de personnel y seront opérationnels.



- Autre dossier porté par des entrepreneurs néerlandophones déjà présents sur notre territoire depuis quelques années à Fernelmont, la société **Néopack**, entreprise de production (par thermoformage) et de commercialisation d'emballages en matières plastiques à usage unique pour le secteur agro-alimentaire essentiellement, répondant aux normes sanitaires CEE. Son chantier a démarré fin 2021. Les 12 membres du personnel devraient intégrer ce nouveau siège d'exploitation dans les prochains mois.



- Une autre firme très dynamique a fait le choix de rester fidèle au territoire namurois : **Covivins**, commerce de gros en boissons. L'entreprise est devenue au fil du temps un des leaders sur le marché belge et un important acteur à l'échelon européen dans son secteur d'activité. Un imposant complexe immobilier est en chantier à savoir un bâtiment de plus de 15.000 m² d'emprise au sol et pour partie, de plus de 20 m de haut.



- Citons encore les chantiers à venir de **Diabéticom**, déjà implantée à Seilles et qui va installer 4 unités de production de snacks diététiques sur Mecalys® et sa cinquantaine de membres du personnel, dans un premier temps.



Également l'**immobilière Persi** construisant des modules utilisés prochainement par plusieurs sociétés du groupe comme **Focus engineering** active dans l'intelligence artificielle appliquée à la cartographie moteur, **FR-Team** dans les logiciels de préparation moteurs et **AC électricité** dans l'électricité industrielle et l'automation. Soit 27 personnes. Et également **Stim-Form** (via Immolem), distributeur de matériel médical pour professionnels dont l'emploi est de 8 personnes.

## C. VERS UNE PROMOTION ET UNE COMMERCIALISATION ACCRUE DE SON OFFRE IMMOBILIÈRE AU NIVEAU LOCAL ET RÉGIONAL

### La promotion des bâtiments d'accueil et la commercialisation des nouveaux parcs d'activité

Un plan de commercialisation des nouveaux halls-relais et des espaces disponibles dans les bâtiments existants (essentiellement de bureaux) a été mis en œuvre : placement de panneaux près des locaux disponibles, publicités Facebook et via les sites web du BEP.

### La commercialisation des nouveaux ou récents parcs d'activité

- Cinq premiers projets pour le **parc d'activité économique de Spontin** ont été validés après examen concerté avec les autorités communales et le Conseil d'administration de BEP Expansion Economique. Ces différents dossiers sont en phase de signature. Les entrepreneurs qui cherchent à y relocaliser leurs activités emploient globalement une trentaine de personnes et mobiliseront +/- 1,3 ha de terrain. Ces investisseurs sont actifs dans des domaines variés d'activité, à l'instar d'une société de déménagement, d'une carrosserie et réparation-entretien d'ancêtres automobiles, d'une entreprise générale de construction et rénovation de bâtiments, d'une menuiserie, ou bien encore d'un fabricant-distributeur de panneaux solaires.



- Les 2 parcs dont les chantiers de voiries et impétrants seront réalisés dès 2022 sont le parc **Care-Ys®**, spécialisé dans la thématique du vieillissement de la population, soins de santé, études cliniques, technologies médicales, ainsi que l'**extension du parc de Ciney-Hamois (Condrolys)**. En 2021, des actions de visibilité ont été menées, d'information auprès des partenaires du BEP, plusieurs prospects ont déjà été accompagnés et la vision sectorielle respective de ces sites suprarégionaux a été affinée.
- Le **parc de Havelange** connaît le succès avec 5 firmes déjà pleinement en activité. Elles seront rejointes dans les prochains mois par un nombre équivalent d'autres entrepreneurs. Dans des secteurs d'activité très variés, de nature artisanale pour des PME qui y trouvent un environnement de travail et un cadre de vie de qualité. Certaines parcelles sont aussi clairement convoitées. Les disponibilités foncières vont commencer à se raréfier.
- Le parc **Care-ys®** bénéficie désormais d'une identité visuelle et d'une baseline traduisant la dynamique santé forte au sein de la capitale wallonne. Le premier projet qui s'y installera est un centre de stérilisation commun à 3 hôpitaux namurois.
- Quant à **Condrolys®**, son nom a été choisi afin de mettre en avant ce territoire à l'identité forte marquée tant sur le plan géographique que sur le plan économique et touristique.



- **Cit-Ys®**, l'ancien site militaire de Belgrade récemment acquis par BEP Expansion Economique, a également été baptisé et symbolisé par un logo spécifique afin de traduire sa qualité de parc d'activité urbain.

## D. VERS LE DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE IMMOBILIÈRE ADAPTÉE EN MATIÈRE DE BÂTIMENTS D'ACCUEIL TEMPORAIRE ET DE CENTRES DE SERVICES AUXILIAIRES

### LA CONSTRUCTION ET LA LOCATION D'INCUBATEURS

#### • La philosophie

Les bâtiments d'accueil temporaire sont destinés aux **jeunes entreprises en phase de démarrage**. Ils sont implantés au sein d'un tissu d'entreprises dynamiques, près des grands axes. Ils se déclinent en ateliers, en espaces de bureaux ou en combinaison des 2.

Leur taille varie selon les besoins des entreprises :

- De 11 à 127 m<sup>2</sup> pour les bureaux ;
- Des surfaces de 100 à 395 m<sup>2</sup> pour les infrastructures de type halls.

Leur prix est attractif, tenant ainsi compte des besoins spécifiques des entreprises « débutantes ».

BEP Expansion Economique dispose de 18 halls-relais répartis sur tout le territoire et comprenant environ 100 modules et/ou bureaux pour une surface totale d'environ 12.600 m<sup>2</sup>.

Le patrimoine compte également 10 centres d'entreprises, pour une surface totale d'environ 3.800 m<sup>2</sup>, dont l'@trium à Crealys® et le TRAKK, le hub créatif au centre-ville de Namur.

Sans compter les bâtiments gérés directement par l'ASBL Nouveau Saint-Servais.

### EVOLUTION DANS LES HALLS-RELAIS ET CENTRES D'ENTREPRISES

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre d'entreprises	68	69	88	89	97	86	100	82	98	91
Nombre d'emplois	341	299	282	288	305	308	374	389	382	384

#### • La location des incubateurs

On dénombre 13 nouveaux locataires dans les incubateurs en 2021 :

ENTREPRISE	BÂTIMENT OCCUPÉ	ACTIVITÉS	NOMBRE D'EMPLOIS
NSI	@trium	Services informatiques	5
Greenotec	CRI Pegase	Culture bio	4
Stratenet	CRI Cassiopée	TIC	4
E-Santé Wallonie	CRI Eridan	Santé – accompagnement des prestataires de soins dans le cadre des outils e-santé	6
Tempo Team	CréaSambre	Titres-services	1
No Picture Please Agency	TRAKK	Agence publicitaire, marketing, communication	2
Sorcery Systems	TRAKK	Design industriel	2
Yourtez-vous	Hall-relais Ciney	Achat, vente, promotion de matériel pour la fabrication de yourtes	3
Emulsio Consult	Centre d'entreprises Ciney	Activité de consultation, audit, accompagnement et profilage dans la restauration (collective ou traditionnelle)	2
Adexim	Centre d'entreprises Ciney	Société de courtage et syndic, gestion et état des lieux	1
Hardysign	Centre d'entreprises Ciney	Bureau d'architecture de jardins	1
Colonel Gustave	Hall-relais Mecalys®	Fabrication de croquettes pour chiens	2
Jacquet Cédric	Hall-relais Gamma - Ecolys®	Construction sur mesure, vente et placement de divers produits wellness	1

## • Focus sur quelques locataires d'incubateurs

**Bellavie** offre une gamme innovante de microbiotiques et de symbiotiques avec une approche scientifique axée sur les problèmes de santé mondiaux actuels. La société occupe deux bureaux dans le **hall-relais Food Is Life à Sainte Eugénie** (Sambreville).

**Emulsio Consult** coache, conseille, accompagne et forme les professionnels de la cuisine collective et l'HoReCa. La société est installée dans le **centre d'entreprises du parc d'activité économique de Ciney Biron**.

**Wallowash** fabrique des produits d'entretien écologiques ainsi que des distributeurs automatiques pour produits nettoyants écologiques pour l'entretien du linge, de la maison, de la vaisselle, des électroménagers, de la voiture, des sols et produits en vrac. L'entreprise développe ses activités dans le **hall relais du parc d'activité économique de Beauraing**.

**Colonel Gustave** développe et fabrique une gamme de croquettes pour chien saines fabriquées uniquement avec des ingrédients sains et locaux, qui respectent l'environnement en utilisant des emballages en matières compostables. L'entreprise s'est établie dans le **hall-relais II du parc Mecalys®**.

**Corenove** – Coopérer et rénover – est une coopérative qui permet aux citoyens wallons, quels que soient leurs moyens, d'agir positivement sur leur bâtiment, pour réduire les factures d'énergie et l'impact sur le climat. La société a installé ses bureaux dans le bâtiment **Regain du Parc Crealys®**.

## • LES NOUVEAUX INCUBATEURS

### Gamma à Ecolys®

Les travaux de construction de Gamma ont été finalisés et la première cellule louée en 2021. Les 2 autres ateliers de 250m<sup>2</sup> chacun avec bureau font l'objet de marques d'intérêt.

### Hall-relais à Mecalys®

Ce hall-relais composé d'un seul atelier de 395m<sup>2</sup> a immédiatement trouvé son locataire, à savoir Colonel Gustave présenté ci-avant.

## • LES NOUVEAUX ESPACES DE TRAVAIL

### Espaces de coworking

Vu la crise sanitaire, les espaces de coworking ont traversé une période difficile faite de fermetures, de réouvertures avec une fréquentation réduite. Les événements antérieurs mis en œuvre par le BEP tels que la promotion des espaces namurois lors de la semaine du coworking, l'organisation d'ateliers en leur sein, etc... n'ont pas pu avoir lieu.

### Espace Colearning E420

Fin 2021, l'espace Coworking E420 à Mariembourg, géré par le BEP, est devenu un espace de colearning grâce à un partenariat entre le BEP et Form@nam. Cette Structure Collective d'Enseignement Supérieur (SCES) multipartenariale namu-

roise est dédiée à la formation continue de niveau supérieur et à l'apprentissage tout au long de la vie.

Cette nouvelle collaboration est donc une opportunité pour la région du Sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse qui dispose d'une faible offre en matière de formation continue. Celle-ci pourra désormais s'appuyer concrètement sur le développement :

- D'une classe comodale permettant la gestion simultanée d'une classe physique et d'une classe virtuelle au même moment et d'une classe en ligne accessible n'importe quand pour les apprenants ;
- D'un laboratoire d'apprentissage innovant pour permettre et favoriser la découverte d'outils et technologies au bénéfice des métiers (réalité virtuelle, informatique nomade, impression 3D, ...) ;
- D'un studio audio qui permettra la formation de tous professionnels à la création sonore (podcasts).

Au-delà du lieu et de l'équipement, un accompagnement techno-pédagogique est nécessaire, un équivalent temps-plein a donc pour mission avec l'aide d'un comité d'accompagnement de construire des séminaires et programmes de formation à l'intention des porteurs de projets, des indépendants, des TPE et PME ainsi que d'animer et recruter des apprenants intéressés par les certificats qui seront mis en place, en comodalité, par les établissements d'enseignement supérieur.

## TRAKK

Depuis l'ouverture du nouveau bâtiment, le TRAKK rencontre un vif intérêt. Le lieu est vecteur d'attractivité de par sa situation géographique, sa conception intérieure, ses équipements et son programme d'animation. De nombreux acteurs souhaitent visiter et en savoir plus sur les services du hub. Le nouveau TRAKK rencontre aussi l'intérêt de la presse et des délégations étrangères (ex : Québec, Nantes, ...).

Une recrudescence des demandes de location d'espaces (salles de réunion), de bureaux, de coworking, de collaborations et de sollicitations d'organiser des événements au sein du hub est aussi constatée. Malheureusement, en 2021, le contexte de la Covid-19 a contraint à interdire ou à limiter fortement l'accès au TRAKK pour les visiteurs extérieurs à restreindre les ambitions en matière d'organisation d'actions collectives, à réadapter les contenus et actions rapidement, avec des conséquences directes sur l'accueil dans le bâtiment et l'utilisation des différents espaces ainsi que le nombre de personnes présentes.

Le **coworking** (80 places) n'a pu rouvrir que mi-septembre. L'accès aux **salles de réunion** a été limité afin de conserver une jauge maximale. Malgré ce contexte sanitaire, le TRAKK a enregistré **250 réservations** pour 2021.

Les locataires quant à eux ont pu continuer à occuper les lieux 24/7 comme leur bail leur permet de le faire. En 2021, les **16 bureaux** ont été loués à des start-ups/entreprises issues du secteur des industries culturelles et créatives et du numérique. Dès la fin de l'année 2020, 13 bureaux étaient déjà loués. **Au 1<sup>er</sup> juin 2021, tous sont occupés.** La commu-

nauté des résidents représente actuellement **86 personnes**. Ce chiffre s'accroît à certaines périodes par l'engagement de stagiaires ou de freelances.

D'un point de vue pratique, le système NEXUDUS mis en place en 2020 est désormais utilisé par l'ensemble de la communauté du TRAKK et par les externes. Chacun peut, via ce système, réserver des espaces de réunion, souscrire à un abonnement de coworking, acheter des packs d'impression mais également générer des codes QR temporaires pour permettre l'accès au lieu à des externes venant au TRAKK pour une réunion.

La réouverture du coworking en septembre 2021 a permis de tester l'ergonomie et la facilité d'utilisation de **la borne** se trouvant dans le **sas d'entrée**. À la suite de ces semaines de

test, il a été décidé de retravailler le visuel de la borne ainsi que le délai de latence lors de son utilisation.

Des visites découvertes du coworking ont été organisées du 1<sup>er</sup> au 13 octobre 2021.

En matière d'aménagement du lieu, les journées portes ouvertes du 16 septembre ont permis d'inaugurer un parcours de visite. Ce circuit en 6 étapes est signalé par des **bornes amovibles**. Ces dernières accompagnent le visiteur, lui présentent ses missions, partenaires et financeurs, lui transmettent la philosophie du projet, lui font découvrir les infrastructures, les activités qui s'y déroulent et lui permettent de mieux appréhender les offres de service du TRAKK. Ce parcours pourra désormais être installé à chaque fois qu'une manifestation requiert une visite guidée du hub.

## E. VERS UNE ATTENTION SOUTENUE À LA GESTION ENVIRONNEMENTALE AU TRAVERS DE LA NORME ISO 14001

La mise en place de ce Système de Management Environnemental ISO14001 permet une amélioration qualitative de conception/construction/gestion des parcs et bâtiments en termes d'environnement. Le système est structuré par une série de procédures et le suivi de ses indicateurs de performances. Il est également en lien avec le système qualité ISO 9001 du BEP mis en place depuis 2010.

L'objectif vise une remise en question permanente de la gestion, afin d'identifier des pistes d'amélioration dans chacune de ses activités.

En 2021, BEP Expansion Economique a obtenu le renouvellement de sa certification, valable jusqu'au 3 mai 2024.

## F. VERS UNE RÉDUCTION DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

Le BEP a confié au bureau XMU Urbanistes une analyse sur le potentiel urbanisable en site à réaménager (SAR) sur le territoire de la Province de Namur. L'étude, finalisée en juillet 2021, a eu pour objectif d'identifier à l'échelle de la province de Namur les SAR présentant un réel potentiel bâtissable pour l'activité économique mais pas exclusivement.

Cette étude a non seulement pris en compte les SAR reconnus, dits « de droit », tels que recensés sur le Géoportail de la Wallonie, mais aussi ceux issus d'une enquête de terrain approfondie, dits « de fait », commandée par la Région wallonne et réalisée en 2014 par le consortium « Converto - Lepur/ULiège - Walphot ». Au départ des 633 sites répertoriés, une sélection a été faite sur base de plusieurs critères.

Au terme d'une étude menée sur base de 3 types de critères (exclusion, sélection et aide à la décision), les sites suivants ont été retenus pour faire l'objet d'une analyse de faisabilité détaillée :

- Site dit des « Aires Nord » à Florennes,
- Site dit « Extension du parc d'activité économique Sainte-Eugénie » à Tamines,
- Site dit « Usine à cuivre de Rosée » à Anhée,
- Site dit « les Sources » à Spontin,
- Site dit « SNCB » à côté du service travaux à Walcourt.

## G. VERS UNE DIVERSIFICATION DE SON MÉTIER IMMOBILIER

Complémentairement à l'étude sur le potentiel des sites à réaménager, des **opérations de développements immobiliers urbains** sont en cours et visent à développer des opérations moins « classiques » que la création d'un nouveau parc d'activité économique.

### Parc d'activité économique de Belgrade – Cit-Ys

Les contraintes environnementales liées à la protection des milieux naturels sur le site ainsi que les exigences relatives à la gestion de l'eau et à la définition des futurs espaces publics ont nécessité des études complémentaires et une actualisation de l'étude de faisabilité.

Ces démarches ont permis de formaliser une proposition d'achat réaliste à la Défense Nationale.

In fine, le développement de ce site reposera sur :

- L'amélioration des infrastructures et équipements en voirie ;
- Un partenariat public-privé en vue de développer un village PME afin d'amplifier l'offre immobilière aux entreprises et concevoir un « produit » attractif ;
- Un partenariat public/public concernant le secteur de la formation.

Dans ce cadre, les modalités de partenariat seront finalisées en 2022.



Namur - futur parc Cit-Ys à Belgrade

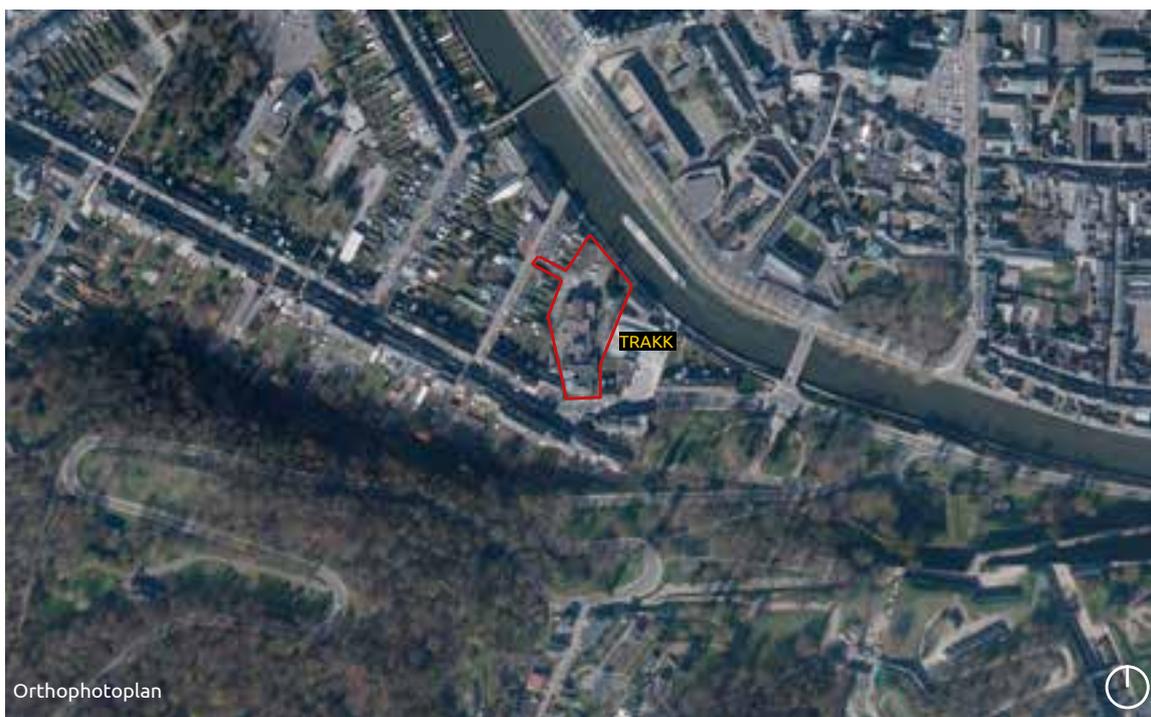
### Quartier de l'innovation

En 2020, BEP Expansion Economique s'est porté acquéreur d'un site provincial bâti d'un peu moins d'un hectare situé avenue Reine Astrid à Namur.

2021 a permis de poursuivre le programme d'urbanisation en particulier dans la perspective de la future programmation FEDER 2021-2027.

Les actions spécifiques suivantes ont été menées :

- Définition précise de la programmation pour le quartier et pour le bâtiment « incubateur » ;
- Etude « économie circulaire » pour les démolitions des biens existants ;
- Etude « assainissement » pour identifier les risques de pollution ;
- Rédaction des argumentaires pour le dépôt de projets FEDER.



Orthophotoplan

#### Identité / Convivialité



#### Flux & Mobilité



Atelier Paysage SRL  
rue d'achat, 59A  
5362 Achet

Bureau économique de la province de  
Namur  
Av. Sergent Vrithoff 2, 5000 Namur

Namur, Quartier innovation Esquisse  
Atelier paysage pour le BEP  
21-05-2021

## H. VERS UNE PROMOTION ET UNE COMMERCIALISATION ACCRUE DE SON OFFRE AU NIVEAU INTERNATIONAL

Voici quelques exemples d'entreprises à capital étranger ayant investi en Province de Namur en 2021 :

PAYS D'ORIGINE	ENTREPRISE	SECTEUR D'ACTIVITÉ	DESCRIPTION
Luxembourg	Persi	Société immobilière qui met le bien à disposition de plusieurs entreprises du groupe FR Team (logiciels, préparation moteurs, ...)	Achat d'un terrain de 54 ares sur Mecalys® – 27 personnes
Flandre	ACM URBANO Srl	Locations – ventes – entretiens – maintenances – adaptations – transformations de motor-homes	Achat d'un terrain sur Mecalys® – 15 emplois
Allemagne	EGGO (Imetam)	Activité d'assistance en gestion administrative pour le complexe logistique du groupe localisé sur le parc	Achat d'un terrain de 63 ares sur Ecolys® – 70 personnes
Luxembourg	WAKO (WBC)	Unité de menuiserie extérieure en PVC et Aluminium	Achat d'un terrain de 1,29 ha sur Ecolys® – 50 emplois

Tout comme en 2020, la crise sanitaire, à laquelle s'ajoutent d'autres difficultés comme la croissance excessive des coûts de l'énergie en Belgique, la difficulté de recruter du personnel qualifié dans certains domaines et les capacités énergétiques disponibles ont entraîné une réduction globale des projets d'investissements internationaux en Wallonie.

D'après l'Agence wallonne à l'exportation et aux investissements étrangers (AWEX), la Wallonie a connu un nouveau recul des investissements étrangers en 2021. Trente projets ont ainsi été "perdus" par la Wallonie l'année dernière.

En 2021, la typologie des demandes d'investisseurs étrangers était similaire à 2020 et ne correspondait pas à l'offre disponible en Province de Namur : souvent des surfaces de plusieurs hectares pour des activités très industrielles, avec multimodalité, des centres de production ou de distribution nécessitant des locaux vastes existants ou des entreprises technologiques cherchant des laboratoires déjà équipés.

Par ailleurs, la plupart des dossiers avec des investisseurs flamands ou bruxellois arrivent en direct au BEP. Cela a par exemple été le cas de plusieurs promoteurs immobiliers cherchant un grand terrain pour un même client pour lequel le BEP a coordonné la solution adéquate.

Sur la quinzaine de demandes reçues de l'AWEX Invest, la moitié a fait l'objet d'une offre sur le territoire namurois.

### La promotion

Des **success stories** ont alimenté le site web [www.invest-in-namur.be](http://www.invest-in-namur.be) et la page Invest-in-Namur sur LinkedIn. Les fiches de présentation des parcs thématiques ont également été mises à jour et améliorées graphiquement.

### La prospection

En matière de **marketing territorial, à nouveau les actions internationales** ont dû être reportées ou annulées suite aux

restrictions de voyage. De même, les démarches proactives ont été postposées afin d'être lancées à un moment plus approprié.

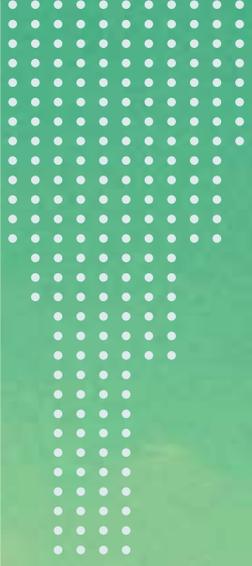
### Une cartographie intelligente

Les écosystèmes namurois s'imposent progressivement : à l'instar du numérique qui prend une place importante au niveau visibilité internationale, grâce au TRAKK, au KIKK Festival et aux prix reçus par la Ville de Namur, l'écosystème "santé" s'affine avec les partenaires locaux (UNamur, réseau hospitalier, entreprises technologiques).

En 2022, des investisseurs pourront donc être sensibilisés à l'opportunité de s'implanter en Province de Namur. Par exemple, l'entreprise américaine Triseum rencontrée en 2019 au Texas a confirmé sa volonté de prendre ses quartiers européens au TRAKK en 2022.

En vue de l'aménagement du parc d'activité de Condrolys®, l'écosystème agroalimentaire namurois a également été défini. Un travail de ciblage de typologies d'investisseurs a été entamé avec l'AWEX Invest qui met progressivement en place ses démarches de prospection, basée sur les chaînons manquants des filières importantes pour la Wallonie.





4

BEP ENVIRONNEMENT



## 4.1 MISSION

Dans le cadre de la mission générale du BEP pour son territoire, BEP Environnement **assure la gestion des déchets ménagers** (intégrant la **prévention**, le **réemploi**, les **collectes sélectives**, le **tri-recyclage** et le **traitement**) à un **coût**

**maitrisé**, en **délégation des Communes**, dans le cadre de leur mission de salubrité publique et du respect de la législation applicable.

## 4.2 INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

	OBJECTIFS	RÉSULTATS 2021
Production de déchets	525 kg/habitant	550 kg/habitant
Taux minimum de recyclage	56%	58%
Tonnage minimum de déchets organiques	25 kg/habitant	29,4 kg/an/habitant
Tonnage minimum de P+MC	23 kg/habitant	28,7 kg/an/habitant
Tonnage maximum de déchets résiduels	115 kg/habitant	105,7 kg/an/habitant
Taux minimum de compostage/biométhanisation	16%	17,1%
Taux de valorisation énergétique	26%	24,7%
Taux maximum de mise en centre d'enfouissement technique (CET)	2%	0,2%
Nombre de visites dans les recyparcs	1.200.000	1.214.697
Tonnage minimum d'encombrants collectés par la Ressourcerie Namuroise	3.800 tonnes	4.644 tonnes
Taux minimum de réemploi sur les encombrants collectés par la Ressourcerie	7%	13,8%
Nombre de personnes sensibilisées (toutes actions hors campagne radio et TV)	65.000 personnes	74.137

## 4.3

## L'ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS EN PROVINCE DE NAMUR

En 2021, **276.626 tonnes de déchets ménagers (550 kg/an/habitant)** ont été récoltées au travers des différents outils et services de collecte proposés par BEP Environnement aux 502.615 habitants qu'elle dessert (habitants des 38 Communes de la Province de Namur et Héron en Province de Liège), soit **une augmentation de 4,8 % de la quantité totale (+ 25 kg/an/habitant)** par rapport à la production de déchets en 2020.

Cette augmentation significative est en partie due aux inondations qui ont frappé plusieurs Communes de la Province de Namur en juillet 2021 ; 2.623 tonnes de déchets en résultant ont été traitées par BEP Environnement. Le delta entre 2020 et 2021 s'explique aussi par le fait qu'une quantité moindre de déchets avait été collectée dans les recyparcs en 2020, en raison du confinement strict imposé par les autorités durant la première vague de la Covid-19, qui avait conduit à 5 semaines de fermeture de ceux-ci. En 2021, les usagers ont repris normalement le chemin des recyparcs, et y ont amené près de 9.500 tonnes de plus qu'en 2020, revenant ainsi quasiment aux quantités de 2019.

Les autres augmentations de tonnages se sont surtout marquées sur les flux suivants :

- Les PMC : suite au passage au P+MC en octobre 2019 – élargissement du sac bleu à tous les emballages en plastique – et à l'effet du confinement, une forte hausse des PMC avait déjà été observée en 2020 (passage de 19,2 kg/an/habitant en 2019 à 26,6 kg/an/habitant en 2020). La hausse s'est encore poursuivie en 2021 pour atteindre 28,7 kg/an/habitant (soit 1.111 tonnes collectées en plus en 2021 par rapport à 2020).
- Dans une moindre mesure, les papiers-cartons et le verre sont en hausse respectivement de 600 et 270 tonnes en 2021 (par rapport à 2020).



## 4.4 L'ÉVOLUTION DES MODES DE TRAITEMENT

### • Déchets recyclés/compostés ou valorisés

209.193 tonnes = 416 kg/an/habitant de déchets (contre 395 kg/an/habitant en 2020) :

- Récoltés dans les recyparcs (déchets de construction, déchets verts, bois, métaux, déchets d'équipements électriques et électroniques, ...)
- Collectés sélectivement en porte-à-porte (papiers-cartons, P+MC, organiques) ;
- Récupérés dans les bulles à verre ;
- Issus des encombrants.

### • Déchets incinérés avec valorisation énergétique

66.656 tonnes = 132,5 kg/an/habitant (contre 119,5 kg/an/habitant en 2020) de déchets ménagers et de déchets encombrants résiduels issus de la chaîne de tri-broyage de Floreffe, incinérés dans l'unité de valorisation énergétique (UVE) d'Intradel à Herstal (Uvelia), et dans celles d'IPALLE et de Bruxelles Energie (durant la période d'arrêt pour maintenance/gros entretien d'Uvelia et dans les semaines qui ont suivi les inondations de juillet 2021, en raison de la saturation des outils de traitement qui en a découlé).

### • Déchets mis en centre d'enfouissement technique (CET)

777 tonnes\* = 1,5 kg/an/habitant (contre 10,5 kg/an/habitant ou 5.305 tonnes en 2020) de déchets spécifiques qui ne trouvent pas d'autres exutoires que la mise en CET (déchets d'amiante-ciment essentiellement).

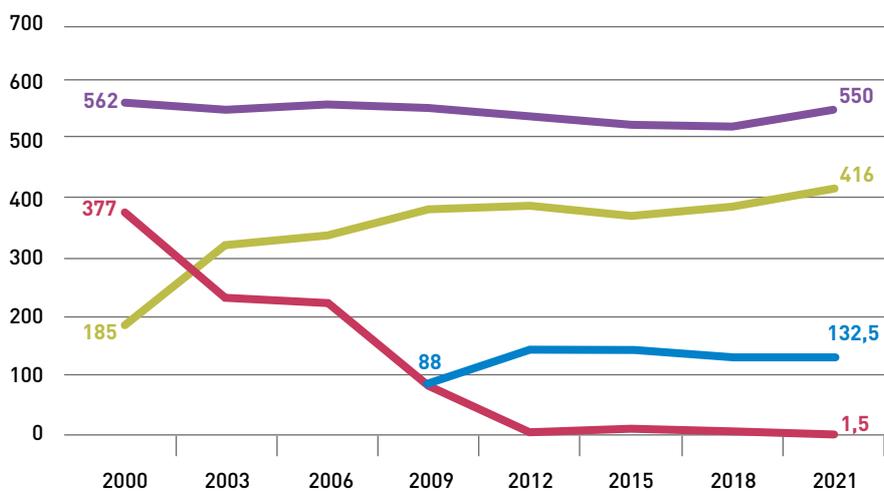
En 2021, il n'y a pas eu de grosse période d'arrêt de l'unité de valorisation énergétique pour maintenance/gros entretien d'Uvelia, contrairement à 2020 (seules 26 tonnes de déchets ménagers et 179 tonnes d'encombrants ont dès lors dû être mises en CET).

En ce qui concerne les déchets résultants des inondations, même si les flux ont pu être dirigés dans les premiers jours vers les incinérateurs, très vite, ceux-ci se sont trouvés saturés et une alternative de traitement a été trouvée avec la société BRUCO de Sambreville, qui en a assuré le tri avant recyclage de l'ordre de 40 à 50 % du flux et incinération du solde.

*\* Il s'agit de mise en CET directe, les refus de centres de recyclage/valorisation éventuellement mis en CET ne sont pas comptabilisés puisque connus de ces seuls centres privés externes.*

### ÉVOLUTION COMPARÉE : RECYCLAGE/VALORISATION MATIÈRE VS VALORISATION ÉNERGÉTIQUE VS MISE EN CET

KG/AN/HABITANT



ANNÉES

■ Recyclage/valorisation matière

■ Gisement total

■ Mise en CET

■ Valorisation énergétique (incinération)

## 4.5 AUTRES CHIFFRES CLÉS

- A. **1.214.697 visites enregistrées dans les recyparcs**, soit une hausse de 27 % par rapport à 2020, année qui avait été impactée par 5 semaines de fermeture des recyparcs de mi-mars à mi-avril 2020. De plus, pendant plusieurs semaines, à la réouverture, l'identification par carte d'identité avait été interrompue ;
- B. **2.172.391 km parcourus** par les camions de BEP Environnement ;
- C. **39.573 tonnes de déchets transférées par la voie d'eau** entre la station de transfert de Floreffe et l'unité de valorisation énergétique Uvelia d'Herstal ;
- D. **105,7 kg/an/habitant**, soit la production moyenne de **déchets ménagers** en Province de Namur (en augmentation de 3,2 % par rapport à 2020, +3 kg/an/habitant) ;
- E. **29,4 kg/an/habitant**, soit la quantité moyenne de **déchets organiques** collectés sélectivement en Province de Namur (en baisse de 10,4 % par rapport à 2020, - 3,5 kg/an/habitant), à la suite d'un transfert de l'ordre de 1.700 tonnes entre déchets organiques et déchets ménagers résiduels, suite au changement de consigne de tri des langes d'enfants au 1<sup>er</sup> janvier 2021, anciennement repris dans la fraction des déchets organiques et à présent destinés à la poubelle résiduelle ;
- F. **28,7 kg/an/habitant**, soit la quantité moyenne de **P+MC** collectés sélectivement en Province de Namur (en nouvelle hausse de 8,3 % par rapport à 2020, + 2,1 kg/an/habitant, après une hausse de 38,8 % en 2020, 1<sup>ère</sup> année de l'élargissement du sac bleu) ;
- G. Malgré la crise de la Covid-19, les périodes de confinement et les annulations de beaucoup d'actions de sensibilisation :
- 1) **6.930 élèves sensibilisés** à la prévention, au tri des déchets ou à la propreté publique dans les écoles namuroises ;
  - 2) **13.409** citoyens ayant participé à des **actions de nettoyage** dans le cadre de la campagne de grand nettoyage de printemps de Be Wapp ;
  - 3) **157 stands, prêts/mises à disposition d'outils de sensibilisation, animations de prévention/tri/sensibilisation** du BEP, lors de manifestations locales, ateliers, (web) conférences, éco-team... soit un contact direct avec **9.684 personnes**.

## 4.6 LE PROGRAMME INTÉGRÉ DE GESTION DES DÉCHETS

La politique de gestion des déchets ménagers en Province de Namur a pour préoccupations principales la préservation de l'environnement et le respect de **la hiérarchie définie aux niveaux européen et régional**, à savoir, par ordre d'importance :

- A. La prévention/sensibilisation ;
- B. La réutilisation et le réemploi ;
- C. Le recyclage et la valorisation matière ;
- D. Les autres formes de valorisation, dont la valorisation énergétique ;
- E. L'élimination contrôlée des déchets ultimes.

Par ses actions et projets réalisés en 2021, BEP Environnement s'inscrit dans les lignes directrices définies par la Wallonie en matière de prévention et de gestion des déchets ménagers, notamment au travers de la **Déclaration de Politique Régionale**. BEP Environnement respecte la législation en vigueur et oriente ses actions dans les axes directeurs du **Plan Wallon des Déchets-Ressources** adopté par le Parlement wallon le 23 mai 2018.

## 4.7 LE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES

Depuis septembre 2016, un nouvel Arrêté du Gouvernement wallon organise la **subsidiation des infrastructures de gestion de déchets** (outils de traitement, centres de transfert, recyparcs, ...). Moins favorable que le précédent (limitation de certains taux de subsides, suppression du financement des intérêts d'emprunts), cet Arrêté conditionne aussi l'octroi de subsides à la cohérence du projet par rapport aux objectifs du Plan Wallon des Déchets-Ressources. Par exemple, pour la construction de nouveaux recyparcs, le taux de subvention est fixé à 60 ou 20 % selon que l'infrastructure visée est, ou pas, reprise dans le « réseau wallon établi conformément au Plan Wallon des Déchets ».

Fin 2017, le Gouvernement wallon a également adopté un **plan de finalisation du réseau des recyparcs wallons**. Sur cette base, BEP Environnement poursuit son plan d'implémentation (nouveaux recyparcs et extensions, travaux de modernisation) à l'échelle provinciale. C'est ainsi qu'en 2021, BEP Environnement a introduit les dossiers de demandes de subsides suivants :

- Demande de promesse de subsides pour le nouveau recyparc de Sambreville ;

- Demandes d'approbation de décomptes finaux pour un ensemble de travaux de bétonnage à Havelange, Jemeppe-sur-Sambre et Gembloux.

En dehors des recyparcs, **d'autres infrastructures de gestion des déchets** restent bien entendu subsidiées dans le cadre de l'Arrêté précité. C'est ainsi qu'en 2020/2021, des travaux d'aménagement du **nouveau site de tri et revalorisation des encombrants** ont pu être réalisés après octroi de la promesse ferme de subsides en décembre 2019. Le site est exploité depuis le printemps 2021 par la Ressourcerie Namuroise. Le dossier de validation des décomptes finaux des subsides sera déposé au premier trimestre 2022.

Une promesse de principe pour l'acquisition d'une pelle sur pneus pour la chaîne de tri-broyage du site de Floreffe a également été demandée. Enfin, le **centre de compostage de Naninne** a également remplacé deux équipements vétustes : un chargeur sur pneus et un crible à tambour. Les demandes d'approbation des décomptes finaux ont été introduits en 2021.



## 4.8

## LES COLLABORATEURS DE BEP ENVIRONNEMENT EN QUELQUES CHIFFRES

SECTEUR	COLLABORATEURS
Collecte	208
Tri-transfert	5
Chaine de tri	3
Déchets d'équipements électriques et électroniques	3
Recyparcs	89 + 4 coordinateurs
Centre de compostage	4
<b>TOTAL</b>	<b>316</b>

Moyenne d'âge :

**45,16 ANS**

Nouveaux collègues :

**21**

Nombre d'intérimaires :

**202 (COLLECTE)  
64 (RECYPARCS)  
3 (PRÉVENTION)**

Nombre d'étudiants :

**31 (COLLECTE)  
92 (RECYPARCS)  
24 (PRÉVENTION)**

## 4.9

## DOMAINES D' ACTIONS

### A. VERS PLUS DE COMMUNICATION DIRECTE AVEC LE CITOYEN

#### Réalisation de 7 vidéos questions/réponses sur le coût des déchets

Depuis quelques années, le coût de la gestion des déchets fluctue sous l'influence de différents facteurs (le carburant, la taxe kilométrique, les salaires, les recettes de vente de matériaux, les contraintes environnementales, le coût des sous-traitants pour les transports et le traitement des déchets, ...). L'actuelle tendance à la hausse du coût de gestion se traduit par une augmentation de la taxe déchets au niveau des Communes, de manière à se conformer au principe du « coût-vérité » (sous peine de sanctions financières de la Wallonie).

Ces augmentations de taxe sont souvent mal comprises par les citoyens et les arguments avancés sont souvent les suivants :

- La taxe forfaitaire ne sert à rien, je paye déjà mes sacs/les levées de mon conteneur,
- Plus je trie, plus la taxe augmente. Ce n'est pas normal,
- D'autant que les matières issues de mon tri doivent rapporter financièrement.

Les citoyens se tournent dès lors vers leurs autorités communales ou BEP Environnement pour réclamer des explications. Celles-ci sont généralement demandées lorsqu'intervient le vote des taxes et du budget (octobre/novembre)

dans les différents Conseils communaux. C'est donc à cette échéance que les citoyens et les élus attendent des réponses à leurs légitimes questions.

Déjà en 2020, BEP Environnement avait réalisé une vidéo d'animation, décomposant les coûts et recettes liées à la gestion des déchets, répartis par grands postes de frais (collecte, recyparcs, traitement et prévention). Pour compléter ce support, ces 7 vidéos questions/réponses sur le coût des déchets ont été réalisées et mises à disposition des Communes en octobre 2021. Celles-ci répondent aux questions concrètes que se posent les citoyens.



**Diffusion de campagnes liées au tri des P+MC, des papiers-cartons ainsi qu'au tri du verre et à la propreté autour des bulles.**

Les consignes de tri des déchets restent complexes alors même que la qualité du recyclage dépend de la qualité de ce tri.

**Focus sur les P+MC**

Un article rappelant les règles générales de tri des P+MC a été proposé aux Communes pour une diffusion dans leur bulletin communal. En complément, pour les réseaux sociaux, 3 capsules ont été réalisées sous forme de jeux avec pour thèmes : les erreurs de tri les plus observées, les aérosols et les déchets métalliques admis/non admis dans le sac bleu.



**Focus sur les papiers-cartons**

Une vidéo a été réalisée afin de mettre l'accent sur la manière de bien présenter les papiers-cartons à la collecte en porte-à-porte, les solutions de stockage que BEP Environnement propose ainsi qu'un rappel des règles de tri. Cette vidéo fait écho aux difficultés qu'ont les travailleurs à collecter cette fraction souvent mal préparée pour l'enlèvement. Elle vise également à réduire la pénibilité du travail de collecte par la promotion de l'utilisation du conteneur jaune, plus ergonomique et pratique, tant pour le citoyen que pour le collecteur.

**Focus sur le verre et les sites des bulles**

Des flyers ainsi qu'une capsule vidéo ont été réalisés sur le thème « Ras la bulle ». Ces outils de communication rappellent les consignes de tri du verre, les modalités de dépôts du verre dans les bulles ainsi que les amendes encourues en cas de dépôts illicites de déchets sur ces sites. Les flyers serviront à sensibiliser les citoyens avoisinants les sites de bulles où des problèmes récurrents sont constatés. La distribution se fera en partenariat avec les agents constatateurs des Communes. La vidéo vient en appui pour les réseaux sociaux.



**Création d'une rubrique liée au « zéro déchet » sur le site [www.bep-environnement.be](http://www.bep-environnement.be)**

Afin d'améliorer la visibilité des actions menées par BEP Environnement en matière de sensibilisation à la réduction des déchets, la section « Réduire ses déchets » sur le site [www.bep-environnement.be](http://www.bep-environnement.be) a été revue.



Plutôt que de conseils épars pour réduire ses déchets, la section offre désormais un aperçu complet des activités de l'équipe prévention, regroupées en 4 catégories :

- Conseils pour réduire ses déchets (et lien vers de nombreuses actus et brochures) ;
- Actions de sensibilisation proposées aux collectivités (animations/outils pédagogiques) ;
- Participation de BEP Environnement aux efforts de propreté publique ;
- Accompagnement des Communes zéro déchet.

Ce travail a également été l'occasion de mettre à jour le catalogue des animations et des outils pédagogiques proposés par l'équipe en charge de la prévention. Un nouveau formulaire de réservation des animations a été mis en place sur le site web afin de récolter toutes les informations nécessaires à la meilleure organisation de ces formations.

## B. VERS UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS

### ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES « ZÉRO DÉCHET »

L'Arrêté du Gouvernement wallon relatif à l'octroi de subventions en matière de prévention et de gestion des déchets a été modifié le 18 juillet 2019 et rend accessible la démarche « zéro déchet » à toutes les Communes wallonnes intéressées en leur octroyant une majoration du subside (de 30 à 80 cents/habitant) dédié à la prévention des déchets.

BEP Environnement a donc proposé à ses Communes affiliées de les accompagner dans l'élaboration et la mise en place de leur plan d'actions « zéro déchet », consistant à maximiser les efforts de réduction des déchets résiduels par la prévention, le réemploi, le tri et le recyclage. Les axes définis par la Wallonie sont : l'éco-exemplarité de la Commune, des actions avec les commerçants, la promotion du réemploi, des actions d'information, d'animation et de formation vers divers publics cibles et visant des flux différents. En plus, une éco-team doit être mise en place au sein de la Commune, ainsi qu'un comité de pilotage et un comité de suivi. Un engagement est aussi demandé concernant le partage des expériences et la promotion des actions.

Dix Villes et Communes se sont engagées dans le zéro déchet en 2021 en Province de Namur. Huit d'entre elles ont mandaté le BEP pour les encadrer et les accompagner. Jemeppe-sur-Sambre s'est ainsi ajoutée aux 7 Communes déjà accompagnées en 2020 (Andenne, Ciney, Gembloux, Gesves, Onhaye, Philippeville et Sambreville).

Sur base d'un diagnostic réalisé par Commune, une série d'actions internes ou externes ont été pointées pour s'engager et poursuivre la démarche communale vers le zéro déchet.

#### Des actions internes d'éco-exemplarité ont été menées vers le personnel communal :

- Sensibilisation à la réduction du gaspillage alimentaire du personnel communal (Jemeppe et Sambreville) et des cuisinots communaux (Ciney, Gembloux et Gesves), atelier cuisine durable sans gaspillage alimentaire (Andenne et Onhaye) et sensibilisation au bon usage du frigo solidaire pour l'ensemble du personnel communal (Philippeville) ;



- Poursuite de la charte achats publics responsables (Andenne) ;
- Sensibilisation et formation des techniciennes de surface aux produits d'entretien (Gesves) ;



- Réduction des emballages uniques par la commande de gourdes pour le personnel communal (Andenne, Ciney et Sambreville) ;
- Sensibilisation du personnel communal à la démarche zéro déchet et à la problématique des emballages (Jemeppe) ;
- Finalisation de la give-box (Philippeville) ;



- Sensibilisation du personnel communal à la quantité de papier commandée et jetée par an (Gembloux, Jemeppe, Onhaye et Sambreville) ;
- Analyse, test et marché public pour l'achat de papier recyclé dès 2022 (Philippeville) ;
- Mise en place ou poursuite de l'éco-team dans les 8 Communes.

#### Des actions vers des publics-cibles externes :

- Promotion du réemploi et de la réutilisation : rappel des services de la Ressourcerie Namuroise (toutes les Communes) ; communication sur l'ouverture du magasin Ravik Boutik dans la maternité commerciale de Ciney ; mise en avant d'acteurs locaux du réemploi (Sambreville) ; organisation d'un atelier de fabrication d'objets de Noël à partir d'anciennes palettes de bois (Philippeville), création d'un repair-café et d'une vélothèque sur Ciney, soutien à l'outilthèque d'Andenne.



- Note de sensibilisation vis-à-vis des commerçants locaux pour rappeler l'interdiction d'utiliser des objets jetables (Jemeppe) et signature d'une convention entre la Ville et le Cedeg (Cellule pour l'Emploi et le Développement Economique de Gembloux) signifiant leur engagement à promouvoir les contenants réutilisables lors des marchés locaux.

#### Des actions d'information, animation, formation vers divers publics cibles sur des flux différents :

- Animations scolaires autour de la prévention et du zéro déchet (Onhaye) ;
- Organisation d'un atelier de réparation de vélos, lors de la semaine de la mobilité (Andenne) ;
- Poursuite de la formation au compostage pour les citoyens (Ciney et Gesves) ;



- Organisation d'ateliers « langes lavables » pour les jeunes parents (Gesves, Gembloux, Andenne, Jemeppe, Onhaye, Philippeville et Sambreville) et/ou les professionnelles de la petite enfance (Ciney, Gembloux et Gesves) ;



- Poursuite de l'action poulaillers dans des écoles et formation des enfants (Ciney) ;
- Organisation d'ateliers zéro déchet pour le public précairisé (Andenne, Gembloux et Jemeppe) et le grand public (Gesves) ;
- Sensibilisation des citoyens autour de la prévention, du zéro déchet et des contenants réutilisables avec la camionnette événementielle de BEP Environnement (Gembloux, Gesves et Jemeppe) ;



- Organisation d'un spectacle zéro déchet pour les élèves du secondaire (Sambreville) ;



- Présentation de l'exposition zéro déchet aux élèves du maternel et primaire (Philippeville) ;



- Organisation de donneries (Ciney et Onhaye).

En raison de la Covid-19, plusieurs actions prévues ont dû être annulées. C'est le cas par exemple de certains ateliers cuisine sur Andenne. L'organisation de certaines réunions éco-team a été plus difficile dans certaines Communes de même que la sensibilisation du personnel communal.

### ACTIONS COMMUNALES DE PRÉVENTION

Les 29 Communes qui n'ont pas fait le choix de se lancer dans une démarche « zéro déchet » en 2021 n'est restent pas moins sensibles à la nécessité de réduire la production de déchets.

Elles confient la réalisation de leurs actions communales de prévention à BEP Environnement. Malgré les perturbations liées à la Covid-19, voici les principales actions réalisées en 2021 :

#### Ateliers langes lavables

**VOUS VOULEZ TOUT SAVOIR SUR LES Langes lavables réutilisables ?**

**Votre commune et BEP Environnement vous proposent de participer gratuitement à un atelier d'11h30 à 21 ans par une coach expérimentée !**

**Au cours de cette rencontre vous découvrirez :**

- Pourquoi utiliser les couches réutilisables ?
- Comment les entretenir facilement ?
- Quels sont les différents modèles ?
- Sur base de quels critères choisir les langes ?
- Existient-ils des alternatives à l'achat ?

**Intéressés ?**

Visualisez les dates des différents ateliers sur le site [www.bep-environnement.be](http://www.bep-environnement.be) et contactez votre administration communale pour réserver votre place (attention, le nombre de participants est limité à 10 personnes, 1 personne par famille).

En accompagnement du changement de consigne de tri des langes d'enfants au 1<sup>er</sup> janvier 2021, BEP Environnement a décidé de sensibiliser les jeunes parents à l'utilisation de couches lavables afin de limiter la production des déchets. Près de 14 ateliers, principalement en distanciel, ont ainsi été organisés au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2021, pour 12 Communes.

#### Animations scolaires

L'ASBL Cap Sciences a animé 20 animations pour 380 élèves de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> primaires dans 16 Communes. Intitulée « Moins de déchets, zéro jetable », elle permet aux élèves de comprendre l'impact environnemental de nos déchets sous l'angle scientifique. L'ASBL Reform a presté 10 animations pour 199 élèves à Beauraing, Eghezée, Fosses-la-Ville, Houyet et Florennes. Des animations sur la prévention des déchets ont été réalisées pour le projet « Été Solidaire » à destination de jeunes à Eghezée et à destination d'enseignants à Beauraing. Lors des journées de l'environnement à Eghezée. La Maison de l'écologie a réalisé des animations pour 153 élèves de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> primaires. Les enfants ont été sensibilisés à l'impact de l'utilisation des produits de nettoyage et de cosmétiques non respectueux de l'environnement et à la fabrication de produits écologiques.

D'autres animations ont été proposées pour les bénéficiaires de la Maison de Quartier d'Eghezée et du CPAS d'Yvoir.

#### Kit « Jardinage zéro déchet » - Au jardin, rien ne se jette... tout se recycle !

A l'occasion de la Semaine européenne de réduction des déchets (20 au 28 novembre 2021), BEP Environnement a proposé à toutes ses Communes un kit de sensibilisation « Jardinage zéro déchet ». Constitué d'un feuillet et d'un sachet de graines, le contenu incite les lecteurs à se lancer dans un jardinage respectueux de l'environnement et à réutiliser un maximum les richesses de la nature (paillis végétal, culture en lasagne, engrais verts, marcottage...) en s'inscrivant dans une dynamique de jardinage circulaire. 3.580 kits ont été distribués.



#### Outils pédagogiques

Une ligne du temps retraçant l'histoire des déchets a été réalisée pour le Salon Récup'Ère et servira d'outil d'animation dans les écoles. Elle met en avant les efforts fournis en peu de temps par l'Intercommunale et les citoyens pour



maximiser le tri, la collecte, le recyclage et la prévention des déchets.

## ACTIONS INTERCOMMUNALES DE PRÉVENTION

### Sensibilisation aux langes lavables

Outre les ateliers menés au cœur des Communes, 4 webconférences ont été proposées, à un niveau supracommunal, aux citoyens et aux professionnels de la petite enfance.

Animées par l'ASBL Ecoconso pour les jeunes parents (11 et 29 mai) et les professionnels (9 et 26 juin), elles ont permis d'échanger avec près de 80 personnes. Un feuillet de synthèse, des références, et un lexique spécifique aux langes lavables ont été transmis aux participants.

Par ailleurs, BEP Environnement a proposé dans sa playlist Youtube une série de vidéos sur les langes lavables : Combien ça coûte ? Quel est l'impact sur la santé ou l'environnement ? Comment bien les choisir ?

### Préparation d'un annuaire zéro déchet en ligne

Le mouvement zéro déchet (ZD) prend de plus en plus d'ampleur... mais comment localiser les magasins ou initiatives ZD près de chez soi ? Pour répondre à ce besoin, BEP Environnement a lancé la constitution d'un annuaire du zéro déchet en proposant, via un formulaire, de signaler un acteur ou de s'inscrire en tant qu'acteur du zéro déchet.

Après traitement des données, les informations recueillies seront accessibles à toute la population namuroise (province de Namur et Héron) dans un « annuaire ZD » sur le site internet de BEP Environnement en 2022.



### Sondage "bonnes résolutions"

Afin d'identifier les marques d'intérêts des citoyens au zéro déchet, un sondage a été diffusé en 2 phases, entre janvier et février 2021, via une campagne de sensibilisation. Il ressort de cette enquête que les 3 gestes que les citoyens aimeraient mettre prioritairement en place sont :

- Acheter un maximum en vrac ;
- Trouver une alternative pour chaque produit à emballage en plastique ;
- Fabriquer les produits d'entretien maison.

### Kit "zéro déchet"

Cet outil rempli de conseils pratiques pour se lancer dans le zéro déchet se décline en fiches-conseils et tutos sous forme de vidéos. Il a pour objectif d'aider à entrer dans le "zéro déchet", étape par étape et dans 5 situations de la vie quotidienne à l'aide de recettes, trucs et astuces : le ménage, la cuisine, la salle de bain, les enfants et le jardin.

Un communiqué de presse, des interviews, des articles pour les bulletins communaux, le site internet, la chaîne Youtube et la page Facebook du BEP ont soutenu la diffusion de ce kit.



### Enquête sur le compostage et les déchets verts

Pour cibler les besoins et actions déjà en place sur le compostage, une enquête a été réalisée en mai à destination des Communes (27 Communes y ont répondu).

25 Communes ont mis en place des actions pour réduire les déchets verts : broyage sur place, utilisation pour les parterres, pieds d'arbres, compost de quartier. 13 Communes ont réalisé des actions pour bien gérer les déchets verts des citoyens : service de broyage à domicile, collectes ponctuelles, location de broyeurs pour les citoyens. 15 Communes ont proposé des actions de promotion du compostage : biobox, stands, bulletins communaux, primes à l'achat de compostières, aides financières pour compost de quartier, installation de composts dans les écoles, "guides composteurs"... Plus de 80 % des Communes souhaitent une promotion du compostage et ont un besoin de formations en interne adaptées au service technique, d'un accompagnement sur l'installation d'un compost collectif, de formation pour l'installation d'un compost communal, d'infos sur les compostières, d'outils de sensibilisation de la population... BEP Environnement valorisera le contenu de cette enquête en 2022.

### Salon Municipalia

BEP Environnement y était présent en avril avec la Copidec (Conférence permanente des intercommunales de gestion

des déchets) et ses autres membres. Un focus a été fait sur la réparation, en lien avec l'action Repair Café Mobile. Le stand était constitué de mobilier de récup' de la Ressourcerie Namuroise.

### Magdé - Magazine antigaspi et antidéchets

Le Magdé a été étoffé par des actus, news et événements. 3 newsletters ont été envoyées avec, comme dossiers thématiques : la bonne gestion des biodéchets, la réparation, le zéro déchet sous le sapin.

### Séquences "En route vers le zéro déchet" sur Vivacité

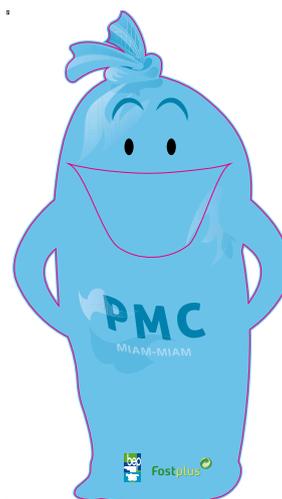
De janvier à juin, des séquences ont été diffusées sur les ondes de Vivacité dans l'émission « Vivre Ici ». IDELUX Environnement, InBW et BEP Environnement se sont partagé l'antenne sur des sujets prioritairement liés à la réduction des déchets en lien avec l'éco-consommation : zéro déchet, grand nettoyage de printemps, dans la cuisine, barbecue zéro déchet...

## C. VERS UN RENFORCEMENT DU TRI

### LA CAMIONNETTE DE SENSIBILISATION

La camionnette "En route vers le zéro déchet" a poursuivi la sensibilisation des citoyens à différentes manifestations, malgré la crise sanitaire : le Tour de la Province à Doische (8 août), les événements de promotion au réemploi et à la réutilisation (conjointement avec le Repair Café Mobile) à Assesse (20 septembre), Anhée (21 septembre), Floreffe (21 septembre), Profondeville (25 septembre), Mettet (16 octobre) et à la Fête de l'Environnement à Eghezée (20 novembre).

5 silhouettes illustrant les fractions déchets ménagers, organiques, papiers-cartons, verre et P+MC ont été créées pour les actions de proximité, pour des activités sur le bon tri des déchets.



## D. VERS UN RENFORCEMENT DE LA PROPRETÉ

### L'accompagnement de 17 écoles dans le label « Ecoles propres »

A l'initiative de Be Wapp et Fost Plus, les 7 Intercommunales wallonnes participent au projet « Ecole Plus Propre ». Depuis le début du projet (année scolaire 2019-2020), 125 écoles wallonnes ont été sélectionnées, dont 17 écoles de la Province de Namur qui collaborent avec BEP Environnement. A ce stade, 16 ont été labellisées et une a reçu le prix d'encouragement.



Les objectifs du projet sont de faire de la propreté un axe prioritaire, de permettre aux écoles d'enseigner les gestes de propreté et tri de manière pratique et ludique et d'impliquer les professeurs, la direction, les élèves, leur famille ainsi que le personnel dans un projet commun à portée sociale et environnementale. La team, représentative de la communauté scolaire, est formée afin de porter ce projet durant 3 années scolaires.



Avec l'aide de l'animateur de terrain de BEP Environnement, l'école réalise un audit de son établissement, structure les actions à mettre en place et gère les dépenses avec la bourse qui lui est octroyée. A la fin de chaque année, les écoles sont évaluées et reçoivent soit un label soit un prix d'encouragement. Ce projet a été reconduit en 2021 avec 50 nouvelles écoles wallonnes, dont 7 en Province de Namur, accompagnées par BEP Environnement.

### Le petit guide de la propreté

En suivi d'une rencontre sur la propreté publique proposée aux Communes d'Eghezée, Florennes, Walcourt, Sambreville et Namur ont répondu favorablement à la proposition de BEP Environnement, Be Wapp et Fost Plus d'élaborer un guide pratique de sensibilisation à la propreté publique. Il est

apparu nécessaire d'aborder des thématiques qui répondent aux interrogations et demandes des citoyens, notamment la taxe déchets, les prescriptions du règlement général de police, les règles pour un bon tri des PMC, la réduction des déchets, le réemploi, le temps de dégradation des déchets, l'opération Grand Nettoyage de Printemps. Ces points sont repris et expliqués dans « Le petit guide de la propreté », lequel constitue un nouvel outil de sensibilisation. Pour chaque Commune, des points plus personnalisés sont également abordés.

Ce projet, finalisé au 1<sup>er</sup> semestre 2021, a ensuite été proposé à toutes les autres Communes de la Province de Namur, afin de décliner leur propre version dans les prochains mois. 14 Communes ont embrayé dans ce projet.

## LE PETIT GUIDE DE LA PROPRETÉ



Ensemble pour une  
Wallonie plus propre



## E. VERS UN RENFORCEMENT DU RÉEMPLOI ET DE LA RÉPARATION

### Transmettre plutôt que jeter : la collecte de jouets

Pour sa 18<sup>ème</sup> édition, la collecte de jouets organisée le 16 octobre a permis de récolter et redistribuer 7.700 jouets (contre 9.600 en 2020). Parmi les partenaires, on retrouve des CPAS (Andenne, Onhaye, Doische, Hastière), la Croix-Rouge de Ciney, Rochefort et Cerfontaine, des magasins de seconde main de CPAS (La Fripière de Walcourt et La Fourmilière de Gedinne), le SEL de Fosses, l'action sociale de Walcourt, le plan de cohésion sociale de Philippeville, le centre d'accueil Croix-Rouge de Natoye, le Kiwanis Club de Namur et le Rotary Club de Dinant, Fedasil de Couvin, Local Récup Solidaire de Sombreffe, le centre « Pierre Bleue » d'Yvoir, l'association « Une Main Tendue » de Namur, Les Petits Riens et La Ressourcerie Namuroise.

### Transmettre plutôt que jeter : la collecte de vélos

La collecte de vélos organisée le 24 avril a permis de récolter et de redistribuer 940 vélos (contre 644 en 2019 – opération annulée en 2020 en raison de la pandémie). Parmi les partenaires, on retrouve des CPAS (Andenne, Fosses-la-Ville, Gembloux, Walcourt), les Maisons Croix-Rouge Val de Sambre, Fedasil de Ponderôme, de Florennes et de Sugny, le centre des Hirondelles de Maillen, le centre « Pierre Bleue », « Le Bocq » d'Yvoir, le centre pour réfugiés de Belgrade, la Ville de Beauraing, la Commune de Ciney, le service d'insertion sociale d'Eghezée, le Tremplin de Dinant, l'ASBL « Les Bicycl'Arts » de Dourbes, l'Institut « Les Goélands » de Spy, l'Institut Saint-Martin de Jambes, le Lions Club de Wallonie et la Ressourcerie Namuroise.



### Participation au Salon Récup'Ère

Pour sa 5<sup>ème</sup> édition (27 et 28 novembre), le Salon Récup'Ère avait pour thème "Retour vers le futur" pour un retour au savoir-faire de nos grands-parents combiné aux préoccupations des nouvelles générations pour un monde plus respectueux de l'environnement.



Sur le stand de BEP Environnement, les visiteurs ont découvert ou approfondi la thématique du zéro déchet grâce aux différents jeux et ateliers. Des ateliers bricolage récup', furoshiki et des pauses contées ont rythmé la venue des visiteurs. Tout au long de la journée, un jeu-concours des 7 différences, objectif moins de déchets a été proposé. Plus de 300 visiteurs y ont participé et ont contribué à une œuvre collective prenant la forme d'un sapin de Noël (made in récup') rempli de souhaits pour un monde avec moins de déchets en 2022.



### Le tour de Wallonie du Repair café mobile

Du 26 avril au 9 octobre, le Repair Café Mobile a sillonné la Wallonie pour aider les citoyens à réparer leurs objets en panne ! Recyparcs, places publiques, marchés locaux, écoles... Différents lieux ont accueilli la tournée. Le Repair Café Mobile est un atelier de réparation d'objets, collaboratif et itinérant. Cette action a été mise en place grâce à un partenariat entre les Intercommunales wallonnes réunies au sein de la Copidec, Repairtogether, les Communes et les bénévoles locaux. Une carte interactive permettait d'identifier les lieux de passage du Repair café mobile. Les Intercommunales disposaient chacune de 4 dates de passage. Pour les 4 Communes du BEP (Assesse, Anhée, Floreffe, Profondeville), une cinquantaine de citoyens se sont présentés pour faire réparer un objet.

## F. VERS UN SERVICE DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS MULTI-FILIÈRES EFFICIENT ADAPTÉ À L'ÉVOLUTION DES DEMANDES ET DES BESOINS

### Etude prospective confiée à Comase et suites données

BEP Environnement a confié au bureau Comase une étude prospective sur la collecte des déchets, en vue d'optimiser le service en répondant au mieux aux enjeux de demain, au regard des évolutions techniques et des objectifs économiques et environnementaux recherchés.

Les scénarios analysés et modélisés ont porté sur les 3 thématiques suivantes :

#### 1. Une réorganisation des collectes en porte-à-porte, en réduisant la fréquence de collecte en alternant chaque semaine une collecte couplée déchets ménagers/organiques et P+MC/organiques :

Le scénario est implémentable, sans réorganisation opérationnelle importante, avec un impact environnemental important (diminution de 425.000 km par an) mais avec un gain limité de 3% sur les coûts globaux et une répartition du coût de collecte entre organiques et P+MC qui complexifie néanmoins les futures négociations avec Fost Plus.

#### 2. Une mise en place de points d'apports volontaires pour tous les flux :

La généralisation de ce système ne s'avère pas réaliste : les gains sont incertains vu les investissements importants à consentir, elle engendre des difficultés pratiques (problématique des impétrants) et le risque de transfert du flux payant (déchets ménagers) vers les flux gratuits (P+MC, papiers-cartons, ...) est réel. Il s'avère néanmoins opportun de réaliser un test du modèle dans des nouveaux lotissements ou en zone touristique.

#### 3. Une collecte en conteneurs et robotisée du flux papiers-cartons :

Cette option permet de ne garder qu'un seul chargeur voire un seul chauffeur opérateur, de limiter l'absentéisme en améliorant les conditions de travail des agents affectés à cette collecte dont la pénibilité est élevée. Néanmoins, il est nécessaire d'affiner les coûts indirects (financement des conteneurs, sensibilisation de la population, marquage au sol pour le placement des conteneurs, formation des chauffeurs, ...) et de faire un test de façon réversible, à petite échelle, de la praticabilité, sur tout ou partie du territoire.

En suivi de l'étude, BEP Environnement a mis en place les actions suivantes :

#### 1. Un pilote de collectes alternées a été mis en place pour les Communes desservies par le site d'exploitation de Vodecée (Cerfontaine, Couvin, Doische, Florennes, Mettet, Philippeville, Viroinval et Walcourt) :

Les collectes alternées ont fait l'objet d'une étude interne plus approfondie sur la zone demandée (Communes desservies au départ de Vodecée), selon divers scénarios qui concluent soit à un surcoût de la collecte soit à une réduction du service aux citoyens.

C'est pourquoi, après examen, le Comité d'avis a décidé un maintien des fréquences de collectes, une réduction de service n'étant pas acceptable pour la population. Un support de communication a été mis à disposition des Communes pour permettre d'expliquer aux citoyens l'évolution des coûts de gestion des déchets au moment de l'établissement des budgets et des taxes (cfr. Réalisation de 7 vidéos questions/réponses sur le coût des déchets dans la partie « Vers plus de communication directe avec le citoyen »).

#### 2. Le suivi de l'évolution en termes logistique et financier de la collecte en points d'apports volontaires du projet pilote initié par la Ville de Namur sur le nouveau quartier d'Erpent :

Les points d'apports volontaires du nouveau quartier d'Erpent sont opérationnels depuis décembre 2021. Une période de six mois est nécessaire afin que les services puissent créer une plateforme de gestion BEP ainsi qu'un call flow, répertorier les problèmes techniques, déterminer les coûts de ce nouveau mode de collecte, conventionner et contractualiser le projet. L'objectif étant, par la suite, de proposer ce type de collecte à d'autres promoteurs et/ou Communes.

#### 3. L'implémentation d'un pilote de collecte robotisée des papiers-cartons sur Ohhaye et Doische :

Un camion robotisé a été testé durant le mois de septembre 2021 en collecte par conteneur de la fraction papiers-cartons. Au final, la collecte en camion robotisé est novatrice et techniquement concluante. Elle réduit fortement la charge de travail physique. Toutefois, une transition vers ce type de collecte nécessite des investissements importants pour l'acquisition de conteneurs et pour l'acquisition de camions de collecte plus coûteux et qui ne seront plus polyvalents avec ceux servant à la collecte des P+MC.

### Optimisation organisationnelle du service collecte

Suite au départ à la retraite de plusieurs agents d'encadrement et l'arrivée de nouveaux collaborateurs, à un souhait de réorganisation du service en une seule entité au lieu de deux entités "nord" et "sud", à un travail d'analyse de la charge de travail des tournées, du taux d'absentéisme et d'indicateurs financiers, une réforme de l'organisation du service collecte a été décidée et mise en place en septembre, avec en ligne de mire l'atteinte des objectifs suivants :

1. Un accueil des nouveaux collaborateurs dans un nouveau cadre structuré ;
2. Une meilleure cohésion d'équipe ;
3. Une application uniforme des procédures et du programme de gestion des collectes ;
4. Une meilleure répartition des compétences et agilités des différents collaborateurs ;

5. Une optimisation des ressources humaines et matérielles de collectes ;
6. Une équité et harmonisation de la charge de travail entre les équipes ;
7. L'implémentation de la politique RH "Bien être & Diminution de l'absentéisme" ;
8. Une maîtrise des coûts.

Pour ce faire, le service a été restructuré en une **cellule opérationnelle** et une **cellule optimisation**.

Les différents agents accomplissent différentes tâches liées à la gestion des collectes dans l'une ou l'autre cellule en fonction de leurs compétences.

### La collecte des déchets organiques

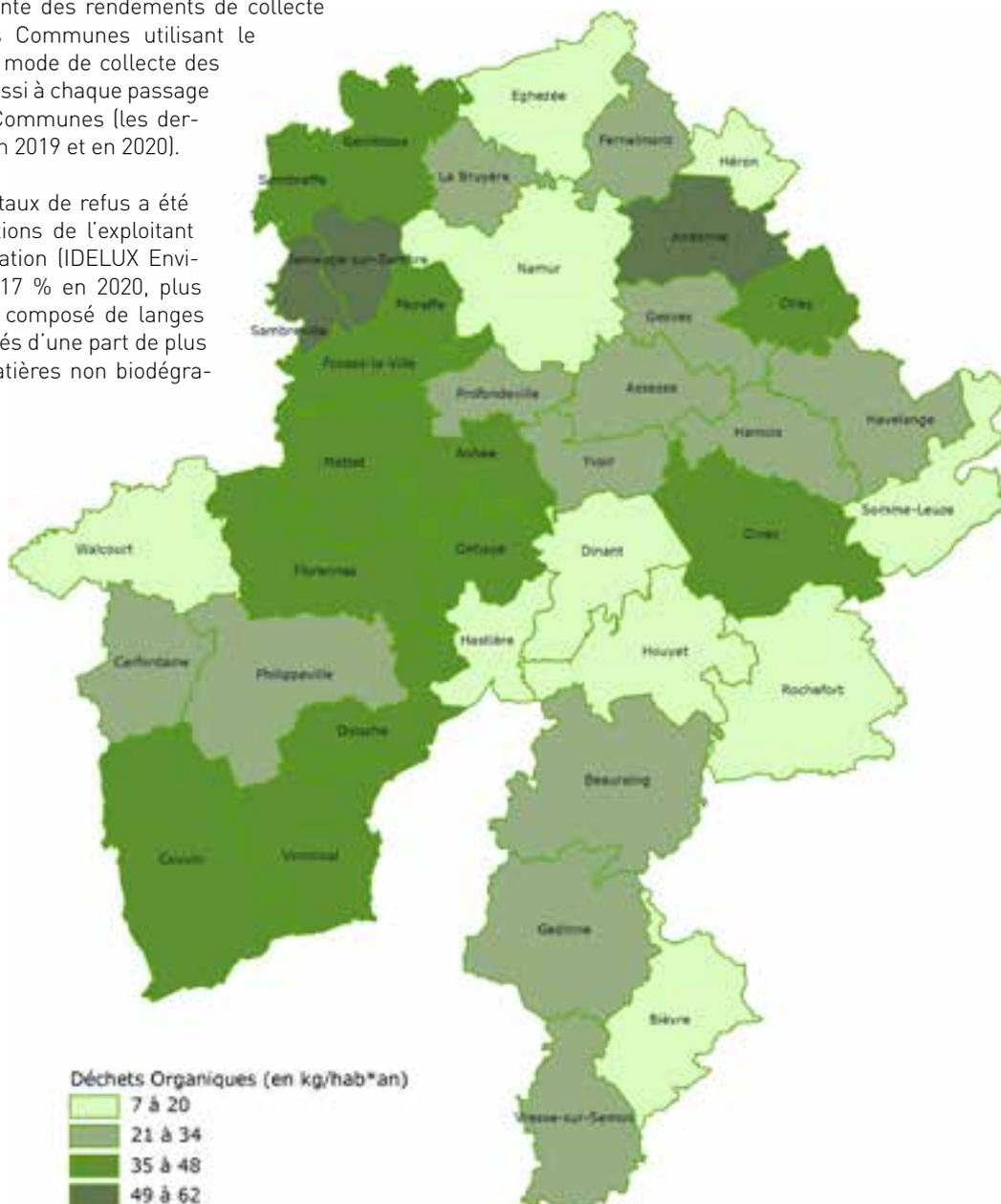
Depuis la généralisation de la collecte sélective des déchets organiques sur l'ensemble du territoire, il y a plus de 10 ans, le tonnage collecté n'a jamais cessé de croître avec encore une très forte hausse de 2018 à 2020 (de l'ordre de 4.000 tonnes, soit +32%). Cette augmentation s'explique par la progression constante des rendements de collecte des organiques dans les Communes utilisant le conteneur à puce comme mode de collecte des déchets résiduels, mais aussi à chaque passage au conteneur à puce de Communes (les dernières étant Sambreville en 2019 et en 2020).

Ces dernières années, le taux de refus a été au centre des préoccupations de l'exploitant de l'unité de biométhanisation (IDELUX Environnement). Toujours de 17 % en 2020, plus de la moitié du refus est composé de langes d'enfants qui sont constitués d'une part de plus en plus importante de matières non biodégradables.

Sur base des résultats des analyses techniques menées par IDELUX Environnement et les analyses économiques supportées par les trois copropriétaires (IDELUX Environnement, BEP Environnement et Intradell), ces derniers ont proposé à leur Conseil d'administration respectif de **modifier la consigne de tri des langes** afin de sortir ce flux des déchets organiques au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Un transfert de flux important (de l'ordre de 1.700 tonnes pour ce qui concerne BEP Environnement) a donc été opéré en 2021 entre la fraction organique et celle des déchets ménagers résiduels à incinérer.

La quantité de déchets organiques collectés sélectivement a donc chuté en 2021, pour atteindre, en moyenne, **29,4 kg/an/habitant**, contre 33 kg/an/habitant en 2020, soit une diminution de 1.718 tonnes et 10,4 %. Une nette variabilité des rendements de collecte s'observe toujours entre Communes : **41,6 kg/an/habitant** en moyenne dans les Communes où les déchets résiduels sont collectés par conteneurs à puce contre seulement **10,2 kg/an/habitant** en moyenne dans les Communes utilisant le **sac payant pour les ordures ménagères résiduelles**.



### La collecte des déchets ménagers

Il y a près de 25 ans, BEP Environnement était précurseur en proposant aux Communes le conteneur à puce comme système de collecte des déchets ménagers, système le plus respectueux du principe « pollueur-payeur ». Depuis, bon nombre d'entre elles y ont adhéré puisqu'en 2021 **30 Communes recourent à ce mode de collecte** (307.671 habitants, 61% de la population), 9 Communes ayant toujours recours au sac payant (194.944 habitants, 39% de la population).

Avec la collecte sélective des organiques généralisée depuis plus de 10 ans et le démarrage de la collecte du

P+MC en octobre 2019, le namurois est devenu sans conteste **un des plus faibles producteurs de déchets ménagers résiduels de Wallonie : 105,7 kg/an/habitant de déchets ménagers collectés en porte-à-porte en 2021** (102,6 kg/an/habitant en 2020), contre une moyenne régionale de 135,8 kg/an/habitant en 2020.

La légère remontée entre 2020 et 2021 de la quantité de déchets ménagers résiduels collectés provient de l'arrêt de la reprise des langes d'enfants dans la fraction organique. 1.660 tonnes de déchets ménagers ont été collectées en plus en 2021, soit en moyenne 3kg/an/habitant en plus.



### MODES DE COLLECTE PAR COMMUNE EN 2021

**2 CONTENEURS À PUCE :**  
**GRIS : DÉCHETS MÉNAGERS**  
**VERT : DÉCHETS ORGANIQUES**

Beauraing  
 Bièvre  
 Gedinne  
 Vresse-sur-Semois

**DÉCHETS MÉNAGERS :**  
**CONTENEUR À PUCE**  
**ORGANIQUES : SAC BIODÉGRADABLE**

Andenne  
 Assesse  
 Fernelmont  
 Floreffe  
 Fosses-la-Ville  
 Gembloux  
 Gesves  
 Jemeppe/Sambre  
 La Bruyère  
 Ohey  
 Profondeville  
 Sambreville  
 Sombreffe

Anhée  
 Ciney  
 Hamois  
 Havelange  
 Onhaye  
 Yvoir  
 Cerfontaine  
 Couvin  
 Doische  
 Florennes  
 Mettet  
 Philippeville  
 Viroinval

**DÉCHETS MÉNAGERS : SAC PAYANT**  
**ORGANIQUES : SAC BIODÉGRADABLE**

Eghezée  
 Héron  
 Namur  
 Dinant  
 Hastière  
 Houyet  
 Rochefort  
 Somme-Leuze  
 Walcourt

En moyenne :  
 • Déchets ménagers = 87,1 kg/an/habitant  
 • Organiques = 41,6 kg/an/habitant

En moyenne :  
 • Déchets ménagers = 135,1 kg/an/habitant  
 • Organiques = 10,2 kg/an/habitant



### La collecte des P+MC en partenariat avec Fost Plus

Avec le P+MC (élargissement du sac bleu à tous les emballages en plastique) mis en place au 1<sup>er</sup> octobre 2019, outre la **simplification du message** de tri pour le citoyen, Fost Plus se fixe comme objectif de **recycler une part plus importante de déchets d'emballage**, et de répondre ainsi à l'ambition du Gouvernement wallon de développer une véritable filière wallonne du recyclage du plastique.

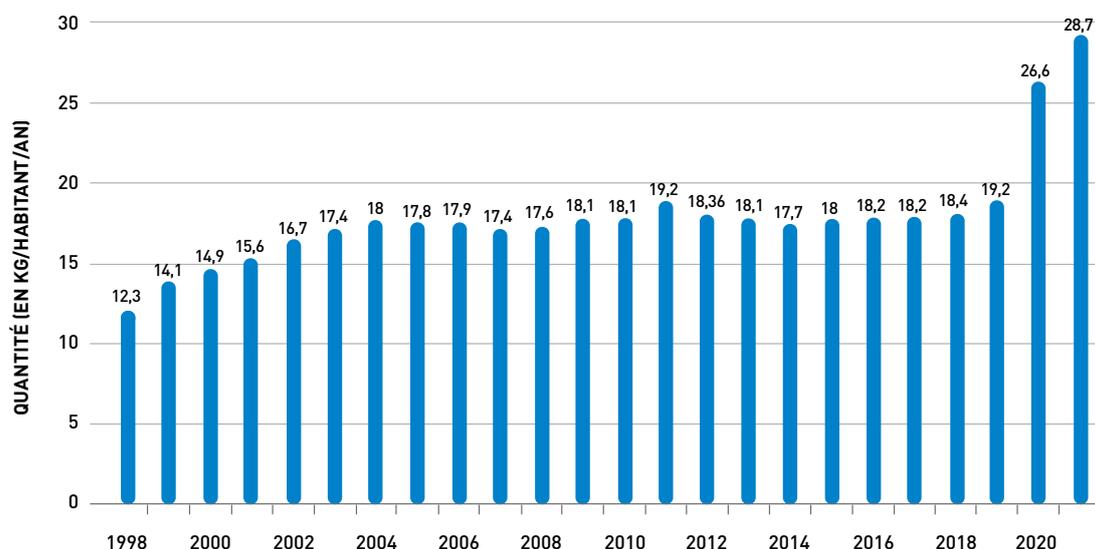
Sur base des expériences pilotes menées dans quelques Communes belges, BEP Environnement se fixait comme objectif d'atteindre, pour fin 2021, **une diminution des déchets résiduels de 6 à 8 kg/an/habitant** avec en parallèle une **augmentation de la quantité de PMC collectés de 50 %**, soit passer de 18 à 27 kg/an/habitant.

Côté PMC, l'objectif est atteint et même dépassé puisque la quantité collectée en 2021 est en moyenne de 28,7 kg/habitant/an.

Cependant côté déchets ménagers, si une diminution de la quantité de déchets résiduels a été observée en 2020 (-1,1 % par rapport à 2019), elle ne se confirme pas en 2021 (+2,0 % par rapport à 2019). Ce qui s'explique par le fait que, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, les langes d'enfants ne sont plus autorisés dans les déchets organiques et doivent se retrouver dans la fraction résiduelle. En 2021, cette fraction résiduelle se voit donc plus légère de certains plastiques (de l'ordre de -10 kg/habitant/an par rapport à la situation avant P+MC) mais se retrouve plus lourde des langes d'enfants qui ne sont plus acceptés dans les déchets organiques (estimé à + 5 à 6 kg/habitant/an), sans compter les effets, très difficiles à évaluer, d'une plus grande présence et consommation « à la maison » en raison de la crise sanitaire.

Tenant compte de ce transfert de déchets en lien avec la qualité des déchets organiques, les résultats obtenus pour la fraction résiduelle sont donc très encourageants et illustrent le bon respect des règles de tri des citoyens namurois.

### ÉVOLUTION DES QUANTITÉS DE PMC COLLECTÉS EN PORTE-À-PORTE



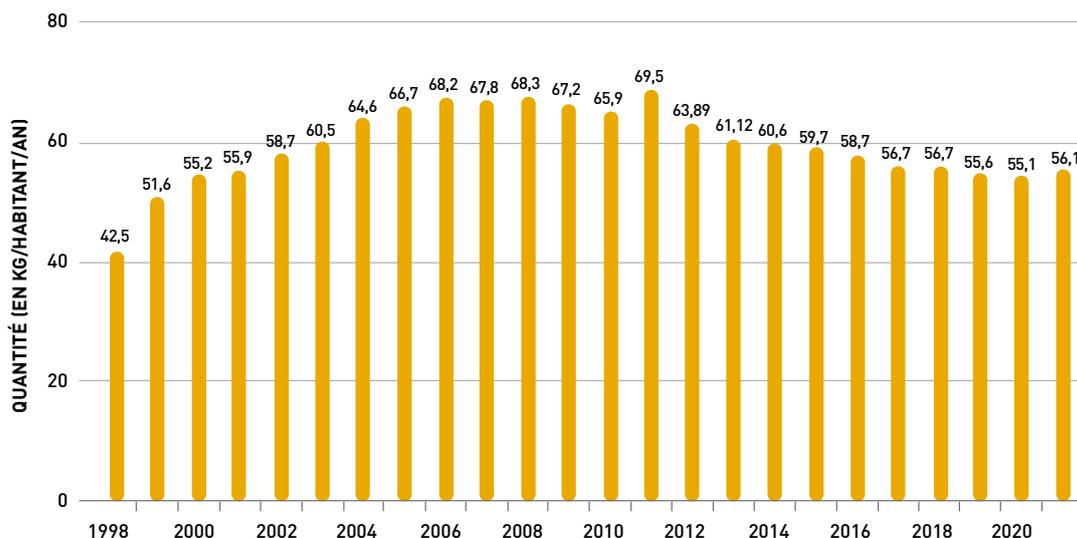
### La collecte du papier-carton en partenariat avec Fost Plus

En 2021, **28.217 tonnes de papier-carton** ont été collectées sur le territoire du BEP, soit **56 kg/an/habitant**. Entre 2011 et 2017, une nette tendance à la baisse était observée. Cette baisse s'explique vraisemblablement par l'usage croissant du numérique couplé à une moindre utilisation de magazines, journaux et revues papier, ainsi qu'aux démarches « stop pub ». Depuis 2017, le taux de collecte se stabilise autour de 55-56 kg/an/habitant.

Le marché du recyclage du papier-carton s'était dégradé en même temps que la pandémie de la Covid-19 : on observait des stocks importants chez les trieurs et recycleurs et des prix de reprise du papier-carton en très forte baisse. L'année 2021 s'illustre par une reprise des activités et une remontée des prix du marché. Cette récente embellie doit encore se confirmer dans les prochains mois.

Le **bon conditionnement des papiers-cartons** présentés à la collecte (en boîtes en cartons résistantes ou paquets ficelés) nécessite des rappels de communication fréquents. Il n'en demeure pas moins que cette collecte est une des plus pénibles pour le personnel ouvrier, surtout par temps de pluie. Dès lors, afin d'améliorer les conditions de travail du personnel et de faciliter, pour les ménages, le stockage et la présentation des papiers-cartons le jour de collecte, BEP Environnement continue de proposer à l'ensemble de ses Communes de mettre à disposition des habitants des **conteneurs jaunes 240 L dédiés aux papiers-cartons**, à prix réduit. Cette disposition est rendue possible par l'agrément de Fost Plus, ce dernier intervenant à présent partiellement dans le coût d'achat des conteneurs dédiés à ce flux. Suite à cette nouvelle disposition, la promotion de l'usage du conteneur a été faite auprès des Communes et des ménages. Le nombre de conteneurs vendus est en très forte croissance : de 755 en 2019, les ventes ont atteint 11.013 conteneurs en 2021 (7.897 en 2020).

## ÉVOLUTION DES QUANTITÉS DE PAPIERS-CARTONS COLLECTÉS EN PORTE-À-PORTE ET DANS LES RECYPARCS



### La collecte des encombrants confiée à La Ressourcerie Namuroise

BEP Environnement collabore avec la Ressourcerie Namuroise depuis 2009, en mettant en filières de réemploi, recyclage et de valorisation tous les flux d'encombrants collectés à domicile. Plus largement, les deux entités concrétisent **progressivement leur projet commun de développement de « la collecte préservante des encombrants » sur l'ensemble de la Province**, projet s'inscrivant pleinement dans les orientations du Plan Wallon des Déchets-Ressources, lequel compte :

- Privilégier la collecte préservante des objets réutilisables et des encombrants sur appel, afin d'atteindre un **objectif de réemploi de 8 kg/an/habitant** ;
- Favoriser la collaboration entre les entreprises d'économie sociale (ressourceries) et les personnes morales de droit public.

Depuis 2017, par désistement statutaire au profit de BEP Environnement, les Communes peuvent confier à cette dernière la mission de collecte préservante des encombrants. Dans le cadre de leur relation « in house », BEP Environnement confie cette collecte à La Ressourcerie, transformée pour ce faire en une structure 100 % publique.

En 2021, **Onhaye est la 31<sup>ème</sup> Commune** de la Province à adhérer à ce service portant ainsi la population desservie par la Ressourcerie à 428.849 habitants (85,3 % du territoire). Des contacts ont été entrepris avec **Beauraing** pour un démarrage du service au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

**4.644 tonnes d'encombrants** ont été récoltées dans les 31 communes partenaires en 2021, soit un tonnage en hausse de 13,8 % par rapport à 2020 (4.081 tonnes). Autre fait marquant, la **hausse sensible du taux de réemploi** qui a long-

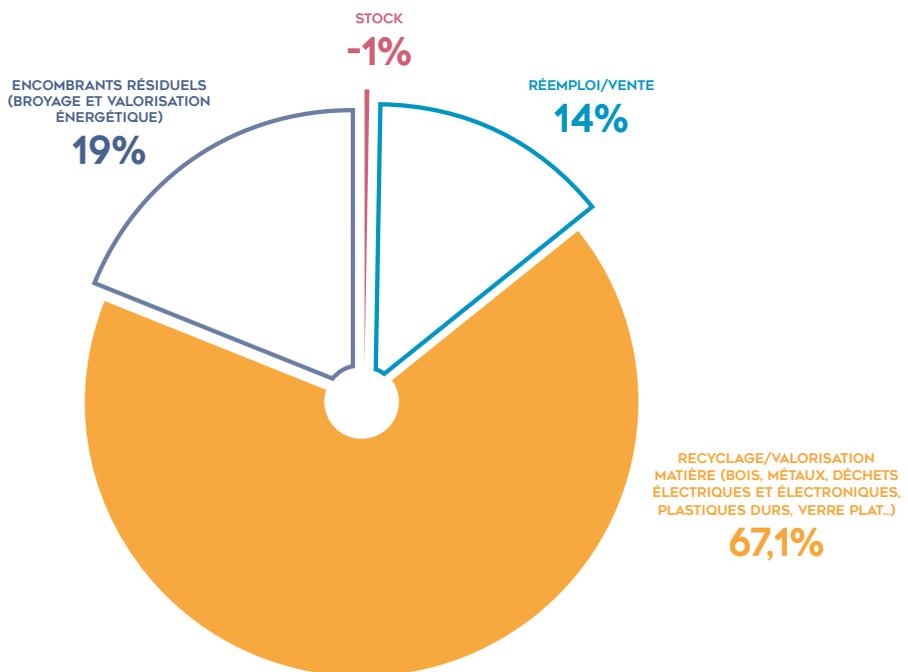
temps tourné autour des 10 % et atteint cette année pour la 1<sup>ère</sup> fois 13,8 %.

Afin de permettre à la Ressourcerie Namuroise de réaliser son activité dans de meilleures conditions, de poursuivre sa croissance et d'étendre son service à de nouvelles Communes, un **nouveau site** a été acquis par BEP Environnement dans le parc d'activité Ecolys® et des travaux conséquents d'aménagements y ont été réalisés en 2020/2021. La ressourcerie a pu emménager dans ses nouveaux locaux au printemps 2021, locaux composés :

- D'une partie administrative, de locaux sociaux et d'un espace polyvalent de vente d'objets de seconde main et de mise en valeur du savoir-faire de la Ressourcerie, en particulier sa menuiserie fabricant du mobilier en lamellé-collé, et assurant la remise en état et l'aérogommage de meubles... ;
- D'une partie industrielle composée d'une zone de déchargement, d'une zone de tri/démantèlement, d'un espace de stockage des matériaux et objets à valoriser, de différents ateliers de transformation (menuiserie, ferronnerie, peinture, nettoyage...) et d'une zone de stockage de produits finis avant leur envoi dans les points de vente.



**FINALITÉ DES DÉCHETS RÉCOLTÉS EN 2021**



## G. VERS UN SYSTÈME DE GESTION DES BULLES À VERRE ENCORE PLUS PERFORMANT

### La collecte du verre en partenariat avec Fost Plus

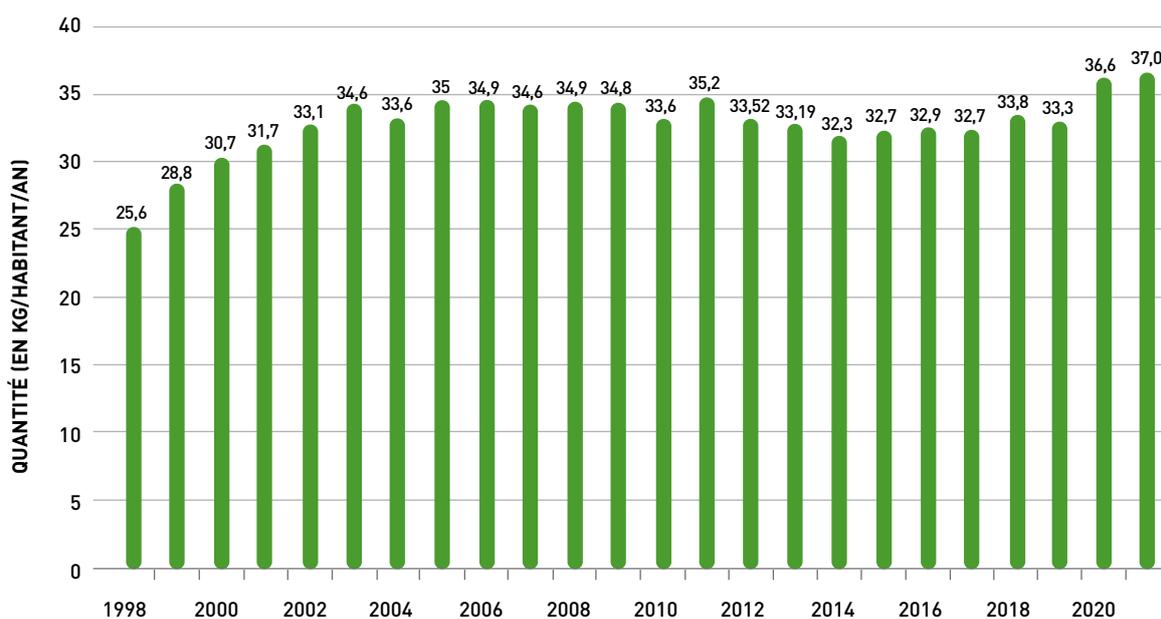
La collecte du verre sur le territoire namurois représente 18.600 tonnes récoltées via un réseau de 2.000 bulles à verre réparties sur 773 sites, soit un point de collecte pour 650 habitants. En 2021, le gisement à collecter a encore augmenté passant de 36,6 kg/an/habitant à 37 kg/an/habitant.

Afin d'optimiser encore davantage la vidange des bulles à verre, **la collecte en conteneurs bi-compartmentés** a été mise en place fin 2020, elle permet de vider les bulles vertes et blanches dans les 2 compartiments d'un même conteneur et donc de ne faire passer qu'un seul camion sur les sites de bulles. Les tournées desservent un nombre moindre de bulles mais permettent de vider complètement toutes les bulles des sites visités.

Cette réforme permet d'atteindre une périodicité plus longue entre les vidanges de bulles, une diminution du nombre de kilomètres parcourus (de l'ordre de 23 %, soit plus de 35.000 km sur une année) et une économie de carburant. Alors qu'auparavant, il était nécessaire de renforcer le service (par l'ajout de camions) durant les fêtes, ce n'est à présent plus nécessaire et, aux périodes plus creuses (en dehors des périodes de fêtes et estivale), il est même possible de supprimer une tournée par semaine au départ des sites de Biron, Vodecée et Floreffe.



ÉVOLUTION DES QUANTITÉS DE VERRE COLLECTÉES DANS LES BULLES À VERRE ET LES RECYPARCS



## H. VERS UN RÉSEAU DE RECYPARCS AMÉLIORÉ

### LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES RECYPARCS EXISTANTS ET DE CRÉATION DE NOUVEAUX RECYPARCS

Le 14 décembre 2017, un plan de rénovation et d'extension du réseau des recyparcs wallons, établi sur base des besoins exprimés par les Intercommunales, a été validé par le Gouvernement wallon et actualisé le 13 décembre 2018.

L'étude des projets d'aménagements ou de création de recyparcs prioritaires est menée dans ce cadre, avec pour objectif, dans les années à venir, de concrétiser tous les projets dont l'éligibilité aux subsides a été actée par le Gouvernement.

#### Recyparc de Sambreville

Le recyparc actuel est trop exigü et aucune possibilité d'extension n'est envisageable. Un nouveau recyparc est en projet dans le parc d'activité économique de Sainte-Eugénie. Le terrain a été acquis par BEP Environnement, les plans sont finalisés, le permis unique a été obtenu et le cahier spécial des charges a été rédigé et transmis à la Région wallonne pour obtention de la promesse de principe de subsidiation. Dès cette promesse obtenue, la procédure de marché publique pour la sélection de l'entreprise qui construira cette nouvelle infrastructure sera entamée.

#### Recyparc d'Eghezée

Le recyparc est très fréquenté et la configuration du site doit être repensée car elle ne permet pas de mettre suffisamment de conteneurs à quai (rampe rectiligne). La voirie d'accès étroite et commune avec l'Administration communale pose problème.

La solution est de créer un nouveau recyparc, juste à côté de l'actuel sur un terrain de la Commune. L'avant-projet,

tant pour le nouveau recyparc que pour la nouvelle voirie d'accès, a été réalisé et la demande de permis unique a été déposée. Celle-ci est toujours en cours d'analyse. En effet, pour répondre à différentes demandes (riverains et service technique provincial en charge des cours d'eau non-navigables), des plans et des éléments complémentaires ont dû être introduits, ce qui a ralenti le traitement de la demande de permis.

#### Recyparc de La Bruyère

Ce recyparc est également fort fréquenté. Une extension est envisagée avec élargissement de la dalle existante. Un expert agréé a été sélectionné pour la réalisation d'une étude de sol, préalable à la demande de permis. Cette étude est finalisée, ainsi que les plans du projet.

#### Recyparc de Somme-Leuze

La Commune a manifesté le souhait de disposer d'un recyparc sur son territoire et a, pour ce faire, acquis un terrain. La création de ce recyparc est actée dans la note relative à la finalisation du réseau wallon de recyparcs. Le principe et l'emplacement sont validés. Un auteur de projet (bureau d'études externe) a été désigné fin 2018 et une étude d'orientation a été réalisée. En 2019, le projet a été élaboré et la demande de permis unique a été introduite. En 2020, l'analyse du projet s'est poursuivie et un dépassement important du budget a été mis en évidence, imposant de revoir le projet à la baisse, en concertation avec la Commune, vu le contexte financier très difficile des recyparcs ces dernières années. 2021 a été consacré à la révision du projet à la baisse afin de mieux maîtriser les coûts ainsi qu'à la recherche de solutions quant à la question du financement du personnel d'exploitation.



### Recyparc de Malonne

Compte-tenu de la fréquentation importante de ce parc, une extension était nécessaire. Elle a consisté en l'élargissement des zones bétonnées et en la création de trois quais supplémentaires. Les travaux ont eu lieu courant du printemps et de l'été 2021.



### Recyparc d'Andenne

Compte-tenu de la fréquentation et de l'agencement actuel du parc, une extension est souhaitable. Le remplacement du bureau vétuste est également à prévoir. Une étude d'orientation a été réalisée en 2018 et un auteur de projet a été désigné. En 2019, le projet a été élaboré par le bureau d'études et des discussions ont été menées avec la Commune pour y aménager une zone de transit de boues de curage d'avaloirs.

En 2020, des réflexions sur une extension à plat (sans quais, mais avec système de presses) ont été menées afin de réduire les budgets d'investissement et frais de transport des déchets. Ces réflexions menées avec une entreprise française ont malheureusement pris du retard en raison de la situation sanitaire et de l'impossibilité de se déplacer à l'étranger.

En 2021, les études ont repris, avec notamment la question de la gestion des eaux. Le volet compression des déchets et réduction des coûts de transport s'est poursuivi en 2021 et a été étudié sur le réseau de recyparcs dans sa globalité.

## LE FONCTIONNEMENT DES RECYPARCS

### Maîtrise des coûts de transport des déchets

Depuis plusieurs mois, vu l'impact croissant des coûts de transport dans le prix de revient des recyparcs, des réflexions sont menées afin de les maîtriser et si possible les réduire. Après examen de plusieurs solutions, c'est finalement **l'acquisition de compacteurs à rouleaux** qui est envisagée, ceux-ci permettraient de compacter le bois, les déchets verts, les encombrants, les papiers-cartons et les métaux.

Après la phase d'étude menée en 2020, un test-pilote a été réalisé au printemps 2021 au recyparc de Champion afin d'identifier les taux de compaction réels et de préciser certains points d'attention (sécurité liée à l'utilisation de la machine, circulation, encombrement, ...).

Les résultats de ce test étant très positifs, un compacteur similaire a été loué l'été 2021 pour poursuivre l'expérience en haute saison, au recyparc de Champion, y réaliser des économies et soulager le personnel.

2022 sera consacrée à la participation à un appel à projets déchets/ressources de la Région wallonne, susceptible de participer au financement de 7 compacteurs à placer dans les 7 recyparcs les plus intéressants en matière d'économie en coûts de transport et d'impact environnemental.



En plus de ce projet pilote pour la compaction des déchets, en 2021, BEP Environnement a poursuivi **l'acquisition de conteneurs 35 m<sup>3</sup>** en remplacement de conteneurs 30 m<sup>3</sup> afin d'augmenter les capacités de stockage dans les recyparcs. En 2021, ce sont 25 nouveaux conteneurs 35 m<sup>3</sup> qui ont été acquis.

### Impacts de la crise sanitaire sur le fonctionnement des recyparcs

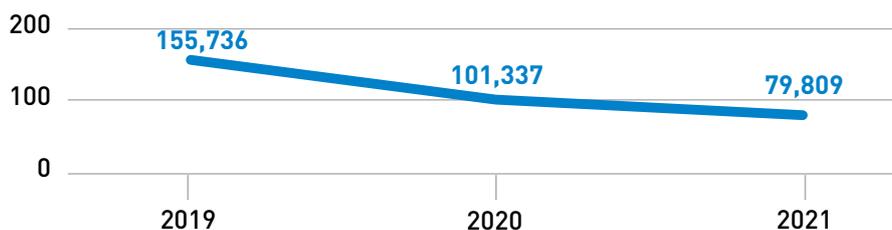
Après une année 2020 marquée par la fermeture exceptionnelle des recyparcs durant 5 semaines, de **nombreuses mesures sanitaires ont été maintenues sur l'ensemble des recyparcs** afin d'assurer la continuité du service. Ainsi, grâce à ces mesures et à l'implication des préposés, nous ne comptons aucun jour de fermeture liés à la pandémie durant l'année 2021.

### Optimisation du tri des déchets spéciaux des ménages

Suite à l'introduction du nouveau sac bleu (P+MC) fin 2019, le constat a été dressé que de trop nombreux déchets destinés à la collecte des P+MC se retrouvaient dans les déchets spéciaux dans les recyparcs, flux qui, même s'il est peu important en poids, présente un coût de traitement extrêmement élevé.

En collaboration avec Fost Plus, une **campagne d'information/sensibilisation** a été mise en place en 2020 pour remédier à cette dérive. 2021 a été l'occasion de continuer les efforts en la matière, ce qui a permis de réduire les emballages vides de déchets spéciaux de près de 50 % en 2 ans.

EVOLUTION DE LA COLLECTE DES EMBALLAGES PLASTIQUES VIDES DANS LES RECYPARCS (EN TONNES)



## Comment trier les DÉCHETS DANGEREUX? Suivez le guide!

Emballages **NON-VIDES**  
avec un de ces symboles :



À DÉPOSER AU RECYPARC

**ATTENTION** pas repris au recyparc, appelez le 112

Emballages **BIEN VIDES\***

\* Bien vidés, bien égouttés ou bien raclés

- ✓ avec un bouchon de sécurité enfant
- ✓ OU avec un de ces symboles
- ✓ OU pesticides, herbicides, huiles de moteur, silicone

À DÉPOSER AU RECYPARC

Pour plus d'informations, adressez-vous aux collaborateurs du recyparc. Message de prévention sur les déchets spéciaux.

Vous hésitez ?



- ✓ sans bouchon de sécurité enfant **ET** sans symbole
- OU
- ✓ sans bouchon de sécurité enfant **ET** avec un de ces symboles

\*\* Seuls les adhésifs alimentaires et cosmétiques peuvent être jetés dans le sac P+MC.

À JETER DANS LE NOUVEAU SAC BLEU



Ensemble > Trions bien > Recyclons mieux



### Aménagement de nouveaux espaces de stockage dans les recyparcs de Gembloux et Jemeppe-sur-Sambre

Suite à l'arrêt de la collecte des films plastiques et des pots de fleurs dans les recyparcs début 2020 (ces flux étant à présent acceptés dans le P+MC), des espaces se sont libérés.

Ces espaces parfois conséquents permettent une **meilleure organisation et disposition dans les recyparcs**. Ils participent également à l'amélioration de la propreté. Un plan de réhabilitation de ces zones a été mis en place sur plusieurs sites et s'étalera sur une période de 2 ans. Dans ce cadre, BEP Environnement a pu aménager deux nouveaux espaces bétonnés dans les recyparcs de Gembloux et Jemeppe-sur-Sambre.

À Gembloux, y a été placé le nouvel espace récup' ainsi qu'un conteneur supplémentaire, les bulles à verre, les cabines à vêtements et les conteneurs à verre plat. À Jemeppe, la zone bétonnée supplémentaire permet une meilleure circulation des usagers pour déposer les déchets inertes et offre de nouvelles perspectives pour de nouvelles collectes sélectives comme les matelas.

#### Les espaces récup'

Afin de s'inscrire vers plus d'économie circulaire, BEP Environnement a décidé de **dédier certains espaces dans ses recyparcs à la récupération encadrée d'objets**.

La gestion de ces espaces se fait en étroite collaboration avec la Ressourcerie Namuroise qui dispose d'une longue expérience dans la valorisation d'objets mais également dans la gestion de travailleurs sous Article 60. La Ressourcerie apporte une formation plus poussée à ceux-ci et la collaboration lui permet par ailleurs d'accéder à un gisement complémentaire (dans les recyparcs) pour renforcer son offre de biens de seconde main en magasins.

L'année 2021 a été l'occasion de recruter une personne en charge de la coordination de ces espaces afin de mener une étude opérationnelle et financière sur l'exploitation du projet pour, d'une part, maximiser la réutilisation des flux collectés, et d'autre part évaluer si les projets sont autoportants financièrement. Les conclusions sont attendues pour le troisième trimestre 2022.



#### Accès aux PME pour les déchets d'activités professionnelles

Depuis septembre 2017, les recyparcs acceptent un certain nombre de déchets d'activités professionnelles notamment issus des PME. En 2021, BEP Environnement a continué de développer ce service et 256 nouvelles PME ont souscrit à celui-ci, portant à 581 le nombre d'entreprises bénéficiaires de ce service.

## I. VERS UNE OPTIMISATION DES FILIÈRES DE TRAITEMENT

### LA CHAÎNE DE TRI-BROYAGE DU BOIS ET DES ENCOMBRANTS

L'unité de tri-broyage des bois et encombrants constitue la partie industrielle du site de Floreffe. Elle comporte deux lignes de production séparées : l'une pour le bois et l'autre pour les déchets encombrants ménagers. Pour le traitement du bois, elle fait l'objet d'une collaboration structurée avec l'Intercommunale Tibi.



En 2021, le site a transformé **35.173 tonnes de bois brut** en plaquettes et fines de bois. Le site a également réceptionné 13.032 tonnes d'encombrants bruts qui sont broyés à Floreffe avant d'être envoyés en valorisation énergétique (Uvelia).

Le marché de vente des plaquettes de bois B reste un marché mondial et instable. BEP Environnement reste toutefois proactif vis-à-vis de ses partenaires actuels et des opportunités de marché. Avec les augmentations des coûts de l'énergie telle que le gaz, le mazout et l'électricité, la demande en combustible alternatif comme les plaquettes et fines de bois B est en hausse depuis la fin 2021. Les partenaires actuels annoncent des augmentations des quantités consommées dans les prochaines années et de nouveaux projets industriels consommateurs de plaquettes de bois B sont en voie de mise en service.

Grâce aux contrats de reprise de plaquettes de bois avec les sociétés Woodenergy et Carmeuse ainsi que la reprise de quantités moins importantes par d'autres sociétés (dont Delhez Bois) actives dans le secteur bois, un total de **28.545 tonnes de plaquettes de bois** ont été valorisées en 2021.

### Projet de modification du principe de chargement et refonte logistique sur le site

La chaîne de tri a été initialement conçue pour qu'en bout de ligne de production, le stockage des plaquettes de bois se fasse de manière automatisée, par un convoyeur à raclette, dans un hall subdivisé en 6 loges de capacité respective de 150 tonnes. La vidange des loges, également automatisée, permet le chargement de camions via un convoyeur à raclettes.

Suite à un problème technique sur le convoyeur à raclettes en 2019, **le système de chargement a été mis hors service et remplacé par un mode dégradé** dont la manutention est réalisée d'une loge vers une zone de stockage extérieure par un opérateur bulliste.

Suite à une réflexion menée sur la meilleure méthode de réparation de l'existant, il a été décidé de confier une mission à un bureau d'études extérieur pour remettre à plat le principe général d'ensilage des loges et de chargement des camions.

Différentes alternatives de réparations ont été envisagées jusqu'à arriver à une solution fin 2020, basée sur **l'utilisation de goulottes télescopiques**. À la suite d'un contact avec un autre bureau d'études mi-2021, une solution alternative a été envisagée. Cette solution est basée sur **l'utilisation d'un grappin automatique circulant sur un pont roulant**, qui permet de réaliser les opérations d'ensilage, désilage et chargement des camions. Cette alternative permet ainsi d'éviter la circulation d'un bull dans les halls et de devoir étendre le stockage de plaquettes dans le hall voisin. Le second semestre 2021 a été consacré à l'analyse de pré-faisabilité de cette alternative de grappin, qui jusqu'à présent est relativement positive. 2022 sera consacrée à l'analyse technique plus fine de cette solution et à l'établissement des documents de marché.

### LE CENTRE DE COMPOSTAGE

La quantité annuelle de déchets verts collectée dépend fortement des conditions climatiques, ce qui explique les variations parfois importantes observées d'une année à l'autre. L'année 2021 a été une année très humide avec une quantité de déchets verts en poids plus élevée que la moyenne des dernières années. Par comparaison avec 2020 (année exceptionnellement sèche et marquée par une fermeture exceptionnelle des recyparcs, principale source d'approvisionnement en déchets verts du centre de compostage), on observe une **hausse de 30% de la quantité de déchets verts** gérés par BEP Environnement en 2021.

La majorité des déchets verts collectés en 2021 ont été traités au centre de compostage de BEP Environnement à Naninne (70 % soit 28.450 tonnes, ce qui est la valeur la plus élevée depuis la création du site). Les 30% restants ont été dirigés vers des centres de compostage extérieurs (Sambre compost, Compostage Parmentier et Vanheede) conformément au marché public en cours.

Dans le processus de traitement mis en place au centre de compostage de Naninne, les déchets verts sont séparés en deux fractions : une fraction fine destinée à la fabrication d'un compost et une fraction grossière (plus ligneuse) destinée à la valorisation énergétique.

**Le compost** est vendu en vrac sur le site de production et via les recyparcs de la Province de Namur. En 2021, **23.500 m<sup>3</sup> de compost** ont été valorisés via des producteurs de terrain, des agriculteurs, des entrepreneurs de jardins, des Communes et des particuliers.

**La fraction plus ligneuse**, constituée de morceaux de bois, représente environ 15 % de la matière. Des installations de cogénération équipées de chaudières industrielles utilisent cette matière comme combustible en mélange avec



d'autres. En 2021, **5.960 tonnes de biomasse** ont été produites sur le site de Naninne et valorisées dans des installations situées en Wallonie.

## LES CENTRES DE TRANSFERT DE DÉCHETS

En raison de l'étendue de son territoire, BEP Environnement dispose de **4 stations de transfert** au départ desquelles les différents services de collecte sont assurés. Les déchets récoltés y sont regroupés, flux par flux, avant transport par la voie d'eau ou camions gros-porteurs vers leur lieu de valorisation.

### Floreffe

Le Site Intégré de Gestion de Déchets (SIGD) de Floreffe est le plus grand centre de transfert de la Province de Namur ; le service collecte qui y est basé dessert 12 Communes du nord de la Province de Namur et Héron, soit 58% de la population.

En 2021, **130.518 tonnes de déchets** ont transité par le SIGD de Floreffe dont 34.203 tonnes de bois (dont 11.222 tonnes provenant de chez Tibi et 17.387 tonnes en provenance de recyparcs), 31.569 tonnes d'ordures ménagères, 9.064 tonnes de déchets organiques, 16.601 tonnes de papiers-cartons et 8.012 tonnes de P+MC.

Dans le cadre du projet de modification du système de stockage et de chargement des plaquettes de bois (cf. projet décrit ci-dessus dans la partie consacrée à la chaîne de tri-broyage bois/encombrants), une réorganisation du site de Floreffe dans sa composante "transferts" est également à l'étude afin d'optimiser les espaces disponibles/inutilisés. Les papiers-cartons, les P+MC et les fines de bois disposeront ainsi de zones de stockage plus grandes. Le projet permettra également une meilleure circulation sur le site et améliorera la sécurité.



### Biron (Ciney)

C'est le 2<sup>ème</sup> plus grand centre de transfert après Floreffe ; son service collecte est actif sur 14 Communes, soit 22% de la population. **37.925 tonnes de déchets** y ont transité en 2021.

En plus de différentes dalles de stockage et d'un hall de transfert, le site de Biron abrite un centre de regroupement des déchets électriques et électroniques (DEEE) récoltés dans tous les recyparcs de la Province. En 2021, 4.194 tonnes de DEEE ont transité par ce site.

En 2020, la nécessité de réaliser des travaux d'aménagements divers a été mise en évidence :

- Le remplacement du système de lutte contre l'incendie devenu vétuste ;
- La rénovation globale du hall abritant l'activité de tri des DEEE ;
- La mise en conformité de la station-service ;
- La création de nouvelles logettes pour permettre le transfert de nouvelles matières (plastiques durs) et l'agrandissement de la zone de stockage du bois.

2021 a été consacré aux études préalables et à la réalisation de certains de ces travaux. La suite des travaux (rénovation du hall DEEE) sera réalisée en 2022.



### Vodecée (Philippeville)

Avec 8 Communes desservies en porte-à-porte, soit 16% de la population, le site de Vodecée constitue le 3<sup>ème</sup> centre de transfert de la Province. Y ont transité **15.211 tonnes de déchets** en 2021, dont 8.198 tonnes d'ordures ménagères et 2.272 tonnes de P+MC. Par manque de place sur la station de transfert, les papiers-cartons continuent à être directement livrés chez le repreneur.

Afin de permettre le transfert de papiers-cartons sur le site de Vodecée, d'ajouter un espace décentralisé complémentaire pour le stockage du bois, mais également d'offrir plus d'espaces pour développer les services aux Communes (location de conteneurs, ...), **un projet d'extension du site est à l'étude**. Pour ce faire, le terrain voisin a été acquis début 2020 et des avant-projets ont été réalisés. 2021 a été consacré à la poursuite des études (gestion et assainissement des eaux, essais de stabilité, rédaction des documents de demande de permis et étude de caractérisation du sol). La demande de permis unique sera introduite en 2022.



### Malvoisin (Gedinne)

Il s'agit du plus petit centre de transfert de la Province duquel partent les collectes en porte-à-porte des 4 Communes de l'extrême sud de la Province (Beauraing, Bièvre, Gedinne et Vresse/Semois), soit 4% de la population. Y transitent les déchets ménagers, organiques, encombrants, plastiques agricoles et pneus pour un total de **3.576 tonnes de déchets**. Depuis le passage au P+MC fin 2019 et vu l'augmentation des volumes collectés (274 tonnes), ceux-ci sont transférés sur site et transportés au centre de tri, en double conteneurs via un camion de transfert de l'Intercommunale. Les papiers-cartons continuent eux à transiter par le site de Biron.

## LES PARTENARIATS D'EXPLOITATION

### La biométhanisation à Tenneville (partenariat IDELUX Environnement, BEP Environnement, Intradel)

Les **déchets organiques** collectés en porte-à-porte par BEP Environnement sont valorisés dans l'unité de biométhanisation de Tenneville depuis 2009. BEP Environnement en est copropriétaire avec les Intercommunales IDELUX Environnement et Intradel.

L'outil est saturé par les apports des 3 Intercommunales mais aussi par des apports de Tibi. Pour 2021, ils s'établissent comme suit :

IDELUX Environnement	13.583 tonnes
BEP Environnement	14.704 tonnes
Intradel	4.226 tonnes
Tibi	4.117 tonnes
Autres	250 tonnes
<b>TOTAL BIODÉCHETS :</b>	<b>36.880 tonnes</b>
Déchets verts (ajoutés pour raison de process)	1.773 tonnes

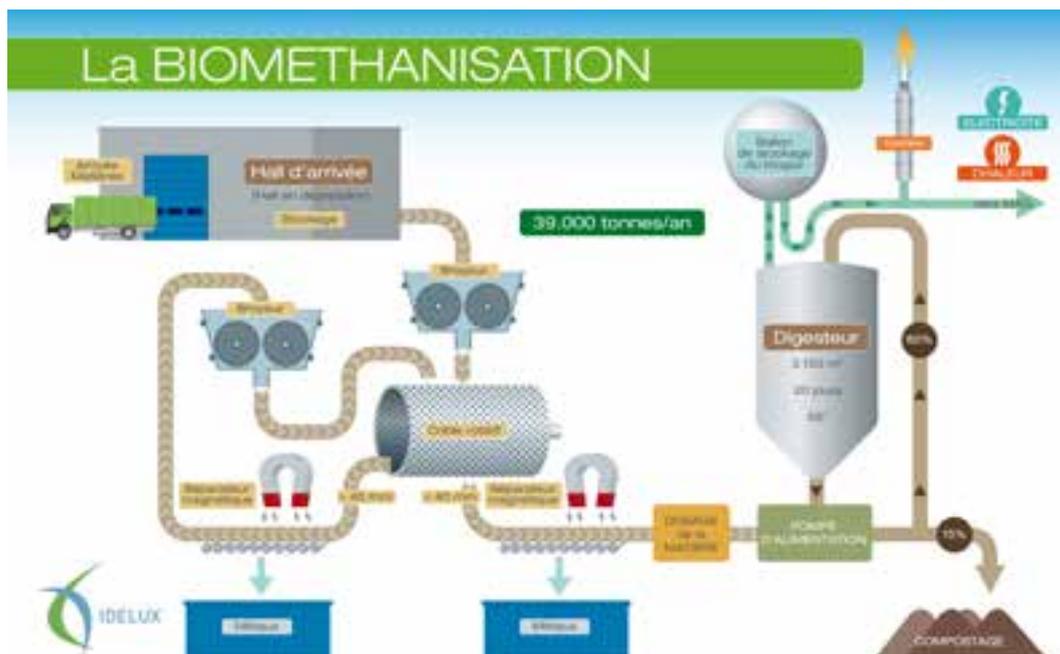
La production d'électricité verte s'est élevée à 9.700 MWh, soit la consommation annuelle de 2.770 ménages, en augmentation de près de 3,5 % par rapport à 2020 (9.375 MWh).

Les résultats de production de biogaz et d'énergie électrique sont supérieurs aux valeurs budgétées, signe des quantités traitées, de l'absence de perturbation au niveau de la biologie et de la bonne disponibilité des équipements techniques. L'utilisation de l'énergie thermique s'est élevée à 10.800 MWh, soit une augmentation de 7 % par rapport à 2020 (10.100 MWh) étant la conséquence des deux nouveaux investissements pour la valorisation de chaleur : le sécheur à biomasse à l'été 2020 et le préchauffage de l'air de la dalle de compostage en 2021.

Le nombre de certificats verts générés en 2021 s'élève à 17.551, en augmentation de 17,4 % par rapport à 2020 (14.953).

Sur base d'analyses techniques et économiques menées par IDELUX Environnement, les trois copropriétaires avaient proposé, courant 2020, à leur Conseil d'administration respectif de **modifier la consigne de tri des langes** afin de sortir ce flux des déchets organiques à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021.





L'ensemble des Communes des territoires du BEP Environnement, d'IDELUX Environnement et certaines communes affiliées à Intradel ont appliqué la nouvelle consigne au 1<sup>er</sup> janvier 2021. La consigne sera généralisée sur l'ensemble du territoire d'Intradel à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Les réductions des quantités de déchets organiques collectés en 2021 par rapport à 2020 sont les suivantes :

**BEP : - 1.564 tonnes (- 9,6%)**

**IDELUX Environnement : - 1.073 tonnes (- 7,1%)**

Le taux de refus issu du prétraitement des déchets organiques bruts livrés en 2021 est passé de 17 % en 2020 à 14,4 %.

Le groupe de travail technique se réunira au printemps 2022 afin d'analyser l'évolution des performances de l'unité de Tenneville après une première année de fonctionnement « sans langes ».

**Uvelia (partenariat Intradel, IDELUX Environnement, BEP Environnement)**

Dans le cadre de la société interne Energywall constituée entre Intradel, BEP Environnement et IDELUX Environnement, les **ordures ménagères résiduelles** de l'ensemble des 39 Communes affiliées à BEP Environnement sont dirigées vers l'unité de valorisation énergétique (UVE) Uvelia d'Herstal.

En ajoutant les déchets communaux et les résidus d'encombrants sortis de la chaîne de tri-broyage aux ordures ménagères, la quantité globale de déchets destinés à la valorisation énergétique s'est établie, pour le BEP Environnement, à **73.015 tonnes en 2021** (contre 69.682 tonnes en 2020).



Au total, 313.006 tonnes de déchets ménagers et encombrants issus des trois Intercommunales ont été gérées par Uvelia (contre 285.829 tonnes en 2020), de même que 66.441 tonnes de déchets venant du secteur privé (60.115 tonnes en 2020).

2021 a été une année fortement perturbée en raison des violentes inondations de juillet, ce qui a nécessité de dévier des déchets vers d'autres exutoires moins saturés :

- 5.373 tonnes (482 tonnes en 2020) ont dû être détournées vers l'incinérateur de Bruxelles-Propreté ;
- 569 tonnes vers l'incinérateur d'Ipalle ;
- 179 tonnes (895 tonnes en 2020) vers l'incinérateur d'InBW ;
- 26 tonnes (6.570 tonnes en 2020 pendant la grosse période d'arrêt d'Uvelia pour maintenance et gros entretien) ont dû être enfouies en centre d'enfouissement technique

d'Hallembaye et 179 tonnes (7.231 tonnes en 2020) y ont été stockées temporairement afin d'être reprises ultérieurement pour être incinérées.

La vente d'électricité s'est élevée à 187.559 MWh (175.705 MWh en 2020), soit une recette de 9.636.965 € (contre 7.489.587 € en 2020).

### Valtris (partenariat Tibi, BEP Environnement et InBW)

Pour assurer le tri des déchets P+MC collectés en porte-à-porte, BEP Environnement a été sollicité par Tibi, afin de créer une société coopérative, Valtris, en partenariat également avec l'Intercommunale InBW.

Après le démarrage du P+MC, fin 2019, et une première année complète de ce nouveau mode de collecte en 2020, sur la zone BEP Environnement, 2021 fut pour Valtris une année importante de transition marquée par la finalisation de l'**extension du bâtiment et le montage de la nouvelle ligne de tri en vue de trier le nouveau sac bleu** en 14 fractions distinctes. Les travaux de process ont démarré en mars 2021 et se sont achevés en juin 2021. Le 1<sup>er</sup> juillet 2021 a été marqué par l'inauguration du centre de tri Valtris, complètement modernisé et pleinement opérationnel pour trier tous les P+MC du BEP Environnement, d'InBW et de Tibi mais aussi d'IDELUX Environnement (Province du Luxembourg) à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2021.



Le centre de tri tourne désormais en 3 pauses, du lundi au vendredi, et compte aujourd'hui plus de 100 travailleurs.

En 2021, le centre de tri a permis de traiter un total de 32.115 tonnes de PMC/P+MC, soit une augmentation de 6 % par rapport à 2020. Ce gisement provient de Tibi pour 24,1 %, de BEP Environnement pour 42,7 %, d'InBW pour 23,8 % et d'entreprises pour 1,2%. D'autres apports ont contribué à l'augmentation de la quantité de PMC triés, à savoir 6% provenant de la province du Luxembourg (IDELUX Environnement), 1,3 % de la province de Liège (Intradel) et 0,9 % de la province du Limbourg.

### Bivalor (partenariat BEP Environnement et Tibi)

En 2010, BEP Environnement et Tibi ont créé une société interne, dénommée Bivalor, dont l'objet est de valoriser, sur le site de Floreffe, **les déchets de bois** provenant des deux Intercommunales. La totalité du gisement de bois collecté par BEP Environnement et Tibi dans leur réseau de recy-parcs respectif est traitée dans le cadre de ce partenariat et est transformée en plaquettes de bois dans l'unité de tri-broyage de Floreffe.



En 2021, les apports de bois pour les deux Intercommunales s'élèvent à **44.656 tonnes** dont 27.872 tonnes de BEP Environnement et 16.784 tonnes en provenance de Tibi.

La chaîne de traitement du bois à Floreffe a traité 35.173 tonnes de bois qui ont été transformées en combustibles alternatifs : 28.545 tonnes de plaquettes de bois et 4.272 tonnes de fines de bois. Ce combustible est utilisé par des clients industriels pour leur process industriel (fabrication de chaux, cogénération). Le solde est constitué de poussière, métaux et indésirables (textiles, mousses, plastiques...).

Vu les quantités de bois toujours croissantes et dans un but d'optimiser les transports depuis les recy-parcs, Bivalor s'est aussi chargé d'externaliser le traitement de 9.956 tonnes de bois brut au départ des sites de transfert et de recy-parcs de Tibi et de BEP Environnement.

## J. VERS UNE POST-GESTION RIGOUREUSE DES CENTRES D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (CET) AU TRAVERS DE LA NORME EMAS

Les CET de Chapois et Malvoisin sont enregistrés EMAS (système européen d'audit et de management environnemental) depuis 2007. Bien qu'il n'ait jamais été imposé (contrairement aux 2 CET précités), l'enregistrement EMAS du CET de Morialmé a été préparé en 2021. La certification du CET de Morialmé est prévue lors de l'audit externe de re-certification de 2022. Afin de s'y conformer, un audit interne sera réalisé au préalable.

À la suite d'une inadéquation des conditions sectorielles des CET à la réalité de terrain en matière de gestion de biogaz (pour les CET en post-gestion), l'ISSeP (Institut Scientifique de Service Public) travaille sur une adaptation de celles-ci en appliquant le principe de "hiérarchisation des modes de traitement". Cette actualisation permettra de mettre en adéquation les conditions sectorielles à certains modes de traitement alternatifs validés par la Région et déjà d'application sur nos CET de Malvoisin et Morialmé.

### Le centre d'enfouissement technique (CET) de Happe-Chapois

L'exploitation en phases successives du CET de classes 2 et 3 de Happe-Chapois (Ciney) a pris fin au 31 décembre 2009. Les travaux de réhabilitation provisoire de la dernière phase se sont achevés fin 2011. Les travaux de réhabilitation définitive de la dernière phase ont démarré en septembre 2018. Sous réserve de conditions météo favorables, ils devraient s'achever au printemps 2022. BEP Environnement aura la charge de la post-gestion jusqu'à l'installation d'une nouvelle installation de traitement du biogaz (fin 2022). Après quoi, le site sera remis en gestion à la SPAQuE, en application de la convention conclue à cette fin en 2009.

### Le centre d'enfouissement technique (CET) de Malvoisin

Le site a fait l'objet d'une réhabilitation définitive dont les travaux se sont terminés en 2009. Le CET est en phase de post-gestion : outre la gestion du biogaz et des lixiviats, le site fait l'objet d'une surveillance technique et environnementale continue.

Suite à l'expérience d'écopâturage réalisée en 2017 à Morialmé, et qui s'était avérée concluante, cette formule d'entretien à la fois écologique et économiquement intéressante a été étendue au site de Malvoisin en 2018. Depuis 2019, BEP Environnement travaille avec une société implantée en Province de Namur, Sheep Solutions. Un troupeau de moutons a assuré l'entretien de la végétation herbeuse sur le dôme du CET toute l'année durant.

Afin d'améliorer la gestion des lixiviats du site, l'installation d'une poche hermétique d'une capacité de 100 m<sup>3</sup> a été étudiée en 2021 et placée en fin d'année dans le bassin, préalablement vidé et nettoyé. Le but étant de pouvoir isoler les lixiviats des eaux météoriques et ainsi diminuer les volumes à évacuer et à traiter dès 2022.

### Le centre d'enfouissement technique (CET) de Morialmé

Le chantier de réhabilitation définitive du site s'est achevé en 2013. Le CET est en phase de post-gestion et fait l'objet d'une surveillance technique et environnementale continue.

Depuis 2017, l'entretien du dôme est réalisé grâce à l'écopâturage, en partenariat avec la société Sheep Solutions, comme à Malvoisin.

## K. VERS PLUS DE COMMUNICATION AVEC LE PERSONNEL OUVRIER

### Le développement d'un portail web de communication pour les ouvriers des recyparcs

Renforcer et intensifier la communication avec les ouvriers de la collecte et des recyparcs reste une priorité. Les écrans LED utilisés depuis 2020 pour les ouvriers du service collecte sont devenus l'outil de référence pour les informations générales. Les messages, sur support PowerPoint ou vidéo, transmis via ces écrans, sensibilisent à la prévention et la sécurité au travail (sur base d'un plan de communication), rappellent des procédures ou informent des changements et nouveautés au niveau du service des RH, fixent des instructions liées à l'exploitation et permettent la transmission de messages de la part de la Direction.

Pour les 33 recyparcs que gère BEP Environnement, un portail de communication accessible directement sur les PC présents sur chaque site a été développé. Les messages, à l'instar de ceux du service collecte, se présentent sous forme d'actualités ou de pop'up/flashs. Le portail offre également une partie "gestion documentaire" où sont stockées des informations générales relatives au fonctionnement de

l'exploitation des recyparcs ou encore des rappels ou explications de procédures RH. Ce portail est voué à évoluer puisqu'il sera également la voie d'accès vers la boîte mail personnalisée de chaque travailleur ainsi que vers l'outil de pointage.

Ces outils de communication, outre un contact plus direct avec les sites décentralisés, contribuent à l'amélioration du bien-être des travailleurs et renforcent le sentiment d'appartenance à l'institution.

## L. VERS PLUS DE BIEN-ÊTRE ET DE SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS ET DES USAGERS

La crise sanitaire de la Covid-19 s'est à nouveau imposée à tous en 2021.

Les services de BEP Environnement ont été assurés dans ce contexte grâce à la solidarité entre les membres du personnel, à tout niveau, la force et la motivation des équipes de terrain.

La protection de la santé et de la sécurité des travailleurs reste la priorité de BEP Environnement. Conformément à la politique sécurité du BEP, les obligations légales et réglementaires des différents niveaux de pouvoir ont été respectées. Des échanges d'informations, en flux tendu, entre la Conseillère en prévention et les gestionnaires de métiers, ont permis d'effectuer le tracing systématique de tout travailleur testé Covid positif et de prendre toutes les mesures de prévention vis-à-vis de ses collègues, en conseillant, à chaque fois, de prendre contact avec son médecin généraliste.

### L'analyse des accidents de travail

Malgré cette prolongation de la crise sanitaire, les efforts de tous ont permis de confirmer la tendance à la baisse des accidents de travail dont le nombre a diminué de 12% (en passant de 49 à 43), de même que le nombre de jours d'incapacité de travail de moins de 29% (passé de 1987 à 1412). Le constat est identique pour les provisions en cas d'incapacité permanente de travail qui ont diminué de 51% (passant de 5025 à 2475 jours forfaitaires).

La tendance à la baisse du nombre des accidents de travail ainsi que du nombre de jours d'incapacité de travail, observée depuis 2017, avait été interrompue en 2020 par la crise de la Covid-19.

### Les programmes de formations

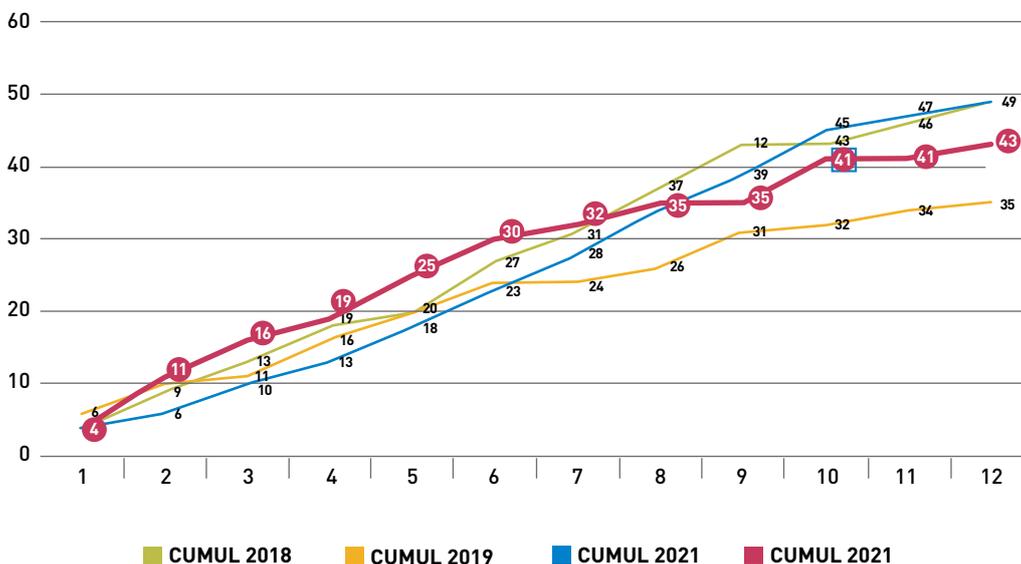
A nouveau, en 2021, les obligations et programmes de formations essentielles ont été tenus et respectés et, en particulier, toutes les obligations liées au Code sur le bien-être au travail, les examens et suivis de nature médicale, les contrôles périodiques techniques, les CAP (Certificats d'Appétitude Professionnelle) des chauffeurs, ...

### La traçabilité et le contrôle du respect des règles de sécurité par les sous-traitants

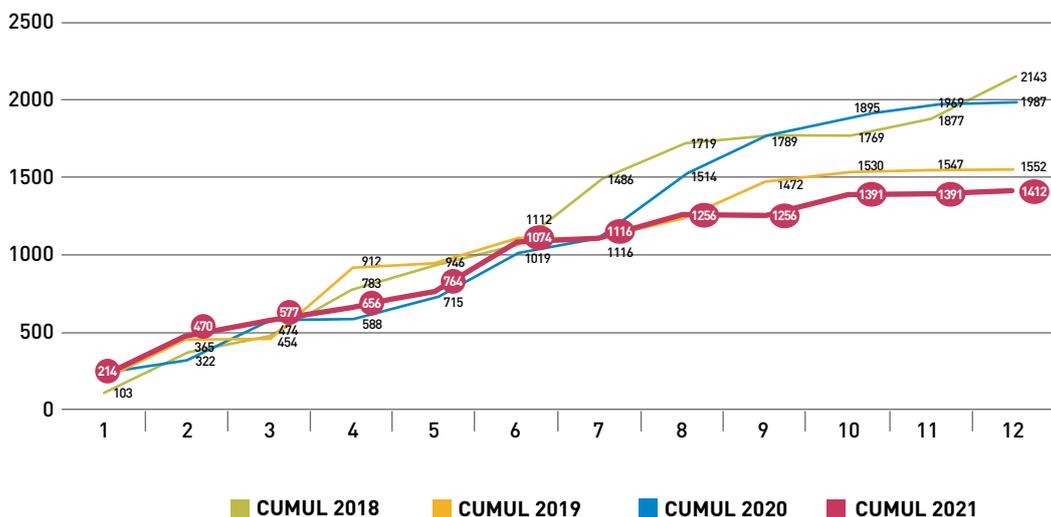
Sur base du document « Règles de sécurité imposées par le BEP à ses contractants » signé par le contractant, la traçabilité et le contrôle du respect des règles de sécurité sont assurés pendant l'exécution des travaux par un responsable du BEP. Dans la même logique, les règles de sécurité imposées aux transporteurs qui pénètrent sur nos sites peuvent être contrôlées, à tout moment, par un responsable du BEP.



### COLLECTE NOMBRE D'ACCIDENTS DE TRAVAIL (AVEC ITT)



### COLLECTE NOMBRE DE JOURS PERDUS







5

BEP CREMATORIUM

## 5.1 MISSION

Dans le cadre de la mission générale du BEP pour le territoire namurois, BEP Crématorium développe un **service de crémation de proximité** intégré à son environnement et permettant l'accompagnement des familles dans une période critique et difficile.

## 5.2 INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

	OBJECTIFS	RÉSULTATS 2021
Nombre de crémations	2600	2616
Nombre de plaintes	5	2
Taux de satisfaction	85%	85%
Nombre d'incidents au regard du permis	0	0

## 5.3 DOMAINES D' ACTIONS

### A. VERS UN RENFORCEMENT DE LA DISPONIBILITÉ DES INSTALLATIONS

#### Installation de la 3<sup>ème</sup> ligne de crémation

Le permis octroyé par le Collège communal de Ciney en date du 2 mars 2020 prévoyait d'augmenter à 4000 (2700 initialement) le nombre de crémations annuelles autorisées. Il supprimait également l'obligation de procéder tous les deux ans à des analyses des retombées au sol de même que l'imposition de réunir un comité d'accompagnement. Dans ce cadre, notre concessionnaire, la Société des Crématoriums de France, a procédé en février 2021 à l'installation d'une nouvelle ligne de crémation. Celle-ci est en service depuis le 16 avril 2021 et permet une plus grande souplesse dont, entre autres, de ne pas interrompre ou perturber le service lors de la maintenance de l'un des appareils.



## B. VERS UNE ATTENTION SOUTENUE À L'ÉGARD DES FAMILLES

### Diminution des délais d'attente

L'installation de la 3<sup>ème</sup> ligne permet également de diminuer les délais d'attente pour les familles et encore plus particulièrement dans le contexte de la crise sanitaire. Davantage de flexibilité peut être offerte aux familles endeuillées de par la disponibilité accrue des appareils de crémation.

### Contact accru avec les familles durant la crise sanitaire

Durant les périodes successives de confinement, les mesures sanitaires ont eu pour conséquence soit d'interdire complètement l'organisation de cérémonies d'hommage et de recueillement au sein du crématorium de Ciney (même en présence de la famille restreinte) soit de limiter de manière importante l'organisation de celles-ci. Dans ce cadre, une attention particulière a dû être apportée aux familles afin que ces mesures restrictives soient acceptées et respectées de tous, en maintenant un climat serein au

sein de l'établissement. Cette attention semble avoir porté ses fruits puisqu'aucun problème n'a été observé durant cette période particulière.

### Régulation de l'indexation des tarifs

Le contrat de concession de service public conclu avec la Société des Crématoriums de France prévoit une indexation annuelle des tarifs de crémations sur base d'une formule définie dans celui-ci. L'application effective de cette formule aurait pour conséquence une majoration de 11,55 % du tarif applicable en 2022. L'attention de notre concessionnaire a été attirée sur ce point dès septembre 2021 pour que celui-ci réfléchisse à une formule permettant de maintenir un tarif compétitif et dès lors abordable pour les familles. En concertation avec la Société des Crématoriums de France, la majoration applicable en vertu de la formule d'indexation prévue au contrat de concession sera réduite de moitié à dater du 1<sup>er</sup> janvier 2022.



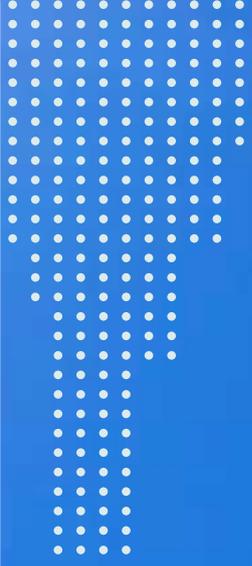
## C. VERS UN NOUVEL OUTIL DE CRÉMATION EN PROVINCE DE NAMUR

### Identification de la future localisation et équilibre économique du projet

Compte tenu de l'évolution de la pratique de la crémation et dans la perspective d'assurer une meilleure couverture territoriale de l'offre, BEP Crématorium finalise l'étude relative à la possibilité de créer une nouvelle structure de crémation, de petite taille, complémentaire au crématorium de Ciney. La prospection réalisée dans le nord-Namurois en tenant compte des installations existantes et affinée au regard d'aspects techniques tels que la présence de réseau de gaz et de disponibilité foncière, a été finalisée et a permis d'identifier deux sites potentiels. Au regard des différentes zones drai-

nées, le choix de la future implantation s'est finalement porté sur un site situé à Eghezée. La localisation du potentiel futur outil de crémation a permis de progresser dans l'analyse de la faisabilité économique du projet. Le potentiel de ce second crématorium a été étudié au regard de la population des provinces à proximité, des tendances de la crémation en Wallonie et du coût des investissements. Cette analyse conclut à la faisabilité du projet pour un outil plus modeste que celui de Ciney avec une capacité de 800 à 900 crémations lors de sa mise en service. L'étude se poursuit quant aux modalités juridiques de la mise en œuvre de ce nouveau projet (maîtrise foncière et législation relative aux concessions).





IDEFIN

6



## 6.1 MISSION

En parfaite complémentarité avec la mission générale du BEP pour le territoire namurois, IDEFIN assure le **financement du réseau de distribution énergétique** pour compte de ses Communes actionnaires et **investit dans les projets liés**

**à la transition énergétique**, tout en veillant à la recherche de la meilleure **optimisation en termes de retour sur les investissements consentis**.

## 6.2 INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

	OBJECTIFS	RÉSULTATS 2021
Poids des participations par rapport au total du bilan	86%	89,20%
Pourcentage des participations dans un secteur régulé (ORES)	97%	82,55%
Pourcentage de dividendes reçus par rapport aux participations	6%	5,57%
Pourcentage de dividendes distribués par rapport au bénéfice	65%	63,44%
Nombre d'adhérents à la centrale de marché	98	97
Nombre de compteurs fournis par la centrale de marché	3.392	3.422

## 6.3 DOMAINES D' ACTIONS

### A. VERS UNE COLLABORATION EFFICACE AVEC ORES POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UN RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'ÉNERGIE PERFORMANT

#### Présentation au Conseil d'administration de la politique d'ORES

ORES gère les réseaux de distribution d'électricité et de gaz. La présentation réalisée en 2020 a mis en évidence le **poids économique et financier important d'ORES** (l'exploitant) et d'ORES ASSETS (propriétaire des réseaux) dont l'actionnariat est exclusivement public.

Depuis l'exercice 2019, ORES exécute une politique de mise en réserve de 30% de la REMCI (Rémunération des Capitaux Investis dans le réseau) devant conduire à un dividende stable (70,1 millions d'€) dont chaque associé perçoit une quote-part proportionnelle à sa détention de capital. Notons qu'au travers de ce mécanisme, ORES ne recourt plus aux recapitalisations annuelles. L'approbation par la CWaPE des tarifs 2019-2023 (mise en œuvre au 1<sup>er</sup> mars 2019) est un élément primordial de cette politique.

En septembre 2021, ORES a présenté au Conseil d'administration d'IDEFIN les projections de besoins de financement

et l'évolution de la politique de dividendes jusqu'en 2023. La politique mise en œuvre vise à garantir l'équilibre entre les moyens financiers nécessaires au développement de l'entreprise, la politique d'investissement, le recours au financement externe et les dividendes attribués aux associés. Cet équilibre devra être réexaminé au regard des négociations qui seront menées entre ORES et la CWaPE dans le cadre de la période tarifaire 2024-2028.

Un second exposé portant sur les plans d'investissement 2022-2026 a mis en perspective les enjeux à moyen terme telles que l'accélération de la transition énergétique, la disponibilité et la fiabilité du réseau, la gestion intelligente des infrastructures et la sécurité. Ces éléments concourent à l'élaboration du plan d'investissement d'ORES, en plus du maintien des réseaux existants.

La mise à jour des projections financières a été réalisée par le Conseil d'administration en intégrant notamment les données financières reçues d'ORES.

## B. VERS UNE COLLABORATION EFFICACE AVEC LE GROUPEMENT DES INTERCOMMUNALES PURES DE FINANCEMENT WALLONNES (IPFW SNC) LORSQUE LA TRANSVERSALITÉ DES RÉFLEXIONS L'EXIGE

### Dividende post-Covid et refinancement

Les revenus d'IDEFIN sont exclusivement composés de produits financiers et principalement de dividendes. La crise mondiale provoquée par la pandémie de la Covid-19 affecte plus particulièrement l'activité économique de la Belgique depuis le mois de mars 2020. Afin de mesurer en 2020 les effets financiers de cette situation exceptionnelle, IDEFIN a entrepris des contacts avec le Groupement des Intercommunales Pures de Financement Wallonnes au sein duquel les participations stratégiques détenues en ORES, SOCOFE, Wind4Wallonia et Activent Wallonie font l'objet d'un suivi régulier. Les revenus des principales participations que sont ORES et SOCOFE restent stables en 2020 et en 2021, ainsi que pour les prévisions des années suivantes. Les revenus des participations dans le secteur éolien sont constants également, le secteur ne semblant pas spécifiquement affecté par la crise. Seuls les dividendes des actions détenues en Engie et Suez ont été impactés par la crise, avec, pour la première, une suppression du dividende au titre de l'exercice 2019 et, pour la seconde, une diminution du dividende. En 2020 et 2021, cette situation s'est régularisée avec le versement d'un dividende par ces deux entités.

Toute modification d'une politique de dividende est intégrée le cas échéant dans le business plan d'IDEFIN.

### Montée en puissance pour le rachat de parts Electrabel

Le 31 décembre 2016, la montée en puissance du secteur public s'est clôturée après l'acquisition des 25% de parts encore détenues par Electrabel dans le capital d'ORES ASSETS. Depuis, le secteur public est actionnaire à 100% d'ORES ASSETS. Lors de la conclusion de ces opérations, il était pris pour hypothèse qu'une cession des parts acquises à Electrabel pourrait être réalisée dans un horizon de 5 ans. Dans ce cas, il a été décidé de souscrire un financement de type « bullet » avec remboursement intégral de capital en 2021. En collaboration avec le Groupement des Intercommunales Pures de Financement Wallonnes, le remboursement de capital des prêts « bullet » arrivés à échéance a été permis par un emprunt de 20 ans tant dans le secteur « électricité » que le secteur « gaz ». IDEFIN a donc souscrit une dette complémentaire de 19,639 millions d'€ en électricité et de 4,736 millions d'€ en gaz.

Dans le cadre du rééchelonnement progressif de la dette du secteur gaz vers une durée moyenne de 30 ans, un marché d'emprunt a été attribué pour les souscriptions allant jusque 2023.

## C. VERS UNE PLUS GRANDE DIVERSIFICATION DU PORTEFEUILLE D' ACTIONS ET DE PLACEMENTS

### Analyse périodique des actions Engie et Suez

Historiquement, IDEFIN détient des actions Engie et Suez, lesquelles sont cotées en bourse. Ces actions ont continué à faire l'objet d'un suivi régulier par le Conseil d'administration et par le Comité d'audit. L'action Engie est actuellement cotée à un cours inférieur à sa valeur comptable dans les livres d'IDEFIN. Le suivi de ces actions sera poursuivi et l'analyse de la diversification aussi, en tenant compte du contexte de crise économique résultant de la crise sanitaire de la Covid-19.

Il ressort des analyses qu'une volonté de poursuite des politiques habituelles de dividende de ces entités reste d'actualité. Cela devra à nouveau faire l'objet d'un suivi en fonction de l'évolution du contexte économique marqué par la crise sanitaire.

En juillet 2021, Véolia a ouvert une Offre Publique d'Achat Centralisée visant à acquérir la totalité des actions Suez non détenues directement ou indirectement par eux. Le Conseil d'administration a décidé en décembre 2021 d'apporter toutes les actions Suez dans le cadre cette Offre.



## D. VERS UNE IMPLICATION ACCRUE DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES DURABLES

### Analyse d'investissement dans de nouveaux projets énergétiques

Des contacts ont été entrepris avec EDF Luminus afin d'examiner la possibilité pour IDEFIN d'entrer dans le capital d'ActiVent Wallonie. ActiVent Wallonie est une société issue d'une collaboration entre Luminus (64% de participation) et trois Intercommunales (36% de participation) : IPFH, IEG et IPFBW. L'objectif de la coopérative est de développer, construire et exploiter des projets éoliens en Wallonie.

Le Conseil d'administration du 25 février a finalisé le rachat de 5% des parts de la société ActiVent Wallonie pour un montant de 969.368 €. Cet investissement ouvre la possibilité pour IDEFIN d'intensifier sa présence dans le développement des futurs projets éoliens sur le territoire des Intercommunales associées. C'est ainsi qu'IDEFIN a décidé en 2021 de participer au financement de trois nouveaux projets menés par ActiVent Wallonie.

## E. VERS LA RECHERCHE DE MEILLEURES CONDITIONS POUR LES COMMUNES AU TRAVERS DES CENTRALES DE MARCHÉ

### Renouvellement de la centrale de marché énergie

Dans le cadre de ses activités, IDEFIN organise une centrale d'achats destinée à sélectionner, pour l'ensemble des entités rassemblées par l'Intercommunale, un ou plusieurs fournisseurs d'électricité 100% verte et de gaz naturel.

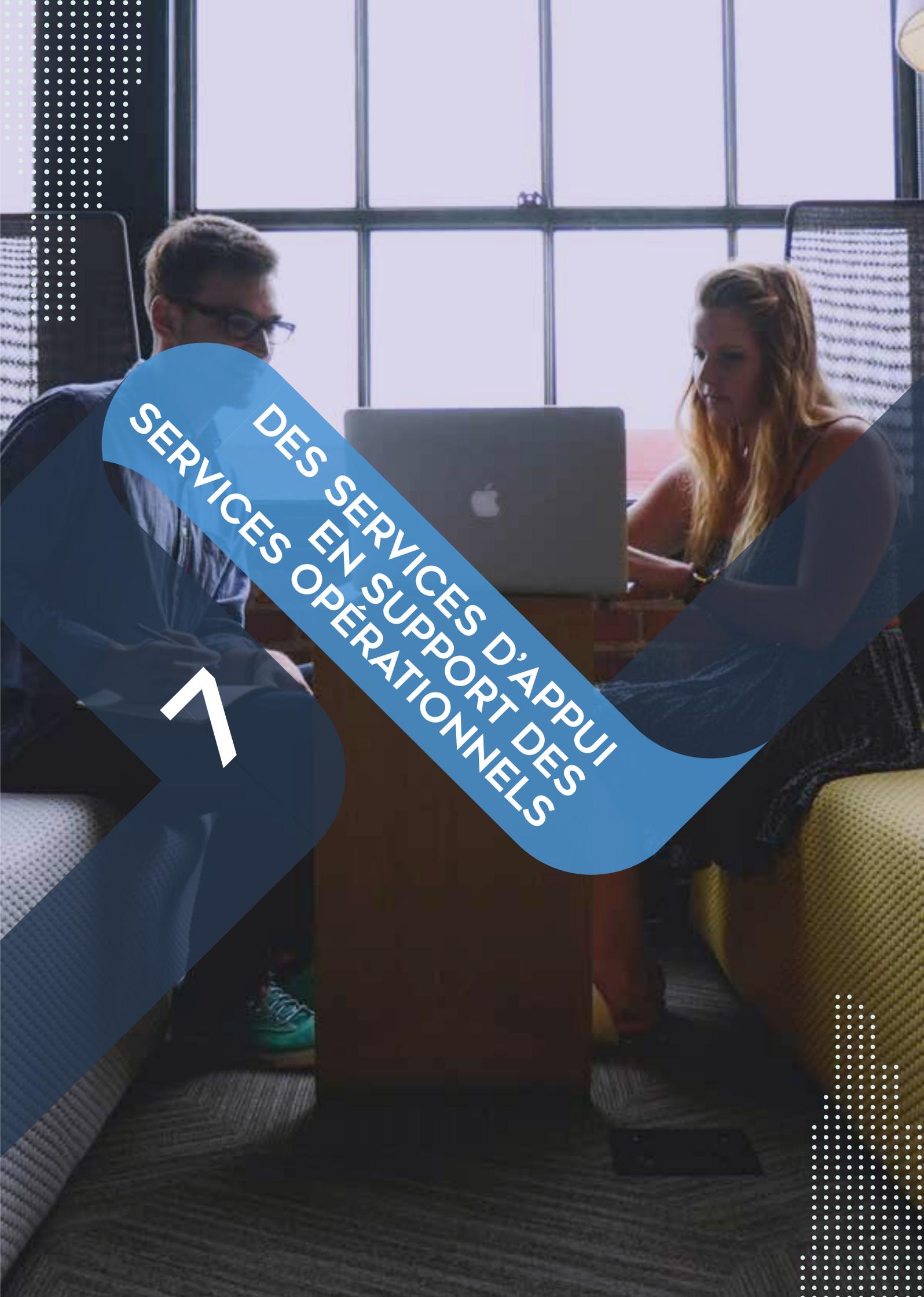
Via le regroupement d'un ensemble d'entités publiques (Communes, CPAS...), l'objectif poursuivi est donc de bénéficier d'économies d'échelle pour la fourniture de ces commodités.

Le septième marché de cette centrale, portant sur les années 2021 et 2022, a démarré au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Pour rappel, les fournisseurs sélectionnés dans le cadre de ce marché sont les suivants :

- Total Gaz & Power (Lampiris) pour le lot relatif à l'électricité basse tension,
- Engie pour les lots relatifs au gaz naturel et aux sociétés de logements sociaux et
- EDF Luminus pour les lots relatifs à l'électricité haute tension et à l'éclairage public.





DES SERVICES D'APPUI  
SERVICES EN SUPPORT DES  
SERVICES OPÉRATIONNELS



# 7.1 RH

## A. INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

	OBJECTIFS	RÉSULTATS 2021
Nombre de stagiaires	10	9
Indice de bien être	90%	91%
Indice d'intérêt de la fonction	90%	69,5%
Nombre de formations	70	58
Nombre d'heures de formation	1.500	854,25
Nombre d'heures de formation par collaborateur	14	14,73
Nombre d'événements internes	13	7

## B. DOMAINES D' ACTIONS

### VERS TOUJOURS PLUS D'AUTONOMIE ET DE BIEN-ÊTRE POUR SES COLLABORATEURS

#### Construction d'un modèle RH plus agile

Les descriptifs de fonction ont été considérés pendant longtemps comme l'outil de base déterminant pour d'autres processus RH comme le recrutement, le développement, la formation. Or, le grand écueil de cet outil est sa rigidité et le peu de place qu'il laisse en définitive à l'autonomie d'influencer soi-même la façon dont on exécute sa fonction. Le BEP a développé un outil appelé "carnets de bord" qui comprend le rôle, la mission, les principaux livrables et les expertises requises balisant ainsi clairement ce qui est attendu du collaborateur sans induire la façon d'y parvenir. Cet outil agile et évolutif sera la base de discussion des entretiens de développement et autres processus RH dès 2022.

#### Digitalisation et optimisation des processus

La digitalisation permet dans un grand nombre de cas une simplification et/ou une optimisation des pratiques. Le monde des RH n'y échappe pas et le BEP a connu de grandes avancées en 2021 notamment dans le cadre du transfert des paies vers un secrétariat social full service. Ce transfert s'est accompagné de l'implémentation d'un SIRH (système intégré de gestion des ressources humaines) permettant à chaque collaborateur de tenir à jour ses données personnelles mais aussi d'accéder et d'alimenter son dossier personnel digital reprenant notamment les fiches de paie digitales et autres documents sociaux.

Mais l'optimisation des processus passe également par de la simplification. Un groupe de travail s'est réuni avec pour objectif l'identification d'actions tendant à optimiser le fonctionnement de certains processus des services supports.

15 actions ont été identifiées, certaines constituant même des projets majeurs comme la gestion documentaire ou la mise en place d'un nouvel intranet. L'implémentation de ces actions démarrera en 2022.

### VERS TOUJOURS PLUS DE COMPÉTENCES

#### Digitalisation des formations : plus d'agilité pour plus de valeur ajoutée

La crise de la Covid-19 a bousculé les habitudes de travail mais aussi d'apprentissage obligeant de passer d'une conception "présentielle" des formations à une conception hybride. Cela a été facilité au BEP grâce à l'acquisition d'une plateforme de formation en ligne comprenant pas moins de 100 formations accessibles en français : bureautique, développement personnel, communication, techniques de travail, langues... sont autant de thématiques accessibles aux collaborateurs en fonction de leurs besoins identifiés et débriefés avec leur manager.

103 formations ont été suivies en 6 mois par les collaborateurs du BEP.

La digitalisation permet également de consacrer son temps en présentiel à des discussions productives et interactives, plutôt qu'à des présentations. Par exemple, une vidéo sur les modalités administratives et salariales a été produite et est diffusée pour information aux nouveaux collègues. La rencontre avec la responsable RH est dès lors consacrée à des échanges portant sur les pratiques RH et la culture d'entreprise.

D'autres supports digitaux seront produits en 2022 et hébergés sur une plateforme digitale en ligne accessible à tous les collaborateurs.



**VERS UNE CULTURE D'ENTREPRISE « FIER DU BEP »**

**Mise en place d'un plan d'actions « BEPresent » pour le retour en présentiel complet du personnel employé**

Le mois de juin 2021 rimait, pour le personnel employé, avec retour progressif au bureau après plusieurs mois de télétravail. Pour marquer le coup et (re)faciliter les échanges entre collègues, le BEP a mis en place un programme d'animation sur plusieurs mois, baptisé « BEPresent » allant jusqu'à la création d'un logo. De début juin à fin décembre, plusieurs activités ont été proposées :

- La distribution d'une petite plante grasse pour égayer les bureaux de chacun ;
- Le retour des potages et paniers de fruits hebdomadaires ;
- La mise en place de photomatons sur les sites de Salzinnes et Floreffe durant tout le mois de juin, notamment durant les matchs de l'Euro 2020 (reporté en 2021), dégustations inclus ;
- L'organisation de petits déjeuners de retrouvailles, une fois par semaine, entre la Direction et des petits groupes d'une dizaine de collaborateurs, pour renouer les liens entre personnes de différents départements, sur tous les sites ;
- La mise en place des « BEP Spirit Day », une fois par semaine, sur différents thèmes pour favoriser la cohésion et l'esprit d'équipe ;
- L'organisation d'un spectacle privatisé à la citadelle sur le thème de Jacques Prévert en juillet (malheureusement annulé suite aux inondations) ;
- L'organisation d'afterworks pour permettre d'échanger de façon conviviale avec ses collègues : privatisation de Quai Novèle (fin août) et privatisation du Repaire des Rennes sur le marché de Noël de Namur (annulé suite aux mesures sanitaires) ;

- L'organisation d'un teambuilding, nommé « événement retrouvailles » à The Flow à Namur en septembre ;
- La venue de foodtrucks, pour les ouvriers (durant septembre-octobre, gratuitement) et employés (une fois par mois durant le second semestre, payant) ;
- L'organisation d'un atelier yoga en octobre ;
- Les Midis du BEP, principalement en virtuel sauf lors de la visite de La Ressourcerie Namuroise.

Ces différentes animations ont permis d'adoucir la transition entre le télétravail à temps complet et le retour au bureau, de se retrouver, de faire connaissance avec les nouveaux, de revoir les « anciens »... Bref, d'échanger de manière conviviale avec des collègues que l'on a plus vu depuis longtemps.



## 7.2 FINANCES

### A. INDICATEURS ANNUELS

	Taux d'endettement : capitaux de tiers/total du passif	Coefficient de liquidité : Actifs circulants/dettes à court terme	Charge de personnel par rapport aux charges totales
BEP	42%	4,15	80%
BEP Expansion Economique	26%	5,25	Pas de personnel
BEP Environnement	62%	2,43	24%
BEP Crématorium	49%	2,30	Pas de personnel
IDEFIN	32%	2,47	Pas de personnel

### B. DOMAINES D' ACTIONS

#### VERS TOUJOURS PLUS D'AUTOMATISATION

##### Digitalisation des flux comptables

Tant les flux de documents entrants que les flux sortants sont digitalisés, en ce compris les approbations. L'envoi des factures électroniques a été lancé en 2021 et sera généralisé en 2022. Plusieurs réflexions sont en cours pour poursuivre ce processus :

- L'intégration des moyens de paiements électroniques dans les factures adressées aux clients ;
- L'utilisation de moyens de paiements digitalisés pour réduire le traitement manuel de paiements reçus dans le cadre de la gestion des recyparcs.



#### Business plan prévisionnel à 10 ans et contrôle

Le business plan prévisionnel est mis à jour régulièrement en vue d'intégrer d'une part l'évolution des projets et des activités et d'autre part les variations des facteurs externes aux Intercommunales (conjoncture économique, ...). Cet outil s'appuie sur une comptabilité analytique détaillée, des budgets établis, activité par activité et projet par projet. En outre, l'efficacité du contrôle budgétaire permet de mesurer les écarts par rapport aux prévisions et de mettre en œuvre les mesures correctives nécessaires. Le contrôle des opérations courantes est ainsi garanti.



Au-delà des opérations courantes, des décisions et des projets stratégiques sont arrêtés induisant des effets financiers qui sont escomptés dans un planning défini. Dans ce cadre, en parallèle au business plan, un **tableau de bord financier** permettant de suivre l'évolution des résultats, de la dette et de la trésorerie a été généralisé en 2021.

### Digitalisation des rapports financiers

Dans le cadre du processus de transformation digitale du département Comptabilité et Finances, une mission d'analyse fonctionnelle portant sur les besoins métiers identifiés et l'adéquation entre les modèles techniques et fonctionnels a été menée. Un cahier des charges est en cours de préparation. Le marché porte sur une consultance externe afin d'accompagner le BEP dans ce processus de digitalisation consistant en la gestion centralisée des données comp-

tables et financières et l'automatisation accrue des rapports financiers. Les rapports visés sont le business plan, le budget, le contrôle budgétaire et les comptes annuels. Des axes complémentaires sont prévus au niveau des outils d'analyse et d'audit, des rapports clients et de la mise à disposition des données comptables et financières pour la plateforme OpenData exploitée par le BEP. La digitalisation des rapports financiers sera mise en œuvre au travers de la plateforme digitale du BEP.

## 7.3 INFORMATIQUE

### A. INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

	OBJECTIFS	RÉSULTATS 2021
Taux de disponibilité informatique	99%	99,58%
Nombre d'incidents de sécurité	10	1

### B. DOMAINES D'ACTIONS

#### VERS UNE OPTIMALISATION DE LA QUALITÉ DES DONNÉES

##### Exploitation d'une Plateforme IoT (Internet des objets)

L'utilisation de plus en plus importante des objets connectés a poussé le BEP à s'équiper d'une plateforme IoT, cette plateforme permet de gérer et de piloter les objets connectés pour collecter, stocker, corrélérer, analyser et exploiter leurs données. Plusieurs capteurs sont déjà connectés à cette plateforme :

- Des capteurs dans les bulles à verre qui permettent de mesurer le taux de remplissage afin d'optimiser leurs collectes ;
- Des capteurs d'analyse de méthane dans les centres d'enfouissement technique ;
- Des hubs de capteurs installés sur les camions de collecte qui sillonnent la province de Namur pour mesurer et collecter, entre autres, la qualité de la couverture 2, 3 et 4G du territoire.

##### Mise en place d'un Datawarehouse (entrepôt de données)

Un Datawarehouse a été mis en place et est progressivement enrichi à partir des différentes sources de données manipulées au sein des différents métiers du BEP ou venant de sources externes comme la plateforme IoT (Internet des objets).

C'est à partir de ce Datawarehouse qu'est alimentée notre plateforme de Business Intelligence dans le but de générer facilement des reportings dynamiques de suivi d'activités (ex : fréquentation des recycparcs) ou d'aide à la décision.

C'est également à partir de ce Datawarehouse que l'on peut automatiser la mise à disposition de certaines données sur la plateforme OpenData <https://data.bep.be>.

#### MIGRATION DE L'OUTIL CRM VERS LE CLOUD

Le BEP utilise depuis de nombreuses années un logiciel CRM (Customer Relationship Management) pour gérer l'ensemble des données signalétiques liées à ses différentes clientèles/partenaires (entreprises, communes, mandataires, ...) et pour gérer la communication (mail, courrier, ...) vers ces différentes cibles.

Afin de rendre cet outil central de plus en plus convivial et ouvert à l'intégration avec d'autres applications métiers, le CRM a évolué vers un service en ligne à disposition de chaque métier. Surtout, l'ensemble des interactions entre le CRM et les autres logiciels du portefeuille applicatif ont été revues pour s'appuyer sur la plateforme digitale du BEP, pour répondre aux standards d'architecture et pour permettre une plus grande évolutivité dans les interactions entre les différents composants.

#### Plan d'actions relatif à la conformité des traitements des données par rapport au GDPR

Le plan d'actions visant à la conformité des traitements de données s'est poursuivi. Différentes analyses d'impact ont



été réalisées par rapport à des projets ou nouvelles activités envisagés. Le DPO (Data Protection Officer) du BEP a continué à assurer son rôle de conseil et de sensibilisation auprès des différents départements.

### Opérationnalisation de la politique de sécurité informatique

Les défis dans le domaine de la sécurité informatique sont permanents, les risques et les outils pour y faire face évoluent sans arrêt, notre stratégie doit donc être réévaluée de manière continue pour viser le juste équilibre :

- Entre les propositions de services IT vers plus d'ouverture et la sécurisation des données et des accès ;
- Entre les calculs de risques et les investissements humains et financiers pour y faire face.

Pour relever ce défi, le BEP a conclu un marché avec une société spécialisée dans ce domaine. Celle-ci a la charge de l'opérationnalisation de la politique de sécurité.

En parallèle à ce marché, le BEP a entrepris une collaboration avec un expert qui nous conseille pour encore renforcer notre sécurité informatique.

## VERS UNE ADAPTATION DIGITALE DE L'ORGANISATION POUR RÉPONDRE DE MANIÈRE PÉRENNE AUX ENJEUX DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

### Renforcement de l'équipe IT

Pour faire face aux défis de l'évolution digitale, pour appuyer l'évolution du portefeuille applicatif et pour assurer la mise en œuvre de la stratégie IT du BEP basée sur l'interopérabilité, les compétences spécifiques en gestion de projets et business analyse se sont vues renforcées. C'est ainsi

que deux collaborateurs ont rejoint l'équipe IT, l'une pour prendre en charge la gestion de projets d'évolution digitale, l'autre pour mettre en place les intégrations entre applicatifs en s'appuyant sur la plateforme digitale.

### Opérationnalisation du programme d'évolution digitale

La roadmap d'évolution du portefeuille applicatif est maintenant dans sa phase opérationnelle et a pris son rythme de croisière :

- Plusieurs nouvelles **applications** ont été mises en production (une application de gestion de projets adaptable à différents métiers, des outils de digitalisation dans le domaine des RH – dossier employé, plateforme de formation... – la facturation électronique, le CRM, le suivi des dossiers d'implantation dans les parcs d'activité économique...);
- Différents **projets** sont en cours (la gestion des tournées, le renouvellement de l'informatisation des recyparcs, la gestion documentaire, la gestion de patrimoine...);
- Plusieurs **intégrations** ont été réalisées, par exemple entre des systèmes externes et nos bases de données, entre le logiciel de gestion d'espaces de coworking et le logiciel comptable, ...

### Environnement de travail dématérialisé

Aujourd'hui plus que jamais, l'outil informatique doit permettre à chaque collaborateur de rester connecté, peu importe l'endroit où il se trouve, à son environnement de travail, et de collaborer efficacement avec ses collègues.

Les moyens informatiques mis à disposition des collaborateurs couvraient déjà en grande partie cet objectif. Cette année, le BEP a complété son environnement collaboratif

par l'intégration de la téléphonie dans Microsoft Teams, offrant ainsi un outil unifié et cohérent.

### Analyse documentaire

Actuellement, différents outils sont utilisés pour partager et pour stocker des documents au sein du BEP. Le BEP a entrepris d'uniformiser sa gestion documentaire au moyen d'outils Office 365 et de s'inscrire dans une politique globale de gestion de l'information. L'objectif final de ce projet est que chacun puisse mieux savoir dans quel système déposer les documents qu'il gère et que chacun sache comment et où retrouver l'information dont il a besoin, de manière plus efficace et plus transversale.

Une analyse exhaustive des informations traitées dans l'ensemble des départements a été réalisée. Elle servira de base à la réflexion pour la mise en place de la future solution de gestion documentaire.



## 7.4 JURIDIQUE

### A. INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

	OBJECTIFS	RÉSULTATS 2021
Nombre d'actes avec remarques de la tutelle	20% des actes transmis	21% des actes transmis
Nombre de décisions invalidées par la tutelle	1	0
Nombre de nouveaux contentieux	5	1
Nombre de formations internes dispensées	6	10

### B. DOMAINES D'ACTIONS

#### VERS UNE PLUS GRANDE SENSIBILISATION ENCORE DES COLLABORATEURS AUX RÈGLES DE BONNE GOUVERNANCE

##### Formation des collaborateurs aux marchés publics

Malgré la situation sanitaire, le BEP a poursuivi le programme de formations en marchés publics à destination des collaborateurs en fonction des différents services et métiers, des besoins et des différents niveaux de connaissance.

Une dizaine de formations ont été dispensées **au bénéfice d'une cinquantaine de collaborateurs tous départements confondus** à savoir :

- Pour tous les collaborateurs **de tous départements confondus**, un recyclage des principes en marché public

et des règles au sein du BEP a été organisé en 4 groupes différents, soit 23 personnes ont été formées.

- Pour le groupe « intermédiaire », **tous départements confondus**, 6 personnes ont été formées. Les thématiques suivantes ont été abordées :
  - > Les marchés publics à faible montant ;
  - > La procédure négociée sans publicité préalable ;
  - > L'utilisation de 3P.
- Pour le groupe « confirmé », à savoir les collaborateurs des **départements Environnement Développement Territorial**, 20 personnes ont été formées et 2 formations ont été dédoublées. Les thématiques suivantes ont été abordées :
  - > La sous-traitance dans les marchés publics et
  - > Les problèmes d'exécution dans les marchés publics et la modification du marché.



- Pour le groupe « confirmé » du **département Développement Territorial**, 10 personnes ont été formées sur la thématique « des clauses sociales ».
- Pour les collaborateurs des **départements Environnement et Développement Territorial**, deux matinées de formation ont été organisées sur les thèmes des clauses durables dans les marchés publics et de l'économie circulaire avec l'intervention d'un **expert** en green deal du SPW. 20 personnes y ont été formées.
- Enfin, pour le groupe « confirmé » du **département Développement Territorial**, un expert en marché public est venu donner une formation d'une matinée sur la thématique des marchés publics en conception/réalisation.

Par ailleurs, **5 séances de formation spécifiques** à l'attention des nouveaux collaborateurs ou de collaborateurs novices en la matière ont été dispensées. 19 personnes y ont participé.

#### Autres accompagnements des collaborateurs aux marchés publics

Afin d'uniformiser les documents produits et d'assurer une mise à jour rapide, complète et systématique de ceux-ci, le choix a été opéré d'utiliser un logiciel informatique dédié à la gestion des marchés publics. Ce logiciel étant utilisé par tous et les besoins du BEP étant en évolution constante, une attention accrue a été portée à la mise à jour des documents dans ce logiciel.

Par ailleurs, les outils mis à la disposition des collaborateurs et plus particulièrement les documents type rédigés par le service juridique ont fait l'objet d'une uniformisation dans leur rédaction afin de faciliter les tâches des collaborateurs. Outre des courriers types et des projets de délibération, a également été élaborée une nouvelle charte de chantier à

faible impact environnemental pour les parcs d'activité économique.

#### VERS UNE DIGITALISATION ACCRUE POUR PARFAIRE LA RAPIDITÉ DANS LE TRAITEMENT DES DOSSIERS

##### Digitalisation des dossiers

Le BEP concrétise la création d'un outil partagé des dossiers fonciers afin d'améliorer la **transversalité des informations en interne** et donc faciliter les interactions entre les différents services concernés de près ou de loin par les matières immobilières.

Dans le cadre de la mise en œuvre effective de cet outil, le BEP a initié en 2020 la digitalisation de l'ensemble des dossiers fonciers en vue d'organiser leur arborescence numérique. Cette digitalisation a été l'occasion d'archiver de manière structurée et cohérente les dossiers papiers et de compléter les différents tableaux de reporting de données mis en place ces dernières années mais ne reprenant pas les données les plus anciennes (certaines ventes remontant à plus de 50 ans). Fin 2020, plus de 500 dossiers avaient été entièrement digitalisés sur environ 1000 dossiers de vente de terrains concernés par le processus d'archivage. Si les mesures sanitaires et plus particulièrement les injonctions faites en matière de télétravail n'ont pas permis de finaliser cette digitalisation de l'ensemble des archives papier relatives aux dossiers fonciers, ce sont à peu près 200 nouveaux dossiers concernés par les matières immobilières (ventes et reventes) qui ont été archivés et entièrement digitalisés selon la nouvelle méthodologie.

Par ailleurs, un travail similaire de réorganisation complète des arborescences numériques a été initié et finalisé pour l'ensemble des métiers concernés par le service juridique.

## 7.5

GESTION DES INTERCOMMUNALES  
ET DES AUTRES STRUCTURES

## A. INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

	OBJECTIFS	RÉSULTATS 2021
Taux de présence aux CA	70%	86,2 %
Taux de présence aux formations	70%	79 %
Nombre de formations dispensées pour les administrateurs	1	5
Nombre de formations dispensées pour les actionnaires	1	0

## B. DOMAINES D' ACTIONS

VERS PLUS DE PROXIMITÉ ENCORE AVEC SES  
STRUCTURES DE GOUVERNANCE

Suite à la situation sanitaire qui a perduré en 2021, le BEP a été contraint, conformément aux recommandations émises par les différents comités de concertation successifs, de maintenir l'organisation des **réunions de ses instances par vidéoconférence** (à l'exception des séances qui se sont déroulées en septembre). Comme cela fut déjà le cas en 2020, ont dès lors pu se réunir les Conseils d'administration, les Comités de rémunération et les Comités d'audit nécessaires pour l'organisation de nos Assemblées générales. Les Assemblées générales des 22 et 24 juin 2021 approuvant, en autres, les comptes et rapports de gestion des Intercommunales, ont pu se tenir « normalement » (site de l'UCM, pour garantir la distanciation physique). Eu égard à un assouplissement temporaire des mesures sanitaires, les formations exigées par le Code de la Démocratie locale et décentralisée qui se sont déroulées en septembre ont pu être suivies en présentiel.

Les règlements d'ordre intérieur des différents Conseils d'administration de nos Intercommunales ont été adaptés et ce, conformément au Décret du 17 juillet 2021 qui modifie le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation, afin d'organiser de manière pérenne la possibilité (restreinte) de tenir des réunions à distance.

En application des nouvelles dispositions prescrites par ce Décret qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2021, et vu les recommandations émises en décembre 2021, les Assemblées générales des 14 et 16 décembre 2021 approuvant le budget et l'évaluation du plan stratégique ont été organisées par vidéoconférence avec présence physique des Présidents et du Directeur Général. Les Assemblées Générales du BEP, BEP Expansion Economique, BEP Environnement et BEP Crématorium ont été suivies par 59 délégués et celle d'IDE-FIN par 19 délégués.



# 7.6 COMMUNICATION

## A. INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

	OBJECTIFS	RÉSULTATS 2021
Nombre d'actions presse	20	6
Nombre de passages dans la presse	400	747
Nombre de fans/followers sur Facebook, Linked In et Instagram	1.000 en +	1.279 en +
Nombre de publications sur les réseaux sociaux	Minimum 1/jour	325 sur 254 jours ouvrés (1,3/jour)

## B. DOMAINES D' ACTIONS

### VERS ENCORE PLUS DE PRÉSENCE DU BEP SUR LE WEB

#### L'amélioration de la navigation et des contenus sur les sites web

En 2021, les contenus de sites web 'bep-entreprises.be' ainsi que la section 'réduire ses déchets' du site web 'bep-environnement.be' ont été réorganisés. Cette réflexion était nécessaire pour, d'une part, permettre aux usagers de trouver plus facilement les contenus qui les intéressent

mais aussi, d'autre part, pour favoriser le référencement naturel des sujets abordés dans ces pages.

Sur le site web 'bep-entreprises', le menu principal du site a été revu afin de mieux correspondre aux différents stades d'évolution d'une entreprise et de préciser la manière dont le BEP peut répondre à ses besoins. Chaque coaching proposé par le BEP a désormais sa propre page individuelle présentant les objectifs et la méthode adoptée, en accord avec le nouveau cadre de mission imposé par la Sowlfin.



Sur le site 'bep-environnement,' la section « réduire ses déchets » a été revue pour mieux illustrer la diversité des activités de la prévention de BEP Environnement. Elle propose donc désormais de nombreux conseils, trucs et astuces (en lien avec les actualités et les brochures du site)

pour inciter et aider les citoyens à réduire leurs déchets. La section comprend également une page sur les animations et outils pédagogiques proposés aux écoles, de même qu'une page sur les « Communes zéro déchet » et une autre sur les actions pour la propreté publique.



### La reprise de la gestion des pages Google des recyparcs

Pour connaître l'heure d'ouverture d'un recyparc, son adresse ou obtenir un numéro de contact, beaucoup de personnes écrivent le nom du recyparc dans le moteur de recherche 'Google' qui propose alors une fiche descriptive de l'établissement reprenant toutes ses infos pratiques.

Auparavant, ces fiches étaient gérées par certaines Communes ou des citoyens à titre personnel et tous les recyparcs ne disposaient pas d'une fiche. En 2021, le BEP a réclamé et validé la propriété de ces fiches d'établissement, ce qui nous permet désormais de contrôler les informations proposées sur la fiche et de les adapter si nécessaire. Nous pouvons également repérer les commentaires négatifs laissés par les usagers et proposer une réponse.

### L'accompagnement des projets CiLo, déposés dans le cadre du plan de soutien à la relance

Lancé en 2020, le plan de soutien à la relance économique et touristique prévoyait un volet de soutien aux porteurs de projet souhaitant lancer un crowdfunding (financement participatif) sur CiLo, la plateforme de crowdfunding des initiatives locales du BEP. Concrètement, il s'agissait d'un « abondement » : chaque euro donné par un citoyen à un projet en cours de campagne est doublé d'un euro supplémentaire de BEP Expansion Economique, à hauteur de 2.500€ maximum. Deux appels à projets étaient prévus. Les projets sélection-

nés bénéficiaient également de l'accompagnement à la préparation de la campagne proposé habituellement par le BEP.

Pour l'appel à projet « Circuits-courts », 21 projets ont été sélectionnés et formés courant 2021. 13 d'entre eux ont lancé un crowdfunding... tous conclus avec succès ! Même constat heureux pour l'appel à projet « Événementiel », pour lequel 8 projets ont lancé et réussi leur crowdfunding en 2021, sur les 14 projets sélectionnés en début d'année. Le mécanisme d'abondement de BEP Expansion Economique a joué un rôle important d'amplificateur en début de campagne, instaurant la confiance pour les autres contributeurs et favorisant ainsi la conclusion de la campagne.

### Statistiques web

En 2021, le BEP compte :

- 325 posts sur la page Facebook (sur 254 jours ouverts) ;
- 17.884 abonnés sur les pages Facebook, LinkedIn et Instagram (1.279 en plus par rapport à 2019) ;
- 402.987 visiteurs sur nos sites internet (contre 452.493 en 2020).

## VERS UNE COMMUNICATION CLIENTÈLE CIBLÉE

### L'actualisation du logo du BEP, de la charte graphique et nouveaux supports Word et PowerPoint

Le BEP souhaitait mettre en place une nouvelle identité graphique pour marquer sa dynamique, sans toutefois rejeter les éléments forts de l'ancien visuel. L'image de marque est l'un des aspects les plus importants de toute entreprise et surtout, de toute communication. Elle définit la qualité des services, différencie des autres et augmente la crédibilité. C'est pourquoi il était essentiel de construire, tous départements confondus, une image de marque positive, avec des marqueurs visuels forts.

Tout d'abord, après une vingtaine d'années d'utilisation, le logo du BEP a été simplifié et modernisé tout en gardant ses éléments facilement identifiables : ses couleurs, sa typographie et sa forme. Par ailleurs, la baseline « des Hommes, des Idées, un Futur » a été changée en « une Équipe, des Idées, un Futur », plus en accord avec son temps et les valeurs du BEP.



Enfin, la charte graphique a été revue dans son intégralité pour permettre plus de flexibilité. Dans ce cadre, des modèles Word et PowerPoint ont été créés et/ou adaptés pour apporter plus de cohérence dans les documents qui émanent du BEP, avec un style spécifique à chaque département.



### La création de bâches « Made by BEP », d'un logo pour Care-Ys® et Cit-ys®

Suite au renforcement des compétences graphiques en interne, plusieurs travaux graphiques ont pu être réalisés sans devoir passer par une agence de communication.

Tout d'abord, afin d'accroître sa notoriété, le BEP a réalisé des bâches à apposer sur les barrières HERAS de ses nombreux chantiers : parcs d'activité économique, chantiers d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de recyparcs, de dépollution des sols, ... 100 bâches sont ainsi réparties sur les différents sites pendant toute la durée des chantiers.



Baptisé « Care-Ys », le futur parc d'activité économique de 13 hectares situé sur le plateau de Bouge accueillera des entreprises actives dans le secteur de la santé, et plus spécifiquement dans les domaines de l'autonomie des personnes âgées, malades ou handicapées, de la santé nutritionnelle et de l'e-santé. Un logo, en harmonie avec la thématique du parc, a été créé.



Enfin, le logo du parc d'activité économique nommé « Cit-ys », ayant pour objectif de reconverter l'ancien site militaire de Belgrade en zone économique, a également vu le jour.



## L'intensification des supports vidéo pour la communication externe

Après le renforcement des compétences internes de l'équipe com' et l'acquisition d'un matériel de base pour assurer les besoins en matière de communication interne (les nouveaux engagés, le point mensuel du DG sur les CA, les BEP en l'honneur), l'année 2021 a vu se développer la réalisation de capsules orientées métiers. Les success stories du Département Développement Economique, les projets d'infrastructures dans les parcs, les animations « smart city by BEP », la présentation du nouveau centre de réutilisation de La Ressourcerie Namuroise, ... ont fait l'objet de vidéos réalisées en interne.

Néanmoins, compte-tenu du développement des besoins et de la professionnalisation toujours plus importante des vidéos partagées sur le web et les réseaux sociaux, le BEP a lancé fin 2021 un marché de service pour s'adjoindre les services d'une société de production namuroise. Celle-ci se chargera, en 2022 et 2023, de réaliser les vidéos qui nécessitent davantage de créativité ou de professionnalisme. Les équipes internes continueront et amplifieront de ce fait la réalisation de vidéos pour la communication interne, tant pour les employés que pour les ouvriers de BEP Environnement.

## La réalisation de photos professionnelles pour mettre à jour/compléter la base de données actuelle

Le BEP dispose d'une bibliothèque d'images bien fournie mais qui nécessite d'être remise à jour. Outre la réalisation ponctuelle de photos aériennes de parcs d'activité, de centres urbains ou de sites majeurs, le BEP n'avait plus procédé à une mise à plat de ses besoins en termes d'illustrations depuis plus de 10 ans. C'est pourquoi, sur base d'un état des lieux complet des besoins et usages potentiels de nouveaux visuels, un marché a été lancé et attribué à un photographe professionnel namurois, afin de renouveler la base de données images, en mettant tout particulièrement en lumière l'activité humaine au travers de ses clichés, illustrant au mieux la baseline du BEP « Des Equipes, des Idées, un Futur ». Parallèlement à ce marché (qui se poursuit en 2022), un important chantier de réorganisation et d'archivage des visuels actuels (photos, vidéos, logos) est également en cours, de sorte que chaque collaborateur puisse disposer à sa guise des supports dont il a besoin.

## VERS LA CRÉATION D'UN RÉSEAU DE PARTENAIRES

### Le lancement du réseau des communicants locaux (Co'Loc) des Communes à l'initiative du BEP

La communication du BEP, pour être efficace, doit s'appuyer sur un réseau de relais à activer. Il s'agit de la presse mais aussi d'acteurs qui, par leur propre réseau, peuvent offrir une plus large caisse de résonance aux actions du BEP. Il s'agit principalement des communicants des Communes.

Or, il n'existe à ce jour aucun espace d'échange, de dialogue et de partage entre ces communicants qui travaillent seuls et qui sont pourtant confrontés à des demandes et des besoins similaires.

L'ensemble des communicants des Communes namuroises ont été contactés par le BEP et ont exprimé leur enthousiasme et leur intérêt à l'idée de se réunir, de partager leurs bonnes pratiques en matière de communication. Le BEP a dès lors pris l'initiative de lancer un réseau, nommé Co'Loc.

La première réunion s'est tenue le vendredi 17 septembre au BEP et a rassemblé 17 participants (dont l'équipe com' du BEP). Y ont été abordés des thématiques comme la com' web (dont la gestion des réseaux et plateformes), la com' presse, les formations "types" du BEP. La prochaine rencontre sera programmée en février 2022 ; l'objectif étant de se réunir 3 à 4 fois par an mais aussi, pour le BEP en particulier, de mieux connaître les relais de la communication au sein des Communes afin de mieux interagir avec eux, dans les métiers de l'Intercommunale.

### La réactivité dans les relations presse

Les relations passent de moins en moins par l'organisation de conférences de presse (6 en 2021) mais plutôt par une grande réactivité et transparence face aux sollicitations de la presse. Le BEP met un point d'honneur à donner une information rapide, claire et pédagogique aux journalistes qui sollicitent l'institution. Cette réactivité passe également par la suggestion de sujets et reportages, lorsque la presse contacte le BEP, en veillant à mettre en avant les initiatives publiques ou privées qui mettent en valeur le territoire et son dynamisme. A cet égard, la présence du BEP dans la presse est significative, année après année :

- 2019 : 682 articles/reportages
- 2020 : 878 articles/reportages
- 2021 : 747 articles/reportages

# 7.7

## QUALITÉ

### A. INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

	OBJECTIFS	RÉSULTATS 2021
Nombre de plaintes ISO 9001	10	0
Nombre de fiches d'améliorations ouvertes ISO 9001	30	25
Proportion nouvelles fiches d'amélioration /fiches clôturées ISO 9001	20	59 %
Taux de satisfaction global externe	80%	84,5 %
Taux de satisfaction des missions	80%	83,3 %
Taux de satisfaction des animations collectives	80%	86,9 %
Nombre d'objectifs ISO 9001 définis	15	14
Nombre d'objectifs ISO 9001 atteints	15	9

### B. DOMAINES D'ACTIONS

#### VERS UNE PRISE EN CONSIDÉRATION STRATÉGIQUE DE LA QUALITÉ

Cela fait 11 ans que le BEP est certifié ISO 9001. La 4ème certification a été obtenue avec un nouvel organisme certificateur en 2019. L'objectif principal d'une politique qualité est l'amélioration continue.

Les habitudes d'amélioration continue prises dans le cadre de la politique qualité ont été utiles dans la gestion de la

crise de la Covid-19 : analyse des risques et opportunités, communication de crise, revues de direction, prise en compte du contexte, ... sont des éléments qui ont contribué en 2021 à notre agilité dans le cadre de cette gestion.

Les questionnaires de satisfaction interne et externe ont été préparés pour un lancement des enquêtes en 2022 avec un nouveau prestataire de services.





The background features a blurred financial market display. At the top, there is a data table with columns for 'Bid', 'Ask', 'Auto', and 'Sell'. Below this, a candlestick chart is visible with teal and yellow bars. A semi-transparent orange banner with rounded corners is positioned diagonally across the center, containing the title text. A white number '8' is placed on a grey semi-transparent banner that overlaps the orange one on the left side.

LE BEP ET SES  
REPRÉSENTATIONS DANS  
D'AUTRES ORGANISMES

8

BEP	BEP EXPANSION ECONOMIQUE	BEP ENVIRONNEMENT	IDEFIN
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agrobiopôle wallon</li> <li>• Contrat de Rivière de la Haute-Meuse</li> <li>• Co-working</li> <li>• EBN Wallonia</li> <li>• Fédération du Tourisme de la Province de Namur</li> <li>• GIE CITW +</li> <li>• Infopôle Cluster TIC</li> <li>• La Ressourcerie Namuroise</li> <li>• Lab In Andenne</li> <li>• Nadir</li> <li>• NEW</li> <li>• SCES (Structure Collective d'Enseignement Supérieur de Namur) – Form@nam</li> <li>• Union des Villes et Communes de Wallonie</li> <li>• Wallonie Développement</li> <li>• Wallonie Entreprendre</li> <li>• Club Wallonie export</li> <li>• IBEFE</li> <li>• INASEP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Idealys</li> <li>• INASEP</li> <li>• Marché couvert de Ciney</li> <li>• Port Autonome de Namur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Biométhanisation</li> <li>• Bivalor</li> <li>• Copidec</li> <li>• EnergyWal</li> <li>• Ressourcerie Namuroise</li> <li>• Valtris</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ActiVent</li> <li>• GIE – Groupement d'intérêt économique des Intercommunales pures de financement wallonne</li> <li>• ORES Assets</li> <li>• Wind4Wallonia</li> </ul>

A woman with long dark hair is sitting at a desk in a modern office, smiling at a laptop. The office has large windows and other people are visible in the background. The scene is dimly lit with a warm, reddish-pink glow. A large, semi-transparent pink shape is overlaid on the image, containing the text and a number.

# LE BEP ET SES RÉSEAUX

9

## A. DÉVELOPPEMENT DES PARCS D'ACTIVITÉ

• **PALME** : l'association nationale française pour la qualité environnementale et le développement durable des territoires d'activité rassemble des collectivités territoriales, des aménageurs de parcs d'activité et des entreprises dans le but de sensibiliser ces différents acteurs à développer des infrastructures plus durables. Le BEP fut le premier adhérent extérieur à la France. Cette adhésion lui a permis de concevoir, développer, équiper et aménager ses nouveaux parcs d'activité et bâtiments industriels avec une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux.



• **SPOW** : il s'agit d'un réseau qui réunit les 7 parcs scientifiques wallons, les agences de développement qui les gèrent et les 5 Universités. Sa mission vise la croissance des parcs scientifiques wallons et l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre eux mais aussi d'apporter une réelle valeur ajoutée pour ses membres au niveau international.



• **IASP** : l'International Association of Science Parks est l'association internationale des parcs scientifiques. Il s'agit d'un réseau mondial dont fait partie le parc Crealys® et qui promeut le développement des parcs et le réseautage mais aussi la visibilité internationale de ses membres. En ce qui concerne le BEP, l'IASP offre l'occasion à Crealys® et à la région namuroise de se positionner au niveau mondial et de se faire connaître.



• **Wallonie Développement** : Wallonie-Développement rassemble les huit intercommunales wallonnes d'expansion économique, en vue de favoriser le partage d'expérience et de savoir-faire et de dialoguer avec la Wallonie sur les sujets d'intérêt commun. Wallonie-Développement suit les travaux législatifs qui sont en lien direct avec les métiers des intercommunales (CoDT, décret d'expansion économique, législation sur les sols pollués) et remet des avis coordonnés au Gouvernement wallon. La stratégie générale d'aménagement et de développement fait aussi l'objet d'un suivi attentif ; par ailleurs, via Wallonie-Développement, les intercommunales sont représentées à la Commission régionale d'Aménagement du Territoire.



## B. L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES

• **Le Pôle Aménagement du CESW** : le Pôle Aménagement remet des avis sur toutes questions relatives à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme, aux opérations de développement urbaines et rurales. Elle intervient également dans les procédures d'évaluation des incidences sur l'environnement de projets en remettant des avis.

• **Le CITW** : le Centre d'Ingénierie touristique de Wallonie regroupe les 8 intercommunales de développement économique et a pour mission d'organiser la mise en œuvre des politiques d'ingénierie touristique en Wallonie, en lien avec le Commissariat Général au Tourisme.

## C. L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

### Les réseaux européens :

L'objectif est d'une part de favoriser la veille, l'échange d'expérience et de bonnes pratiques dans les domaines liés aux métiers du développement économique et d'autre part de contribuer à connecter le territoire et ses entrepreneurs aux opportunités internationales de partenariats d'affaires.

Les réseaux plus particulièrement activés dans ce sens sont :

• **EBN** : un réseau d'environ 150 centres d'entreprises et d'innovation qui soutiennent le développement et la croissance des entreprises innovantes, start-ups et les PME ;



- **EEN** : instrument clé de la stratégie de l'Union Européenne pour stimuler la croissance et l'emploi, il réunit environ 600 organisations de soutien aux entreprises de plus de 60 pays, il aide les petites entreprises à saisir les opportunités d'affaires au sein du marché unique. Dans le cadre du nouvel appel à projet lancé en 2021, la Wallonie n'a plus souhaité faire appel aux opérateurs de terrain et a opté pour la gestion centralisée du projet au niveau wallon.



L'Europe à la portée de votre entreprise  
WALLONIE

#### Les réseaux wallons :

- **La SOWALFIN** : elle pilote les opérateurs de l'animation économique et technologique ;



- **L'Agence Wallonne de l'Exportation (AWEX)** : le BEP collabore étroitement avec l'AWEX, tant en termes de participation à des missions/foires/salons qu'en termes d'accompagnement individuel d'entreprises (permanences mensuelles conjointes BEP/AWEX) ;



Wallonia.be

EXPORT  
INVESTMENT

- **L'Agence du Numérique (ADN)** : l'enjeu économique du développement du numérique est une opportunité importante pour la Province de Namur notamment pour son secteur tertiaire, pour le développement de sa capitale et de ses petits centres urbains périphériques mais aussi pour sa composante rurale significative. Le BEP est donc particulièrement attentif à ce que le territoire namurois soit un acteur proactif de la Stratégie Numérique de la Wallonie définie en 2015 ;



- **Namur Invest et Investsud** : Les Invests proposent aux entreprises des solutions de financement sous des formes variées, adaptées à leurs besoins, visant à consolider leur structure financière dans une optique de moyen et long terme.



## D. LA GESTION DES DÉCHETS

- **La COPIDEC** : La Conférence Permanente des Intercommunales Wallonnes de Gestion des Déchets est la fédération des 7 opérateurs publics du secteur travaillant elles-mêmes au service de leurs communes adhérentes. Il s'agit d'un lieu d'information et de concertation, Elle représente et défend les Intercommunales au niveau régional, fédéral et européen ainsi que dans le cadre des obligations de reprise ; elle assure la promotion de leur action ; elle mène des actions de prévention à l'échelle wallonne ; elle étudie toute question (technique, économique, juridique, de communication...) susceptible de toucher la majorité des intercommunales.









Avenue Sergent Vriethoff 2  
B-5000 Namur



Tél. : +32 (0)81 71 71 71  
info@bep.be - www.bep.be